

LES LIVRES

Ophrys | *Revue française de sociologie*

2011/2 - Vol. 52
pages 373 à 435

ISSN 0035-2969

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2011-2-page-373.htm>

Pour citer cet article :

« Les livres » ,
Revue française de sociologie, 2011/2 Vol. 52, p. 373-435.

Distribution électronique Cairn.info pour Ophrys.

© Ophrys. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Hedström (Peter), Bearman (Peter)
(eds.). – *The Oxford handbook of analytical sociology.*

New York (NY), Oxford University Press, 2009, 794 p., \$ 150.

Cet ouvrage présente, en trente chapitres rédigés par trente-huit auteurs, une large vue d'ensemble d'un type de sociologie en pleine expansion mais plus que minoritaire dans la sociologie francophone – quoiqu'il soit de facture en réalité très classique –, et dont les centres les plus actifs se situent actuellement au *Nuffield College* (Oxford), à Columbia et, dans une relative moindre mesure, à Yale et à Stockholm.

Il n'est pas sûr que la désignation de ce type de sociologie comme « sociologie analytique » soit *a priori* la mieux choisie. Le nom de « théories de portée intermédiaire en sociologie » (entendre : *intermédiaire* entre théorie générale et descriptions particulières) aurait probablement été beaucoup plus parlant, le but explicite des différents auteurs du volume étant, en effet, de reprendre le précepte méthodologique général de Robert Merton enjoignant de viser davantage la construction de *middle-range theories* que celle d'une « grand theory » à la manière de son contemporain Talcott Parsons ou, plus récemment, de Jürgen Habermas, Anthony Giddens ou Niklas Luhmann. Mais si ces théories étaient encore l'objet de critiques explicites dans les années 1990 dans le courant « analytique » ou néo-mertonien (P. Hedström et R. Swedberg [eds.], *Social mechanisms : an analytical approach to social theory*, Cambridge University Press, 1998), ce n'est plus aujourd'hui le cas ; le paysage, en une douzaine d'années, s'est sensiblement modifié et les fronts se sont, en conséquence, déplacés.

Merton ne voulait pas non plus limiter l'analyse sociologique à la pure et simple

description ; les sociologues analytiques pas davantage, que la description ait la sobriété ascétique des analyses behavioristes, phénoménologiques ou ethnométhodologiques, ou qu'elle vise plutôt la restitution de toute la richesse symbolique des événements sociaux, à la manière de l'herméneutique et de la « *thick description* » prônée par Clifford Geertz. Mais, là aussi, ce qui pouvait être encore en débat il y a une dizaine d'années (J. H. Goldthorpe, *On sociology : numbers, narratives, and the integration of research and theory*, Oxford University Press, 2000) semble aujourd'hui tenu pour acquis. Ce à quoi s'opposent plutôt les sociologues analytiques d'aujourd'hui, c'est d'abord à des expressions contemporaines de l'empirisme même que Merton fustigeait déjà tout spécialement en son temps, un « empirisme » pas forcément purement descriptif, mais qui, actuellement dominant dans la sociologie internationale, se limite à la modélisation statistique des corrélations entre variables ou à la recherche des rapports de causalité au niveau de ces mêmes données agrégées (le chapitre 28, « Surveys », par Hannah Brückner, est d'une grande clarté sur l'exigence de ce dépassement).

Les sociologues analytiques veulent en effet se dégager, plus nettement encore que Merton, de l'image de la sociologie comme essentiellement vouée à l'établissement de régularités statistiques. Ils veulent découvrir aussi, voire surtout, les processus ou, mieux, les mécanismes sous-jacents producteurs de ces régularités. Ils se situent ainsi dans la continuité de démarches dominantes, cette fois, dans les sciences biologiques, axées en effet elles-mêmes au moins autant sur la recherche de mécanismes que sur celle de lois (L. Darden, « Mechanisms and models » dans D. L. Hull et M. Ruse [eds.],

Cambridge companion to philosophy of biology, Cambridge University Press, 2007). Jon Elster a été probablement le premier à thématiser ce basculement épistémologique en sciences sociales (« A plea for mechanisms » dans P. Hedström et R. Swedberg [eds.], *Social mechanisms...*, *op. cit.*), mais Raymond Boudon (notamment cité par les auteurs pour un article-clé sur les *middle-range theories*), dès *L'inégalité des chances*, en 1973, avait eu clairement l'intuition de la nécessité de s'engager sur cet axe (le chapitre 2 de la deuxième partie s'intitulait « Les mécanismes générateurs »).

On peut penser, en conséquence, qu'un titre plus lisible cette fois au-delà de la seule communauté sociologique aurait été celui de « Modèles de mécanismes sociaux ». Même s'il arrive à certains auteurs du *Handbook* de parler parfois de « processus » plutôt que de « mécanismes », il s'agit pourtant de bien plus que de simplement rendre compte d'une succession d'événements. Est essentielle, en effet, l'idée d'*expliquer* les événements successifs comme des effets mêmes des événements antécédents et de découvrir ainsi des *enchaînements* ou, mieux encore, des *engrenages* d'événements – d'où l'idée de parler de « rouages » – à partir d'événements *déclencheurs* (*triggering events*, p. 347). Des engrenages typiques – analysés par Merton lui-même – sont, par exemple, celui de la prédiction créatrice (*self-fulfilling prophecy*) ou celui de *l'effet Matthieu* (« À celui qui a, on donnera encore et, à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a. »). Les auteurs du volume n'ont nullement la prétention de fournir un inventaire exhaustif de ces mécanismes au fondement de la vie sociale car ceux-ci, parfois quasi microscopiques et, en conséquence, probablement fort variés, requièrent sûrement des modélisations elles-mêmes très nombreuses (et encore à construire).

Les auteurs veulent, en revanche – c'est l'un de leurs chevaux de bataille –, éviter tout monolithisme explicatif. Ils

prennent notamment leur distance à l'égard de la théorie du choix rationnel (TCR), surtout quand elle est étroitement interprétée (la recherche calculée de l'intérêt égoïste comme unique mobile des actions), et reprochent tout spécialement à Gary Becker sa vision anti-pluraliste de la modélisation des mécanismes sociaux. S'ils se gardent de ce côté-là avec un soin particulier, c'est probablement aussi parce que James Coleman, l'un des pionniers mêmes de la sociologie analytique – et l'auteur le plus souvent cité dans le *Handbook* avec Elster, en dehors du maître d'œuvre du volume, Hedström –, a exposé une multitude de théories de portée intermédiaire dans ses *Foundations of social theory* (The Belknap Press of Harvard University, 1990), mais il péchait alors par ce monolithisme de type TCR que Hedström et Bearman veulent précisément à tout prix éviter.

Si les auteurs parlent de sociologie « analytique », c'est pour ainsi dire au sens de la *chimie analytique* ou de la *biologie analytique* : il s'agit de découvrir les éléments dont le social est composé ; la prédiction créatrice pourrait ainsi être décrite comme un composé de divers éléments plus simples, tels que ceux de croyance erronée, de confiance dans le jugement d'autrui, d'effet de seuil, de « cascade informationnelle » et, finalement, d'effet pervers. Il s'agit encore – selon une métaphore qu'affectionnent aussi parfois les auteurs – de « disséquer » les phénomènes sociaux pour en découvrir les organes puis les cellules, jusqu'aux macromolécules (comme la prédiction créatrice) et aux molécules élémentaires (croyances, relations de confiance, etc.) (P. Hedström, *Dissecting the social. On the principles of analytical sociology*, Cambridge University Press, 2005). Mais l'anatomie se prolonge elle-même en une physiologie dont la tâche est de rechercher le *fonctionnement* des molécules et macromolécules en question ; et c'est en ce point précis que s'imposent les métaphores mécaniques et techniques des vis

et des écrous – pour reprendre le titre d'un ouvrage récent de Elster, *Explaining social behavior. More nuts and bolts for the social sciences* (Cambridge University Press, 2007) – et celle des rouages (lesquels rendent possible la dynamique de la « machine » moléculaire et macromoléculaire).

Le programme mis en œuvre dans le *Handbook* est identique au programme mertonien de décomposition des multiples micromécanismes sociaux, mais il est bien davantage explicité et un progrès considérable est accompli dans sa réalisation. C'est pourtant en un sens d'« analytique » sensiblement différent du précédent (l'« ontologiquement » analytique) que le progrès par rapport à Merton est le plus net – ce que ne mettent pas assez en exergue les auteurs –, un sens plus proche peut-être d'un certain type de *philosophie analytique*, celui de la décomposition soigneuse des diverses étapes de la démarche scientifique (analyticité « épistémologique »). Le modèle du mécanisme de la prédiction créatrice, par exemple, est conceptuellement soigneusement distingué d'un mécanisme proche – mais plus banal – celui de la « prophétie inductivement dérivée ». Il est illustré ensuite par six cas types soigneusement circonscrits, le cas célèbre de la panique bancaire n'étant que l'un d'entre eux. Les auteurs posent enfin, de manière séparée, la question de savoir comment empiriquement distinguer – pas seulement sur des exemples types ou des cas d'école, mais sur des cas réels – les deux mécanismes (Michael Biggs, l'auteur du chapitre, conclut, en l'occurrence, que c'est souvent très délicat, p. 299).

Les théories de portée intermédiaire au sens où les codirecteurs de ce volume les entendent ont à voir avec l'individualisme méthodologique (distingué des théories du choix rationnel, de toute façon), ce qui n'était pas aussi manifeste chez Merton. Les auteurs se revendiquent même explicitement d'une variété d'individualisme méthodologique, « l'individualisme structural » (défini par

L. Udehn, *Methodological individualism : background, history and meaning*, Routledge, 2001, par ailleurs l'un des coauteurs, avec Hedström lui-même, d'un des deux chapitres introductifs du volume), mais ils ne réduisent pas pour autant celui-ci à une analyse des fondements microsociologiques des phénomènes macrosociologiques, à quoi l'on identifie souvent l'individualisme méthodologique (quelques auteurs expriment toutefois implicitement une vue plus conventionnelle, comme Delia Baldassari, au chapitre 17, « Collective action », p. 394). Au contraire, les auteurs insistent spécialement sur les rapports « causaux » (ou les rouages des mécanismes) allant *du macro vers le micro* (le chapitre 29, consacré à l'« analytical ethnography », fait curieusement exception). Il s'agit essentiellement, en effet, de mettre en évidence le rôle tout autant de contraintes que d'opportunités que peuvent jouer les structures sociales, telles que, par exemple, le système de promotion préexistant dans une carrière donnée (S. A. Stouffer, *The American soldier. Combat and its aftermath*, Princeton University Press, 1949), les réseaux sociaux disponibles ou les diverses institutions d'une société. La lecture du volume montre que les structures d'opportunité et de contraintes envisagées ne sont pas exclusivement sociales (il y a aussi des contraintes et opportunités spatiales et temporelles, irréductibles à du pur social ; chap. 21 : « Time and scheduling »).

Le but est ainsi de « redresser la barre » par rapport à une focalisation sur le seul rapport causal *du micro vers le macro* et donc sur la seule recherche des effets agrégés, notamment des effets non voulus, typique de l'individualisme méthodologique autrichien. Les auteurs montrent que l'on trouve une excellente exemplification de cet individualisme structural chez Coleman. C'était également, se permettra-t-on d'ajouter pour prolonger la comparaison, la version de l'individualisme méthodologique qu'il-

lustrait Boudon dans *L'inégalité des chances*, par opposition à celle qui s'exprime plutôt à partir d'*Effet pervers et ordre social*, davantage centrée sur les liens causaux du micro vers le macro. Une différence notable, toutefois, est que le niveau macrostructurel est aperçu essentiellement, sinon exclusivement, dans ce *Handbook*, à travers l'analyse des réseaux, très fortement mise en exergue – l'un des deux codirecteurs du volume, Bearman, fut l'élève d'Harrison White – alors qu'elle est absente des œuvres de Elster et de Boudon et réduite à la portion congrue chez Coleman, auteurs pour qui les réseaux sociaux font plutôt partie d'un niveau simplement « méso- » structurel, comparé aux structures d'organisation et de stratification d'une société.

Il faut se garder, au demeurant, de mal interpréter la notion de mécanisme ; en effet, les auteurs distinguent d'emblée des mécanismes intentionnels et des mécanismes inintentionnels (ou « causaux », p. 6). Les « raisons » de von Mises ou les « bonnes raisons » de Boudon seraient à compter au nombre des premiers ; le fait est que les raisons que les gens se donnent pour agir n'épuisent pas *a priori* les mécanismes de leurs actions, même si un certain nombre d'entre eux y sont peut-être réductibles. De toute façon, la démarche de Boudon lui-même (sans parler de celle de von Mises), quoiqu'elle soit beaucoup plus ouverte que celle de Coleman, étant donné l'étendue *a priori* sans limites des bonnes raisons subjectives, serait elle-même suspecte de monolithisme explicatif par la place exclusive qu'elle tend à donner à des *raisons* par rapport à des processus non intentionnels. On notera que le débat proprement dit sur la rationalité ou non des actions – comme sur celui de leur intentionnalité – est presque entièrement *absent* du volume (si l'on met à part de brefs développements comme « en passant », par exemple par Hannah Brückner, « Surveys », p. 678), alors qu'il est central aussi bien chez Elster que chez von Mises ou Boudon. À

l'inverse de ces derniers, toutefois, Elster focalise l'attention, depuis plus de trente ans, sur tout ce qui « subvertit » la rationalité (*Ulysses and the Sirens. Studies in rationality and irrationality*, Cambridge University Press, 1979 et *Sour grapes. Studies in the subversion of rationality*, Cambridge University Press, 1983, traduits partiellement l'un et l'autre dans *Le laboureur et ses enfants*, Minuit, 1986).

Le plan du *Handbook*, divisé en quatre (très inégales) parties est clair, mais pas autant qu'il y paraît à première vue. La première partie, limitée à deux chapitres, explicite le programme de manière très satisfaisante (chap. 1 : « What is analytical sociology all about ? An introductory essay », par Hedström et Bearman ; chap. 2 : « Analytical sociology and theories of the middle-range », par Hedström et Udehn). Les deuxième et troisième parties sont censées exposer, pour l'une, plutôt les éléments du social (ses molécules ou ses rouages élémentaires – « *cogs and wheels* », c'est le titre de cette deuxième partie), telles les croyances et les préférences, pour l'autre, plutôt ses composés (les macromolécules ou les rouages plus complexes), telle la prédiction créatrice ; mais cette division interfère avec une autre distinction puisque ces deux parties sont censées aussi exposer, pour la deuxième, plutôt la statique sociale (les rouages en eux-mêmes) et, pour la troisième, plutôt la dynamique (les rouages en mouvement ou les engrenages : « *social dynamics* » est le titre de cette partie). Cependant, d'un côté, on a souvent du mal à recomposer les rouages complexes de la troisième partie à partir des rouages plus simples de la partie précédente, et, quand les auteurs partagent ce souci, ce n'est pas forcément ce qu'il y a de plus convaincant dans leur analyse (par exemple, chap. 15 : « The contagious of divorces »). De l'autre, il y a forcément déjà bien de la dynamique (celle des émotions, des croyances ou des préférences, par exemple) dans les éléments de la deuxième partie.

En outre, si la troisième partie comporte beaucoup d'analyses dynamiques, elle est loin d'être toujours focalisée sur des rouages en mouvement plus ou moins complexes aussi spécifiques que celui de la prédiction créatrice (chap. 13) ou celui des effets de seuil (chap. 20, captivant sur le mécanisme des « cascades » dans les processus d'influence) ; elle est souvent plutôt centrée sur des classes génériques de tels mécanismes, eux-mêmes identifiés de façon très classique, tels que ceux de la ségrégation sociale (chap. 12), de la hiérarchisation sociale (chap. 24) ou de l'émergence de l'action collective (chap. 17). Certaines de ces classes génériques ne sont, enfin, souvent envisagées qu'à propos de domaines particuliers, voire très particuliers : par exemple, les mécanismes de diffusion sont spécialement examinés sur le cas de la diffusion du divorce (chap. 15) et sur celui de la diffusion du goût culturel (chap. 14). Cela conduit inévitablement, au minimum, à des interférences entre les chapitres, ce qui n'est en soi nullement gênant, étant donné la variété des exemples considérés, mais nuit à la perception de l'« organisme » social ou de la « machine » sociale dans son ensemble, puisqu'il devient difficile, voire impossible, de saisir clairement aussi bien comment les niveaux de complexité s'agencent que ce qui est accompli et ce qui reste à accomplir dans le programme général. Le chapitre sur la diffusion des goûts culturels comprend ainsi lui-même un développement spécifique sur la prédiction créatrice ; celui sur l'action collective comprend des développements sur des classes sensiblement moins génériques de mécanismes, comme ceux de coordination, de coopération et de conflit. Mais le conflit fait lui-même l'objet d'un chapitre spécifique (chap. 25), ce qui n'est pas le cas de la coordination et de la coopération. Il est évident que de tout autres organisations auraient été possibles avec peut-être le même sentiment d'arbitraire, en l'absence d'une organisation systématique.

Si l'on entre dans le détail des parties, on voit que la deuxième partie procède selon un mode aujourd'hui presque conventionnel en sciences sociales. Les chapitres s'enchaînent, en effet, comme suit : 3. « Emotions », 4. « Beliefs », 5. « Preferences » (excellent chapitre, par Jeremy Freese), 6. « Opportunities » (excellent également, par Trond Petersen). La présence du chapitre 9 (« Norms ») ne surprend pas beaucoup plus, quoique l'on eût pu s'attendre à un chapitre plus dynamique sur la construction ou l'émergence des normes (à partir des croyances et des préférences). Ce chapitre, dû à Elster (comme le chapitre sur les émotions), propose une analyse conceptuelle exemplaire, éprouvée par des références à des cas empiriques divers, y compris *a priori* très banals et très « simméliens », incluant par exemple les normes régulant les pourboires ou celles réglant les files d'attente. Les chapitres 7 (« Heuristics », par Daniel G. Goldstein) et 8 (« Signaling », par Diego Gambetta, l'un des meilleurs sociologues européens contemporains) frappent bien davantage et ils figurent aussi, par leur contenu, parmi les plus novateurs du volume. Le chapitre 7 correspond, en effet, à l'exposé d'une sorte de théorie de la connaissance commune renouvelée parce que finement informée des sciences cognitives (de Herbert Simon à Gerd Gigerenzer), et le chapitre 8 à une sorte de théorie de la perception, dont l'une des sources essentielles est l'éthologie (notamment les travaux d'Amotz Zahavi). Cette théorie renouvelle elle-même l'analyse des relations de confiance (on se fie à des « signaux »), objets du chapitre 10 (« Trust »), qui se limite pourtant, de façon surprenante étant donné l'esprit général du volume, aux prémisses de la seule TCR alors que les analyses de la confiance ont été abondamment renouvelées, notamment dans la continuité de Simmel. On peut évidemment s'interroger sur l'absence de certains chapitres (si l'on réserve un chapitre aux relations de confiance parmi les composants essentiels du social, pour

quoi pas aux relations d'autorité, comme le faisait Coleman ?) ou sur le choix d'en traiter dans la troisième partie plutôt que dans celle-ci et de façon alors peu visible (c'est seulement au sein du chapitre 23, « Status », que sont abordées ces relations d'autorité).

La troisième partie constitue la partie centrale du volume (quatorze chapitres contre huit pour la précédente, deux pour la toute première et cinq pour la dernière). Il s'agit d'une succession de rubriques qui auraient aussi bien pu être ordonnées autrement. On y trouve analysés les mécanismes de construction de liens entre gens qui se ressemblent (chap. 22 : « Homophily and the focused organisation of ties »), les mécanismes de ségrégation (chap. 12 : « Segregation dynamics »), de coordination et de coopération (chap. 17 : « Collective action »), de conflit (chap. 25 : « Conflict », mais aussi chap. 17), de hiérarchisation sociale (chap. 24 : « Dominance hierarchies », novateur dans le cadre de l'individualisme méthodologique par son utilisation de données éthologiques). On y trouve aussi traités les mécanismes des processus de décision individuels dépendant des décisions des autres, comme dans le cas de l'exemple, fameux depuis Granovetter, du choix d'un bon restaurant (chap. 18 : « Conditional choice ») – à ne pas confondre avec la question classique de l'interdépendance des effets des décisions (abordée au chap. 16 : « Matching ») –, et les mécanismes des processus de décision collectifs (chap. 17). Les processus de diffusion sont abondamment analysés, ce qui est attendu d'une sociologie aussi centrée que l'est celle-ci sur les réseaux sociaux (chap. 20 : « Threshold models of social influence » ; chap. 14 : « Social influence : the puzzling nature of success in cultural markets » ; chap. 15 : « The contagiousness of divorce »). Est l'objet d'un chapitre spécifique une double question rarement traitée avec autant d'attention dans la sociologie contemporaine (elle rappelle la question classique des « affi-

nités », tant au sens de Goethe qu'au sens de Weber) : celle, d'un côté, de « l'appariement » des individus les uns aux autres (celui de futurs mariés, celui d'un acheteur et d'un vendeur), et celle, de l'autre, des individus à des situations (un employé au poste qu'il occupe ou pourrait occuper, un étudiant à un « college », etc.), appariement qui peut requérir parfois, en raison d'effets de feed-back, un ajustement réciproque des préférences et des structures (chap. 16 : « Matching », par Katherine Stovel et Christine Fountain).

La quatrième partie (« Perspectives from other fields and approaches ») est consacrée à des approches méthodologiques présentées comme extérieures à la sociologie analytique, mais qui pourraient éventuellement y être importées avec prudence, ou que la sociologie analytique doit utiliser mais dépasser. L'analyse de réseaux est certes l'une des parties les plus vivantes de la sociologie contemporaine, et il n'y a pas d'objection en soi à ce que les directeurs du volume lui accordent une place méthodologiquement centrale. Mais cette priorité conduit de façon un peu surprenante à repousser la théorie des jeux dans la quatrième partie et à lui réserver un traitement assez critique. Deux chapitres lui sont consacrés (chap. 26 : « Game theory » ; chap. 27 : « Experiments », en réalité la théorie des jeux expérimentale), mais on y lit surtout qu'elle est peu adaptée au social (en raison de l'irréalisme de ses hypothèses, supposées être toujours en termes de choix égoïstes et stratégiques). Pourtant, il y a un manifestement des tonalités différentes dans le volume et nombre d'auteurs la convoquent à une place centrale, à juste titre à mon sens, par exemple Gambetta au chapitre 8 (théorie de la signalisation sociale), ou Michael Marcy et Andreas Flache au chapitre 11 (consacré à la modélisation informatique des relations du micro vers le macro, une tendance très en vogue dans l'individualisme méthodologique contemporain). Ces auteurs font référence à des versions de la théorie des jeux beaucoup plus

adaptées à l'analyse sociologique que les versions classiques. Un chapitre spécifique, auquel on a déjà fait référence, est consacré, dans la même partie, aux méthodes spécifiques d'analyse des corrélations entre variables obtenues à partir de questionnaires, utiles mais insuffisantes (chap. 28 : « Surveys »). Les deux derniers chapitres abordent, successivement, l'« ethnographie analytique » (chap. 29) et la « sociologie historique » (chap. 30). Les auteurs s'emploient à montrer que ces domaines d'investigation pratiquent aussi la recherche des mécanismes générateurs. Mais la conception de la sociologie et de l'ethnologie analytiques qui y est implicite est beaucoup plus vague que celle des autres chapitres du volume. Diane Vaughan (chap. 29) pense ainsi essentiellement à une ethnologie qui s'oppose au courant « postmoderne » ou « interprétatif » ou « critique » (p. 691). Même si des mécanismes sont mentionnés à juste titre (l'*habitus* de Bourdieu), les études citées sont loin d'être toujours analytiques au sens épistémologique du terme. Le chapitre consacré à l'histoire sociologique, presque réduit à une présentation synthétique de travaux d'historiens, est décevant, lui aussi. On peut regretter, par exemple, qu'une œuvre, pourtant aussi pionnière du point de vue d'une sociologie historique réellement analytique, comme *Le pain et le cirque* de Paul Veyne ne soit pas même citée.

S'il ne remplace pas un traité plus systématique et ne prend évidemment pas la place non plus d'études de cas où l'on verrait mieux la portée heuristique de cadres autrement forcément un peu vides, le livre donne l'image d'une sociologie à la fois pluraliste et méthodologiquement très soigneusement construite. Il devrait, en conséquence, figurer dans toutes les bibliothèques universitaires parmi les ouvrages de référence.

Alban Bouvier

*Institut Jean Nicod
Cnrs-Ens-Ehess*

Joas (Hans), Knöbl (Wolfgang). – *Social theory : twenty introductory lectures.*

Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 618 p., £ 27,99.

Les traités généraux de sociologie américains sont presque toujours d'une platitude extrême, sans unité de pensée, chapitres écrits sans vraie concertation entre auteurs multiples, et la lecture en est d'un ennui mortel. Il se dit dans les *Faculty clubs* que lancer un gros manuel qui sera acheté chaque année par une fraction des 700 000 étudiants ayant dans leur programme un cours de sociologie est une bonne façon de se faire un nom quand on n'en a pas et de s'acheter une belle maison.

Le traité de Hans Joas et Wolfgang Knöbl est d'une trempe exceptionnelle. Notons que, malgré le sous-titre (*vingt leçons introductives*), avec des intitulés thématiques identifiés parfois avec le nom d'un auteur important, il s'adresse en fait à des étudiants au moins de master 1. Étonnement : chaque page prise au hasard est intéressante et incite à poursuivre la lecture, sans doute parce que l'ouvrage est traversé d'une pensée forte des deux auteurs qui, Joas plus que Knöbl, se réclament philosophiquement de la tradition américaine pragmatiste (Charles S. Peirce, William James, John Dewey par-delà leurs différences), dont l'influence sur l'École de Chicago et sur George H. Mead est finement étudiée. Le lien fort entre les philosophes et les théorisations sociologiques est, de façon générale, mis en évidence, ce qui nous vaut un aperçu sur la relation entre Emmanuel Lévinas et Zygmunt Bauman ou un rappel sur le fait que Jürgen Habermas est, de loin, l'auteur vivant le plus cité ; cela n'empêche pas une prise de position négative à l'encontre de la démocratie procédurale et donc en quelque sorte de John Rawls, même si mérite lui est hautement reconnu d'avoir ouvert la voie au retour des valeurs en sociologie et en science politique.

Trois chapitres sont consacrés à Talcott Parsons et à son héritage. Ils sont, en plus ramassés, à la hauteur du livre de François Bourricaud, que j'avais jadis qualifié de « meilleur livre de Parsons ». Les grandes critiques du structuro-fonctionnalisme sont résumées, mais bien plus intéressante est la mise en évidence de son influence durable dans les pensées de la modernité, poursuivies par Shmuel Eisenstadt, Robert Bellah et même Amitai Etzioni, qui ont tous droit à des pages empreintes de sympathie jusque dans l'expression des objections qui leur sont adressées. Les pages consacrées aux *communitarians*, qui ne se reconnaîtraient pas bien dans ce que nous appelons le courant communautariste, méritent mention spéciale d'intérêt.

Après deux chapitres « Théorie critique » puis « Agir communicationnel » consacrés à Habermas qu'il me semble inutile de résumer ici, on trouve un grand chapitre intitulé « Niklas Luhmann : la radicalisation du fonctionnalisme », dans lequel l'opposition à Parsons puis à Habermas donne un piquant, ce qui n'est pas tout à fait accessoire. Le point de départ est que, pour Luhmann, la différenciation fonctionnelle évolutive est fondamentale et prime sur la structure, à l'inverse de la démarche usuelle du structuro-fonctionnalisme. En Allemagne, Luhmann est tenu pour aussi important que Habermas, alors qu'en France il est méconnu, probablement parce que difficile à classer dans la vision dualiste des deux camps, les holistes et les individualistes. Chez lui, la société est composée de sous-systèmes qui ont une cohérence, laquelle est assurée en premier lieu par la communication. Ces sous-systèmes évoluent sous l'influence de facteurs d'environnement, mais sont peu modifiables par des effets de volontarisme des uns sur les autres. Ainsi la dynamique du système économique et de ses sous-systèmes suit-elle un cours autonome. Au diable l'illusion planiste ! Plus généralement, il est déraisonnable de

tenir l'individu pour l'élément premier du social, puisque ledit individu participe à plusieurs sous-systèmes. La communication est le fluide énergétique de chacun d'entre eux, avec des spécifications fonctionnelles qui excluent l'appel à des vérités ou des valeurs intangibles, mais qui n'en sont pas moins, *hic et nunc*, chargées de normes.

L'héritage de Parsons est rendu responsable du désintérêt des sociologues européens pour le néo-pragmatisme, objet d'un avant-dernier chapitre, lequel, dans la culture française, serait considéré comme plus philosophique que sociologique : n'oublions pas que Habermas s'est nourri de Mead, Peirce et Dewey. Pour dire bref, on sait que ces auteurs, refusant le doute méthodique, affirment la contingence des convictions, le refus des vérités immuables, les conduisant à distinguer la rationalité telle qu'ils l'entendent de la vérité. Des jugements de valeur peuvent être des faits sans pouvoir prétendre à un statut de vérité, et la pensée humaine se réalise dans des pratiques. Richard Rorty (1931-2007), défini comme un néo-pragmatiste, apparaît entrant dans le débat poststructuraliste avec une défense de la subjectivité. Philosophe, il partage avec Rawls d'avoir réintroduit les valeurs dans le débat théorique en sociologie, de façon au demeurant paradoxale puisqu'il nie la possibilité de valeurs et de normes intemporelles. En conséquence, il plaide, en libéral extrême, pour une très forte séparation entre domaines public et privé. Conscient de la difficulté de maintenir la solidarité minimale nécessaire à la cohésion sociale, il défend le droit de chacun à vivre comme il l'entend. Sa critique ironique de toute croyance en des valeurs supra-temporelles le conduit à d'étranges affirmations plus que nietzschéennes sur l'inconsistance de la sensiblerie pseudo-morale des démocraties occidentales. Joas et Knöbl refusent de le qualifier de relativiste et le disent contextualiste ou ethnocentrique. Autre philosophe néo-pragmatiste mobi-

lisé, Hilary Putnam (né en 1926) reproche cependant à Thomas Kuhn, Paul Feyerabend et plus encore à Rorty d'avoir eu une lecture excessive du Ludwig Wittgenstein des *Jeux de langage*. Pour lui, les valeurs cognitives ne sont pas réductibles à un accord de subjectivités individuelles, elles exhibent des traits objectivables, tels que cohérence, efficacité sur le monde physique mais aussi dans l'ordre politico-social, avec sécurité ou maintien de la paix. La suite du chapitre est une présentation à la troisième personne du pragmatisme de Joas par lui-même. Il se veut, comme Habermas, un théoricien de l'action, mais la question de savoir quelle place donner à la finalité les divise. Joas reprend de Dewey l'idée que les buts de l'action sont flous et se précisent dans l'usage des moyens. Or, c'est, comme nous le savons, un thème très important dans la sociologie des organisations de Michel Crozier et de ses proches, Werner Ackerman et Erhard Friedberg.

Anthony Giddens et son influence sur une nouvelle sociologie anglaise du pouvoir est traité abondamment, au total de façon fort critique. Pierre Bourdieu a droit à trente pages, Alain Touraine à douze plus *passim*, James Coleman, présenté pourtant comme « le grand sociologue de Chicago », à une et demie et Raymond Boudon à trois pauvres mentions de textes antérieurs à 1980 dans le paragraphe consacré à Mancur Olson, au chapitre « Néo-utilitarisme ». On aura compris que les deux auteurs aiment la grande théorie, que l'empirique n'apparaît dans leur traité qu'absorbé ou sublimé, et que la sociologie quantitative en est simplement absente. Le parti est clair : affirmer que, par-delà bruits, truismes ou outrances, une sorte de ligne d'avancée de la théorie sociologique se fait voir, qui aurait même pu être *in fine* plus affirmée. Malheureusement, le choix et l'importance accordée dans le dernier chapitre à quelques auteurs récents passagèrement médiatiques, y compris français, sont moins convaincants. Manque de distance ou erreur de perspective qui,

a contrario, font reconnaître globalement la grande culture d'un Hans Joas, qui, directeur d'un centre d'études avancées à Erfurt, enseigne régulièrement à Chicago, est quasiment chez lui au SCASS d'Uppsala (le livre est dédié à Björn Wittrock, son actuel directeur) et lit les Français dans le texte.

Jacques Lautman

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence

Pickering (William S. F.). – *Durkheim's sociology of religion. Themes and theories.*

Cambridge, James Clarke and Co, 2009, 577 p., £ 25,50.

Cet épais volume est la nouvelle édition d'un livre paru à Londres en 1984, chez Routledge et Kegan. Il se divise en six parties d'inégale importance. La première présente Émile Durkheim et son œuvre dans le contexte de leur époque. On nous rappelle que ce sont au premier chef des préoccupations d'ordre moral qui amenèrent Durkheim à la sociologie. Il s'agissait pour lui de mettre au point l'instrument intellectuel permettant de revitaliser une société qui lui paraissait en proie à une crise morale profonde. Son intérêt soutenu pour la religion y est lié. L'auteur distingue trois étapes dans l'évolution de la pensée durkheimienne en matière de religion. La première – de 1880 à 1895 – est dominée par une réflexion sur les origines du phénomène religieux. Les influences de Lucien Herr et Fustel de Coulanges s'y font sentir. Le premier attira l'attention de Durkheim sur l'important article de Frazer consacré au totémisme. La marque du second apparaît dans les rapprochements que l'on a pu faire ultérieurement entre *La cité antique* et *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. La deuxième étape – de 1895 à 1906 – commence avec la découverte de

l'œuvre de Robertson Smith. Elle est marquée par le recours systématique aux travaux anthropologiques portant sur les sociétés dites primitives. La nécessité d'une distinction nette entre religion et magie s'y impose. La troisième étape – à partir de 1906 – est celle de la formulation finale de la théorie durkheimienne de la religion, telle qu'elle apparaît dans *Les formes élémentaires*. Le livre eut un retentissement considérable mais fit l'objet de nombreuses critiques. Durkheim y développe sa théorie du totémisme, en opposition aux conceptions animistes et naturalistes proposées respectivement par Herbert Spencer et Max Müller.

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur des questions de méthode. Elle débute par un examen rapide des aspects les plus généraux et les plus controversés de la théorie durkheimienne. La recherche d'un type de société – et de religion – élémentaire est clairement inspirée du modèle des sciences de la nature. En revanche, Durkheim s'écarte de ses principes positivistes de départ lorsqu'il invite, à l'égard des croyants, à une attitude de compréhension proche du *Verstehen* wébérien. Une tension semblable peut être notée entre la volonté de généraliser des conclusions émergeant de l'étude de sociétés claniques et le défaut d'analyses comparatives portant sur d'autres sociétés. Pickering présente ensuite une analyse détaillée de la dichotomie sacré-profane, essentielle dans la vision durkheimienne du phénomène religieux. Pour Durkheim, le monde du sacré est irréductible à toute autre réalité. Il en résulte une opposition rigide entre des catégories hétérogènes. La théorie qu'elle fonde est fragile dans la mesure où elle doit composer avec l'universalité du sacré et la relativité de ses concrétisations. Bien qu'acceptée par certains anthropologues, cette dichotomie rigoureuse a rencontré plus de critiques que d'adhésions. Notre auteur se range parmi ceux qui la jugent contestable sur le plan théorique et peu utile pour la recherche empirique.

S'agissant de l'œuvre de Durkheim, les considérations de méthode ne pouvaient que déboucher sur des questions de définition. Selon l'auteur, on sent chez Durkheim une hésitation sur la manière de définir le phénomène religieux. Dans un premier temps, la définition est purement formelle, fondée sur des critères externes. Vers 1906-1907, on en arrive à la version finale, incorporant le concept de communauté morale et l'idée d'obligation ; la notion de contrainte extérieure y perd de son importance au profit de la pression sociale intériorisée. Mais toute référence à un monde surnaturel est exclue. La religion ne peut être fondée sur des faits illusoires ou imaginaires. Elle est créée par l'homme, même si les esprits religieux ne peuvent accepter son origine humaine. Comme phénomène social, elle présente les caractéristiques de n'importe quelle institution : elle offre un soutien, oriente les esprits et exerce une forme de contrôle sur l'individu. Pour illustrer le pouvoir qu'exerce l'institution religieuse sur les individus, Durkheim use métaphoriquement de la notion de « force » telle qu'on la rencontre dans les sciences naturelles. Pour Pickering, ce mode de présentation vise à montrer que la religion peut faire l'objet d'une investigation authentiquement scientifique. On a souvent fait valoir que c'est avec les collectivités archaïques dominées par la solidarité mécanique que la conception durkheimienne du fait religieux s'accorde le mieux. Toutefois, comme le fait observer notre auteur, Durkheim, s'inspirant de Kant, opte pour une voie moyenne ; il ne nie nullement la liberté humaine, mais la considère comme balisée par les facteurs sociaux.

Dans la partie suivante de l'ouvrage, intitulée « Croyances et idées », Pickering explore plus avant la relation entre les notions de société et de divinité. Il distingue à cet égard un mode d'association « faible » et un mode d'association « fort ». Associer « faiblement » divinité et société, c'est montrer que les

idées-forces d'une religion peuvent également être décelées sous une forme laïque dans la société ; on peut alors les qualifier de *valeurs sociales*. Cette « association faible » est largement admise actuellement. En revanche, « l'association forte » proposée par Durkheim, présentant l'idée de Dieu comme la symbolisation ou la transfiguration de la société, a suscité de sérieuses oppositions. L'idée d'une coïncidence entre représentations collectives et croyances religieuses est défendable dans le cas d'une société totémique. Elle l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de sociétés différenciées, fondées sur la séparation des Églises et de l'État. Pour l'auteur, « l'association forte » défendue par Durkheim ne s'applique vraiment qu'à deux types de sociétés : la société « primitive » fondée sur le totémisme et la chrétienté médiévale. Ce qui est en cause est la nature de la société. L'idée durkheimienne de société comme réalité *sui generis* n'implique aucune forme de divinisation ; elle invite seulement à considérer la société comme un ensemble systémique dont les caractéristiques ne peuvent être ramenées à celles des composantes individuelles. Lorsqu'il s'agit de remonter aux origines, on éprouve inévitablement un sentiment de circularité : la religion est un produit social, mais elle est la matrice de tout ce qui est social. Après d'autres auteurs, Pickering attire l'attention sur le caractère paradoxal de l'argumentation présentée par Durkheim : la religion est le lieu où s'élabore la notion de sacré, mais celle-ci n'a de signification que par rapport à un cadre social où le sacré s'oppose au profane. Suggérons à ce propos que les formulations durkheimiennes reposent tout simplement sur l'idée de l'immanence réciproque du fait religieux et du fait social.

L'auteur consacre quelques pages à la notion de représentation telle qu'elle apparaît dans les raisonnements de Durkheim. Il a bien vu qu'il s'agit d'un concept-charnière entre deux états de la

théorie durkheimienne. Sans doute n'y a-t-il pas vraiment rupture entre le pôle intellectuel des *Règles* et celui des *Formes élémentaires* : les représentations sont des réalités observables dans leurs effets ; elles peuvent donc être traitées « comme des choses ». Mais le recours systématique au concept de représentation marque une évolution de la pensée de Durkheim. Cette approche, note Pickering, comporte une certaine ambiguïté. Il peut s'agir de la manière dont le croyant se représente la religion, mais aussi de la manière dont le sociologue lui-même envisage les processus religieux. Celui-ci, estime l'auteur, peut donc avoir « une représentation d'une représentation ». On est ainsi conduit à mettre en évidence l'importance du symbolisme. L'individu acquiert une représentation cohérente du phénomène religieux grâce aux symboles qui donnent un sens aux pratiques. C'est dans *Les formes élémentaires* que Durkheim apparaît le plus nettement comme un fonctionnaliste avant la lettre. La religion a pour lui deux fonctions essentielles : une fonction pratique et une fonction cognitive. La première, associée aux rituels, aide les humains à vivre et à s'adapter à leurs conditions de vie. La seconde offre une structure d'intelligibilité donnant un sens à l'existence humaine.

La quatrième partie du livre est centrée sur le phénomène du rituel, qui, dans la pensée durkheimienne, est la composante active de la vie religieuse, gravitant autour de la notion de sacré. Les rites « négatifs » mettent l'accent sur la séparation du sacré et du profane. À l'inverse, les rites « positifs » comblent le fossé entre le fidèle et l'objet de son culte. Durkheim entendait classer les rites en fonction de la dichotomie sacré-profane. Pickering fait observer à ce sujet que l'on juge actuellement impossible d'établir une classification sur la base de ce critère unique. Durkheim concédait d'ailleurs que certains rites pouvaient avoir plusieurs fonctions ou plusieurs buts. De la notion de rituel, on

passé à celle de collectivité effervescente. Comme l'indique l'auteur, la force du rituel émane de l'assemblée des fidèles, réunis par une activité commune. Ceci nous amène à la notion de collectivité effervescente, que Durkheim associe à des formes de créativité sociale. L'auteur nous rappelle que cette théorie a donné lieu à des malentendus. On y a vu le ralliement aux vues de Gustave Le Bon sur la « psychologie des foules ». Pickering estime pour sa part que ces réactions négligent le fait que Durkheim n'a jamais traité de foules mais bien d'assemblées. Il s'agit de groupes unis par des buts communs et par un sentiment d'identité, dans le contexte d'un processus social qui l'encadre.

Dans les deux dernières parties, l'auteur prend du champ par rapport à son objet initial. Il évoque tout d'abord l'attitude de Durkheim à l'égard des religions de son temps. Celui-ci ne manque pas de noter l'influence du christianisme sur l'évolution des sociétés occidentales vers la distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Il manifeste toutefois une certaine ambivalence vis-à-vis du catholicisme, dont il reconnaît les effets structurants déjà mentionnés dans *Le suicide*, mais dont il ne peut juger positivement les efforts pour contrôler les attitudes politiques des croyants. Le protestantisme ne suscite pas chez lui les mêmes réserves, mais il le juge vulnérable en raison de sa faible ritualisation. S'agissant du processus de sécularisation, Durkheim distingue une évolution dans le très long terme, portant sur des millénaires, et une accélération de la tendance à l'époque moderne. Il met les progrès de la sécularisation en rapport avec le développement de la science. Ceci offre à Pickering l'occasion de noter que Durkheim, dans l'analyse d'un processus de changement social de cette ampleur, se situe avant tout sur le terrain des idées et accorde peu de place à l'industrialisation. Quant aux vues prospectives de Durkheim, elles apparaissent aujourd'hui dépassées. Les résurgences d'« efferves-

cence créatrice » n'ont pas fait surgir la religion « rationnelle » qu'il en attendait. Et si la dignité humaine est devenue une valeur cruciale, ce n'est que métaphoriquement que l'on peut y associer une religion de l'homme. Le livre se termine par une évocation du destin de la sociologie de la religion de Durkheim. Il y eut un déclin marqué dans l'entre-deux-guerres, même au sein du groupe des durkheimiens. En France, ce n'est que dans les années 1970 que se manifesta un regain d'intérêt, sous l'influence de travaux menés aux États-Unis et en Angleterre. Comme Steven Lukes avant lui, William Pickering est très conscient des faiblesses de la théorie durkheimienne des religions. Comme Lukes également, il y voit malgré tout – et on pourra s'en étonner – un apport non négligeable au développement de la théorie sociologique.

Jacques Coenen-Huther

Université de Genève

Bourdieu (Pierre), Chartier (Roger). – *Le sociologue et l'historien*.

Marseille, Agone, 2010, 104 p., 13 €.

Le sociologue et l'historien rassemble les textes repris de cinq émissions « À voix nue », diffusées en février 1988 sur France Culture. Pierre Bourdieu s'y entretient avec son hôte Roger Chartier. C'est encore l'occasion pour le sociologue de mettre sa sociologie à la page en présence d'un condisciple, en particulier de se livrer à un exercice subtil d'interdisciplinarité, puisqu'il est question des rapports entre sociologie et histoire. On pourra toujours trouver matière à gloser sur les raisons d'éditer aujourd'hui de tels documents. Il est sûr qu'ils ne tomberont pas dans les oreilles de sourds ; par exemple, de sociologues désirant marquer la différence avec la discipline histoire, d'historiens cherchant chez Bourdieu les indices d'une incurable

hégémonie sociologique, ou encore d'historiens des sciences sociales bien heureux de trouver une pièce à ajouter à ce dossier. Mais délaissons pour l'instant ces questions pour découvrir plutôt ce qui est donné à lire.

Une multitude de thèmes sont traités au cours de ces échanges, certains précisément, d'autres évoqués en passant. Le ton est à la badinerie, à la malice, aux bons mots, aux petites confidences (publiques) entre amis se tutoyant. Bourdieu se montre cabotin, pince-sans-rire, n'hésitant pas à taquiner ses contemporains. Son humeur grinçante s'illustre par endroits. Et des clés apparaissent ça et là, l'air de rien : « Très souvent il y a des choses que j'écris en riant ; malheureusement, il n'y a pas de signe pour exprimer le rire par écrit, c'est une des grosses lacunes de la symbolique graphique. » (p. 22). Aucun *smiley* n'apparaît dans le texte, mais on y décèle sans peine la satisfaction de Bourdieu, bien conscient des effets potentiels de ses petites piques. Quitte à prêter le flanc à la critique, qu'il ne craint pas (« pour me réfuter, il faut se lever de bonne heure, il faut travailler. C'est un peu arrogant, mais bon... » [p. 26]). À l'évidence, Bourdieu se sait écouté, de la même façon qu'il s'écoute. De l'arrogance au contrepied, il ne cesse de jouer avec ses interlocuteurs (Chartier et l'auditeur) : il fait la leçon aux historiens, pulvérise leurs tentations historiographiques avant-gardistes et déconcerte ses propres lecteurs en bricolant un panthéon imaginaire baroque.

L'ambition de l'émission étant aussi de présenter l'œuvre de Bourdieu, Chartier n'oublie pas de référer aux questionnements récurrents qui animent celle-ci. Bourdieu persévère dans un récit désormais bien rôdé. La sociologie, c'est-à-dire sa sociologie, est une entreprise collective qui « dérange », l'outil d'une auto-analyse émancipatoire, d'une extraction des pesanteurs de la *doxa*, bref la discipline d'un « professeur de judo symbolique » (p. 49). Des thèmes incon-

tournables sont abordés, par exemple, le thème, on l'imagine très attendu sur l'antenne de France Culture, de la distinction culturelle. Bourdieu *et al.* en ont traumatisé plus d'un, il était donc opportun de faire le point sur la question. À d'autres moments, l'entretien se fait didactique, par exemple lorsque Chartier demande à son ami de situer l'élaboration des notions d'*habitus* et de champ. Quels que soient les sujets, Bourdieu répond, trie les arguments, procède à d'utiles mises au point ; il parle en son nom tout en s'auto-riant de la science.

Dans les échanges, Chartier ne joue pas le rôle de faire-valoir ni de simple passe-plat. Quelques recadrages et esquisses de critique l'attestent assez. Mais en même temps, l'historien est un interlocuteur idéal pour Bourdieu. Il abonde généralement dans le sens du sociologue, qui ne se fait pas prier pour signaler, les unes après les autres, les incuries des historiens. Entre autres habitudes rédhitoires selon Bourdieu, leur « naïveté extraordinaire dans l'utilisation des catégories » (p. 29), leur disposition à céder à l'anachronisme – véritable crime de lèse-méthode –, un certain déficit de réflexivité. Toujours aussi mordant, Bourdieu livre une satire douce-amère de la discipline. Parce qu'il a la « nostalgie du monde historique » (p. 67), il ménage ses critiques. Cependant, à l'en croire, il est un monde qui sépare le corps-à-corps rude qu'impose le métier de sociologue des joutes confinées du « petit » monde historien – tout ce qui touche à l'historien est « petit ». L'historien est dépeint en pourvoyeur de biens symboliques que l'on s'offre ou s'achète à des fins de rassurance identitaire : « il est probable que si j'étais historien, je participerais aussi à la production de cadeaux de Noël » (p. 68). L'histoire est un petit savoir provincial, l'*output* d'un microcosme scientifique paisible dans lequel chaque petit exploitant cultive « peïnard » son « petit fief » (p. 69). Le syndrome de l'histoire à la mode Decaux est au moins l'indice d'une certaine tran-

quillité, puisque l'histoire n'a pas à justifier son existence – et peu importe qu'il en résulte une léthargie intellectuelle. Le portrait-robot de l'historien, auquel Chartier ne trouve rien à redire, est parachévé par la référence au problème de l'écriture. Chez Bourdieu, c'est peu dire, ça fait nœud. Son ambivalence est ainsi grande entre l'admiration pour le génie descriptif parasociologique d'un Flaubert et la conviction que la science sociale n'advient que dans l'ascèse de constructions froides. Par comparaison, souligne Bourdieu, ces préventions vis-à-vis du « beau style » indiffèrent l'historien. Pire, il cède à son prestige. « [Mes amis historiens], persifle-t-il, ont un souci de l'écriture, de la belle forme, tout à fait légitime, mais souvent ils s'épargnent les rudes grossièretés du concept, qui sont extrêmement importantes pour faire avancer la science. » (p. 103). Même s'il perçoit l'attrait narcissique que l'écriture historique peut procurer, il met en garde ses usagers : l'ambition d'un scientifique consiste avant tout à se rendre maître de la construction de l'objet. Or, insiste Bourdieu en substance, cela passe par une critique des langages de description et un ravalement des prétentions littéraires de l'historien. Somme toute, les historiens perdraient en jouissance esthétique ce qu'ils gagneraient en lucidité épistémologique. Ces descriptions sont précieuses. Elles indiquent comment un sociologue parvient à instaurer un point de vue sur l'état des disciplines.

Plus profondément encore, Bourdieu livre un diagnostic lucide sur l'état d'une discipline historique en plein doute. En 1989, l'éditorial des *Annales*, intitulé *Tentons l'expérience*, pointera les apories d'une recherche qui, après s'être ouverte aux autres sciences sociales dans les années 1960 et 1970, se recentre sur un rassurant pré carré. L'époque du triomphe de l'école historique française est révolue ; le temps de la revanche sociologique semble venu. Le dialogue critique avec l'histoire et les historiens que Bourdieu esquisse dans ses entretiens

préfigure son célèbre article paru en 1995, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France ». Le sociologue y contestera – en termes plutôt vifs – les tentatives de quelques historiens (et notamment de Gérard Noiriel) de construire une histoire sociologisée qui esquiverait le travail conceptuel. En 1988, face à Chartier, Bourdieu se contente encore de lancer quelques piques qui préfigurent une critique plus sévère et moins souriante.

Au jeu des références convenues, le dialogue Chartier-Bourdieu substitue un dialogue subtil autour des généalogies réfutées et choisies. Chartier souligne incidemment que le travail de Bourdieu est marqué par « la volonté d'écailler les certitudes pour parler comme Foucault » (p. 27). Le sociologue, dans sa réponse immédiate, esquive le rapprochement avec l'auteur de *Surveiller et punir*. Mieux, quelques pages plus loin, il prend clairement ses distances avec Michel Foucault, en indiquant que la notion « d'enfermement » le met « un peu dans un état de malaise » (p. 82) parce qu'elle renvoie aux grandes lois tendanciennes qu'il a en défiance. Dans ce même passage sur les *trends* historiques, Chartier tente de rapprocher Bourdieu de Norbert Elias : la formation de l'*habitus* semble converger, pour l'historien, avec l'économie psychologique dont Elias trace l'histoire dans *La dynamique de l'Occident*. Bourdieu repousse alors la généalogie Weber-Elias-Foucault parce qu'elle induit un raisonnement téléologique et finalement an-historique. Toutefois, le jugement sur Elias est quelque peu nuancé : la « psychologie sociale évolutive » offre des perspectives épistémologiques stimulantes. Il n'empêche, face à Chartier, qui tente, aux confins des référentiels historiques, un rapprochement avec la sociologie du champ et de l'*habitus*, Bourdieu joue malicieusement au contre-emploi. Il répudie les généalogies qu'on lui soumet, souligne leur téléologisme potentiel et, finalement, se fait plus historien que l'historien

lui-même. Personne n'est dupe, Bourdieu, en choisissant la généalogie dans laquelle il souhaite inscrire son travail, marque aussi (et surtout) son autorité et sa domination. Il est celui qui peut pointer sinon l'inanité, du moins la légèreté des tentatives historiennes de puiser dans des *corpus* hétérodoxes.

En miroir de ces généalogies réfutées, Bourdieu fabrique une généalogie choisie qui mêle références attendues et citations insolites. Le panthéon bourdieusien est ambivalent à l'endroit d'Émile Durkheim (ce qui ne laisse pas de surprendre) : l'ambition de l'auteur des *Règles de la méthode sociologique* de produire « une vérité transcendante aux intérêts particuliers » est étrangère à Bourdieu, mais le « beau » texte de Durkheim s'inscrit dans le prolongement des réflexions de Spinoza (pp. 61-62). Le signe fait en direction de Pascal n'est guère surprenant (p. 71) ; la délectation à citer Karl Krauss comme référence commune joue davantage sur l'effet de surprise attendu. Enfin, la figure de Gustave Flaubert comme sociologue avant la lettre achève de troubler le lecteur qui n'a pas encore lu (et pour cause) *Les règles de l'art*.

Au fond, les lecteurs de Bourdieu n'apprendront rien de plus qu'ils ne savaient déjà. *Le sociologue et l'historien* participe d'un inventaire bibliographique encore ouvert. Pourtant, cette lecture s'impose à plus d'un titre : d'abord, la préface de Chartier fournit une perspective historiographique inédite. Elle permet de saisir en acte l'état d'une pensée. La critique de l'école historique française, les recherches sur Flaubert et le travail sur Manet, futures productions de Bourdieu, sont ici présentés dans leur état d'ébauche. Le mérite de Roger Chartier est de maintenir le propos de Pierre Bourdieu entre l'uchronie d'une œuvre encore à venir et les acquis d'une théorie déjà formulée. La valeur documentaire de l'ouvrage est donc avérée. Son intérêt littéraire n'est pas négligeable non plus : le ton alerte, le tranchant des propos, la subtilité des cadrages et les

débordements propres à l'exercice oral restituent, dans une forme originale, une pensée en mouvement, vive et aiguisée.

Jérôme Lamy

LISST – Université Toulouse II

Arnaud Saint-Martin

CSE – Ehess

Martuccelli (Danilo), Singly (François de). – *Les sociologies de l'individu*.

Paris, Armand Colin (Sociologies contemporaines), 2009, 128 p., 9,80 €.

La plus grande place accordée à l'individu est l'une des caractéristiques centrales de la modernité qui s'ouvre à la fin du XIX^e siècle et qui connaîtra un nouvel élan dans les pays occidentaux à partir des années 1960. Si certains fondateurs de la discipline sociologique comme Georg Simmel ont jeté les bases de la sociologie de l'individu, il faudra attendre les années 1980 pour que les sociologues commencent à la développer réellement. Pour Danilo Martuccelli et François de Singly, la sociologie se doit d'adopter de nouvelles perspectives théoriques et de nouveaux modes d'investigation empirique pour rendre compte scientifiquement des évolutions sociales majeures de la modernité et, en particulier, de la place prépondérante occupée par les individus.

La première partie de l'ouvrage met en évidence la façon dont certains pères fondateurs de la discipline sociologique ont pris en compte l'individu dans leurs productions théoriques et leurs recherches empiriques, jetant ainsi les fondements des sociologies de l'individu. Contre toute dérive égoïste, Émile Durkheim a défendu un individualisme « abstrait » fondé sur la Raison, c'est-à-dire la sacralisation de l'individu « en général »,

compris comme membre de la société ou de l'humanité, et non comme une personne en particulier. Simmel distingue deux formes d'individualisme, l'« indépendance individuelle » et « l'élaboration de la différence personnelle », mais sans les hiérarchiser. Leur émergence est liée à l'appartenance des individus à un nombre croissant de cercles sociaux, qui suscite le « sentiment d'individualité », la « pluralité intérieure des dimensions identitaires » et « l'existence d'un conflit intérieur » (pp. 19-20).

S'inspirant d'Ulrich Beck, Martuccelli et Singly distinguent deux périodes dans la modernité. La première, qui peut être rapprochée du modèle durkheimien de l'individualisme abstrait, est marquée par les limites que les institutions (État-nation, classes sociales, État-providence, partis politiques, école républicaine, etc.) imposent à la modernité et aux incertitudes qui l'accompagnent. La seconde modernité est plus proche de la description fournie par Simmel, dans la mesure où elle est fortement marquée par la « revendication de l'identité personnelle » (p. 21), mais aussi par « l'obligation sociale pour les individus de "choisir leur vie" » (p. 31). Ce nouvel « individualisme institutionnalisé », qui se caractérise par le recul du rôle socialisateur joué antérieurement par les institutions sociales, rend les individus plus responsables d'eux-mêmes, plus réflexifs et contribue aussi à accroître l'insécurité, l'incertitude et l'anxiété.

Le deuxième chapitre cherche à montrer, de façon très synthétique, dans quelle mesure les formes d'individualisme et les analyses sociologiques qui leur sont associées sont dépendantes des traditions nationales des sociétés occidentales. Ce faisant, les auteurs font aussi apparaître que les perspectives sociologiques traitant de l'individualisme sont souvent liées à des représentations normatives, et ce dès la première modernité. Ainsi la tradition intellectuelle française conçoit-elle l'individu en référence à l'universalisme – républicain et philo-

sophique –, dont le pendant contemporain est le regard inquiet porté sur les communautarismes. À cette perspective vient s'ajouter ce que les auteurs dénomment une tradition « ethnographique » se caractérisant, notamment dans la littérature, par les descriptions minutieuses de la vie intérieure et sociale des individus à partir de leur milieu d'appartenance. Du côté des sociologues, la dimension ethnographique sera représentée, entre autres, par Frédéric Le Play, Maurice Halbwachs ou encore Pierre Bourdieu. Pour Martuccelli et Singly, « la sensibilité sociologique française » se caractérise par la « dialectique permanente entre l'universalisme de l'égalité, l'individualisme décrié et le bonheur de l'individu intime » (p. 49).

Dans la troisième partie de l'ouvrage, les auteurs présentent les caractéristiques communes des sociologies de l'individu : toutes s'accordent sur l'idée que les processus d'individualisation se sont modifiés depuis les années 1960 ; l'analyse sociologique fait désormais la part belle au « vécu intérieur », à l'expérience subjective ; la sociologie de l'individu française est fortement ancrée empiriquement ; à la relation circulaire du travail de l'individu sur la société et du travail de la société sur l'individu vient s'ajouter le « travail sur soi », qui peut être conscient ou dépendant de dispositions non conscientes, dont la prise en compte conduit à envisager la fabrication des individus comme un processus permanent ; ce travail se caractérise par des tensions liées à la multiplicité des dispositions acquises par les individus, mais aussi à celles des modèles identitaires et des épreuves auxquels ils sont confrontés ; enfin, c'est au niveau de l'individu appréhendé dans ses environnements sociaux immédiats que l'analyse sociologique cherche à rendre compte des phénomènes de société.

Au-delà de ces caractéristiques communes, Martuccelli et Singly identifient quatre démarches d'analyse. La première s'inscrit dans la lignée des travaux de Bourdieu sur l'habitus et peut

être représentée par les analyses de Bernard Lahire et de Jean-Claude Kaufmann. À travers ses études sur le couple, ce dernier insiste sur la nécessité de dépasser les analyses en termes de rôle social en appréhendant les schèmes d'action incorporés et la volonté consciente des individus, mais aussi les contraintes de leur environnement social. Ce faisant, il met en relief les tensions internes qui animent les individus face à diverses situations de la vie quotidienne. Lahire met en évidence, quant à lui, la multiplicité des instances de socialisation déterminant l'intégration de dispositions à agir, penser et sentir qui font « l'homme pluriel », et cherche à en restituer la genèse, à travers l'étude de leurs modes de transmission. Ses analyses montrent l'hétérogénéité des processus de socialisation et des dispositions incorporées au fil des trajectoires individuelles.

Le deuxième courant se caractérise par un « soi gouverné par les normes » (p. 61). Il est représenté notamment par les travaux de Dominique Memmi, qui, à travers ses enquêtes sur l'IVG, met en exergue un « nouveau modèle de gouvernement des conduites sociales » (p. 62) où la mise en récit de soi est désormais sollicitée. La posture de recherche est marquée par le souci de rendre compte des pratiques réelles et non de postuler la prégnance d'un modèle « théorique » du biopouvoir.

La troisième démarche d'analyse est représentée par Singly. Dans le cadre de ses travaux en sociologie de la famille, il donne une place centrale aux autres significatifs dans la construction du soi, dans le droit fil des théories de George H. Mead, Peter Berger et Thomas Luckmann. L'autrui significatif permet de valider les représentations de soi et du monde portées par les individus et joue donc un rôle primordial dans la construction de l'identité personnelle. Cette construction requiert, désormais tout au long de l'existence, le soutien des autres significatifs que l'on peut trouver, notamment au sein du groupe familial ou du couple.

Enfin, la quatrième démarche est représentée par les recherches de François Dubet et Martuccelli et se caractérise par l'importance donnée aux épreuves dans le processus de fabrication des individus. Le concept d'épreuve permet « d'articuler les problèmes personnels avec les structures sociales qui les créent ou les amplifient » (p. 73). Véritable « épreuve permanente », l'« expérience » des individus se caractérise, selon Dubet, par le fait de devoir combiner trois logiques d'action disjointes : « appartenir à une communauté (intégration), défendre ses intérêts sur tel ou tel marché (stratégie) et développer une activité critique (subjectivation) » (p. 74). Le déclin des institutions a conduit les individus à réaliser ce travail d'articulation, qui est aussi un travail sur soi. Martuccelli, pour sa part, porte son attention sur les « consistances du social » observables aux points de contact des acteurs et des systèmes, afin de rendre compte de façon inductive de la multiplicité des rapports qui les unissent concrètement.

L'ouvrage s'achève par une présentation détaillée des différentes méthodes utilisées ou préconisées par les divers représentants de la sociologie de l'individu – notamment ceux dont les travaux ont été étudiés dans les chapitres précédents. Les méthodes quantitatives, qui doivent permettre de mesurer précisément les variations de comportement intragroupes et intra-individuelles, ainsi que la méthode de l'entretien, qui constitue le mode d'investigation empirique par excellence de la sociologie de l'individu, sont décrites finement et mises en lien, de façon concrète, avec les questionnements et la sensibilité théorique des sociologues de l'individu.

L'un des principaux mérites de l'ouvrage de Martuccelli et Singly est de mettre en relation, de façon raisonnée, dialogique, comparée, des théories sociologiques dans le cadre d'un espace de recherches relativement large conçu comme un sous-ensemble disciplinaire. Ce faisant, les auteurs fournissent des

outils de compréhension permettant d'éviter au lecteur d'éventuelles erreurs d'interprétation. Ils précisent, par exemple, en quoi l'individualisme méthodologique ne constitue pas, de leur point de vue, une sociologie de l'individu, de même que l'œuvre de Norbert Elias, pourtant intitulée *La société des individus*. Martuccelli et Singly cherchent aussi à défendre la pertinence scientifique du développement des sociologies de l'individu et à désamorcer les discours les plus critiques, voire catastrophistes qui leur sont, aujourd'hui encore, souvent associés. Dans ces sociologies de « l'entre-deux », les individus ne sont pas conçus comme hors du social, dans la mesure où ils demeurent toujours envisagés en prise avec leurs environnements ou dans le cadre de leurs liens avec les structures sociales. La dimension coercitive du social n'est pas occultée, puisque l'on cherche à en restituer de diverses manières les caractéristiques concrètes, plutôt que d'en postuler l'existence *a priori*.

Selon nous, l'un des points aveugles de ce manuel tient à l'absence de toute considération pour les évolutions récentes dans le domaine de la sociologie du travail, alors que la sociologie générale et les sociologies de l'éducation, de la famille, de la culture et du couple sont examinées avec grande attention par les auteurs. Certains représentants de la sociologie du travail ont pourtant tenté, par le passé, et s'efforcent, aujourd'hui encore, de placer la subjectivité des individus au travail au cœur de leurs analyses. Ainsi en va-t-il des travaux de Claude Dubar, dont le modèle théorique permet d'étudier comment l'individu tente de se construire au fil de sa trajectoire personnelle en mettant en lien identité pour soi et identité pour autrui dans des univers professionnels plus ou moins contraignants. Plus récemment, certains sociologues s'inspirant notamment de la psychologie du travail – *i.e.* la psychodynamique du travail et la clinique de l'activité – ont centré leur attention sur les

activités réalisées concrètement par les individus au travail, en portant un intérêt particulier à leur vécu subjectif, aux épreuves qu'ils doivent surmonter – *e.g.* peurs, résistances du réel, activités empêchées – ou à leurs façons personnelles et collectives d'envisager leur métier.

Ces manques doivent toutefois être relativisés. Danilo Martuccelli et François de Singly ont privilégié les champs d'analyse qui sont les leurs et indiquent explicitement ne pas pouvoir réaliser une recension exhaustive de tous les travaux de sociologie contemporaine susceptibles d'être reliés à la sociologie de l'individu. Surtout, on ressort de la lecture de ce petit manuel enrichi d'une vision synthétique mais nuancée des différentes tendances à l'œuvre dans le cadre des recherches sociologiques qui, aujourd'hui, interrogent les phénomènes sociaux en partant des individus et en donnant une place centrale à leur subjectivité, ainsi qu'aux processus qui concourent à leur « fabrication ».

Alexandre Mathieu-Fritz

Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Laboratoire techniques, territoires
et sociétés (LATTS)

Boghossian (Paul). – *La peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance.*

Marseille, Agone (Banc d'essais), 2009, 193 p., 20 €.

L'étude des controverses intellectuelles trouve parfois à s'inspirer des sciences de la nature. Libération brutale d'énergie, modification des repères topologiques, succession de répliques d'amplitude décroissante, etc., ces phénomènes, bien connus des sismologues, évoquent pour le sociologue certains aspects de la succession de phases caractéristique des controverses les plus

intenses. La « guerre des sciences », née de l'affaire Sokal, fait incontestablement partie de cette catégorie de controverses. Près de quinze années sont passées depuis le tremblement initial (l'affaire débute en 1996 et s'amplifie sur les deux années qui suivent) et certaines répliques nous parviennent encore. L'ouvrage de Paul Boghossian, philosophe de l'esprit et de la connaissance à l'université de New York, intitulé *La peur du savoir*, en est un exemple récent.

L'ouvrage vient à la suite de ceux d'autres philosophes – Jacques Bouveresse (*Prodiges et vertiges de l'analogie*, 1999) ou Ian Hacking (*Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* 2001) – et partage avec ces auteurs un même but : mener à son terme la critique des conceptions constructiviste et relativiste de la connaissance. Étrangement, le sous-titre original de l'ouvrage – *Against relativism and constructivism* – a été traduit par *Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, au risque de perdre de vue l'intention initiale de l'auteur. Mais la préface comme les trois annexes de Jean-Jacques Rosat (responsable de la collection « Banc d'essais » chez Agone et attaché à la chaire de philosophie du langage et de la connaissance de Bouveresse, au Collège de France) permettront si besoin de saisir rapidement la teneur essentiellement critique du propos.

Boghossian part d'un constat établi au moment de la fameuse « guerre des sciences » : l'importance croissante des conceptions anti-objectivistes de la vérité et de la rationalité. Plus précisément, le succès académique rencontré par l'idée selon laquelle « toute connaissance est avant tout une construction sociale ». Transformée en orthodoxie – le constructivisme social – cette idée sert fréquemment à justifier une conception relativiste des savoirs, c'est-à-dire une conception pour laquelle « il y a plusieurs façons, radicalement différentes mais également valides de connaître le monde » (p. 4). L'idée constructiviste se manifeste pour

l'essentiel sous trois formes qui sont autant de « territoires » intellectuels : constructivisme des faits, constructivisme de la justification, constructivisme de l'explication rationnelle.

Les chapitres 3 et 4 de l'ouvrage sont consacrés à l'étude de la première variante. Celle-ci consiste dans son principe général à affirmer que « tout fait n'existe que parce que nous, humains, l'avons construit d'une certaine manière qui reflète nos besoins et nos intérêts contingents » (p. 33). Cette variante se décline selon deux modalités principales : 1) le constructivisme « façon emporte-pièce », pour lequel l'existence des faits dépend du recours aux concepts et à la description : « nos concepts opèrent un peu comme des emporte-pièces : ils découpent le monde en faits, en traçant des limites d'une certaine façon et non d'une autre » (p. 44) ; 2) le constructivisme relativiste ensuite, pour lequel « tous les discours sur les faits ne sont rien d'autre que des discours sur les choses selon une certaine théorie du monde ou un certain jeu de langage » (p. 55).

Les chapitres 5, 6 et 7 sont consacrés à la deuxième variante (celle qui selon l'auteur paraît disposer des arguments *a priori* les plus solides), le constructivisme de la justification. Cette variante se focalise sur un sous-ensemble de faits étudiés par la première variante : ceux mobilisés au moment d'établir la valeur de vérité ou de vraisemblance d'un énoncé. Cette variante se décompose en trois arguments liés : 1) « il n'y a pas de faits absolus concernant le point de savoir quelle croyance est justifiée par un certain élément d'information » ; 2) tout jugement épistémique suppose l'acceptation préalable d'un système épistémique dans lequel telle information justifiera telle croyance ; 3) « il y a de multiples systèmes épistémiques fondamentalement différents et authentiquement alternatifs, mais il n'y a pas de faits en vertu desquels l'un de ces systèmes est plus correct qu'un autre » (p. 105).

Enfin, le chapitre 8 aborde la troisième variante du constructivisme, celle dite de l'explication rationnelle. Selon cette variante, l'explication de la formation des croyances ne repose pas sur l'examen des données de l'expérience : « il n'est jamais possible d'expliquer pourquoi nous croyons ce que nous croyons sur la seule base de notre confrontation à une preuve pertinente : on doit aussi invoquer nos besoins et intérêts contingents » (p. 139).

Cette approche structurée constitue une première qualité de l'ouvrage : elle permet au lecteur de ne pas se perdre trop rapidement dans un « archipel » des constructivismes assez foisonnant. À ceux qui, par exemple, assimilent trop rapidement constructivisme et relativisme, la distinction posée par Boghossian entre les deux modalités de la première variante permet de saisir l'articulation possible entre les deux conceptions tout comme la spécificité d'une pensée constructiviste non relativiste. Par ailleurs, Rosat précise utilement dans sa préface qu'à chaque variante correspond un registre argumentatif bien distinct : métaphysique pour la première, épistémologique pour la deuxième, sociologique et historiographique pour la troisième. Il est bien entendu possible d'imaginer des formes plus ou moins complexes d'interdépendance entre ces différents registres. Le fait que Boghossian débute par exemple sa discussion de la variante « métaphysique » par une référence à un « sociologue » suggère que ces registres sont loin d'être hermétiquement clos.

Le deuxième attrait général de l'ouvrage – son originalité et une partie de sa difficulté – tient à la méthode employée par Boghossian. Un peu à la manière d'un Larry Laudan (*Science and relativism*, 1990), l'auteur organise pour chaque registre un dialogue entre des postures objectiviste et anti-objectiviste. L'ouvrage ne mobilise au final que trop peu de références et de matériau empirique – d'où d'ailleurs l'importance des annexes ajoutées par l'éditeur. Il ne s'agit pas de

reproduire le constat déjà bien établi de la diversité des usages de la notion de « construction sociale », mais d'identifier les arguments caractéristiques de chaque posture et d'évaluer leur poids relatif. Le chapitre 5 de l'ouvrage est ainsi entièrement consacré à l'élaboration d'une défense « convaincante » de la deuxième variante du constructivisme ; défense qu'il s'agira de réfuter dans le chapitre suivant. Bien entendu une telle méthode conduit l'auteur à s'écarter de la complexité des échanges argumentatifs réels. Chaque posture possède ici une homogénéité et une cohérence qu'il est difficile d'observer dans le cours ordinaire de la controverse. Mais l'intérêt de cette méthode tient pour partie à ce qu'elle associe étroitement la reconstruction de la gamme des raisonnements à une réflexion sur l'origine de la plausibilité du constructivisme. Quelles que soient ses faiblesses intrinsèques (détaillées tout au long de l'ouvrage), les acteurs n'en ont pas moins de « bonnes raisons » d'endosser le constructivisme. C'est le cas par exemple lorsque, faute de clarté analytique, ils confondent sous un terme générique deux thèses d'inégale portée : « le constructivisme des faits, observe Boghossian, est régulièrement confondu avec une autre thèse, celle de la "relativité sociale des descriptions", qui, bien qu'elle soit elle-même sujette à caution, est cependant beaucoup moins radicale. Il en résulte que le constructivisme des faits paraît souvent beaucoup moins invraisemblable à ses partisans qu'il ne l'est en réalité » (p. 37).

Cette oscillation entre radicalité et tempérance constitue une véritable marque de fabrique. Reprenons ici l'un des trop rares exemples utilisés par Boghossian, et développé par Rosat en annexe. Que veut dire réellement Bruno Latour lorsqu'il affirme qu'« avant Koch le bacille [« construit » par Robert Koch en 1882] n'a pas de réelle existence » ? L'interprétation tempérée, et somme toute acceptable par une majorité des philosophes, historiens et sociologues des

sciences, consiste à affirmer que Koch, à partir d'une combinaison de raisons épistémiques et de raisons pragmatiques, donne une existence scientifique à une réalité préexistante mais restée jusqu'à lui inaperçue. L'interprétation radicale consiste elle à récuser l'alternative entre faits et connaissance des faits et à assumer un idéalisme pour lequel il est impossible d'attribuer aux objets naturels une existence réelle lorsqu'ils ne sont pas distingués par l'intellect. L'interprétation radicale peut séduire par sa dimension paradoxale, mais difficilement convaincre : une part de sa plausibilité et par extension de sa diffusion sociale tient dans sa capacité à se maintenir dans une relation de proximité voire d'interchangeabilité (au besoin) avec l'interprétation tempérée.

De façon plus globale, l'ouvrage de Boghossian permet d'ouvrir une réflexion sur l'état du dialogue entre philosophes et sociologues des sciences autour de la délimitation de leurs domaines de recherche respectifs. Il est intéressant de voir de quelle manière un philosophe sans doute peu au fait de l'organisation interne de la sociologie des sciences se garde de confondre la partie avec le tout : le programme constructiviste avec la spécialité dans son ensemble. Et de fait le modèle objectiviste de la connaissance élaboré par l'auteur n'invalide en rien le principe d'une démarche sociologique appliquée aux sciences. Ce modèle, affirme-t-il, « ne nie absolument pas que la quête de connaissance puisse manifester une forte dimension sociale » (p. 25). Ou encore : « La science est une entreprise sociale complexe, et l'examen rigoureux et responsable de ses aspects sociologiques et politiques offre de toute évidence un vaste terrain d'étude. » (p. 142). Pour définir cette dimension sociale de la science, l'auteur en appelle parfois à un retour au critère classique d'a-rationalité (autrefois défini par Karl Mannheim), comme lorsque par exemple il affirme n'avoir « aucune raison de nier qu'il y a eu des épisodes dans l'histoire

de la recherche où des scientifiques ont tiré des conclusions hâtives, ou ont laissé des enjeux de carrière obscurcir le meilleur de leur jugement » (p. 27). Mais il semble par moment vouloir s'affranchir de cette posture traditionnelle, notamment lorsqu'il observe que son modèle « ne nie pas que les membres d'un groupe de chercheurs puissent avoir certaines valeurs politiques ou sociales, ni que ces valeurs puissent avoir une influence [...] sur les observations qu'ils font ou sur la façon dont ils interprètent les données recueillies » (pp. 25-26).

Le lecteur sociologue regrettera légitimement que la partie la plus sociologique du texte – le chapitre 8 – soit aussi la plus courte et peut-être la plus fragile. Il ne fait nul doute par exemple que la notion d'« incommensurabilité » théorisée dans les années 1960 par Thomas Kuhn a exercé une influence considérable sur le développement de la sociologie des sciences. Mais, contrairement à ce que semble croire l'auteur, la discussion des points aveugles de cette notion ne permet pas à elle seule de régler la question de l'approche socioconstructiviste de la formation des croyances. Des remarques analogues peuvent être faites à propos du principe dit de symétrie. Pour l'auteur, appliquer ce principe revient à expliquer « les croyances rationnelles et les croyances irrationnelles par le même type de causes [...] c'est-à-dire sans référence aucune aux données de l'expérience » (p. 143). On pourrait observer ici que peu de sociologues des sciences se retrouveront dans cet usage du principe de symétrie. Mais le but de l'auteur, on l'a vu, n'est pas d'établir la diversité des usages. Mieux vaut donc en revenir à l'intention caractéristique du principe : la suspension de toute évaluation quant à la validité potentielle de son objet. Même s'il peut y avoir un usage asymétrique de ce principe – celui critiqué précisément par Boghossian –, le principe de symétrie peut être interprété comme un impératif de neutralité. Il ne dit rien quant à la nature des « causes » à prendre en

compte. Il n'y a donc pas lieu d'écarter de façon *a priori*, comme le prétend l'auteur, les données de l'expérience, mais plus simplement de montrer comment parfois raisons épistémiques et pragmatiques participent ensemble de la formation des croyances rationnelles *et* irrationnelles.

Malgré ces quelques faiblesses, et si l'on accepte le parti pris analytique de l'auteur, l'ouvrage de Boghossian constitue un effort important de clarification des débats contemporains autour des différentes variantes de constructivisme. Il apporte de plus un éclairage pertinent sur l'étrange destinée politique de cette orthodoxie dans le paysage académique des États-Unis. De fait, ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir régulièrement louer le caractère « progressiste » des formes les plus radicales du constructivisme alors même qu'elles fournissent, comme le rappelle Paul Boghossian – à la suite de Bouveresse et Hacking –, des « armes philosophiques » aux courants de pensée les plus conservateurs.

Michel Dubois

*Gemass – Cnrs-Université
Paris Sorbonne-Paris IV*

Borzeix (Anni), Rot (Gwenaële). – *Genèse d'une discipline, naissance d'une revue, Sociologie du travail.* Avec les témoignages de Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, Jean-René Tréanton.

Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2010, 396 p., 22 €.

En 1959, un quatuor de trentenaires entreprenants, Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine et Jean-René Tréanton, forts d'une dizaine d'années d'expérience dans la toute nouvelle profession de chercheur en sociologie, lancent *Sociologie du travail* (*ST* dans la suite de cette recension). En 1966, ayant démontré que la formule

éditoriale de la revue était à la fois originale et viable, ils confient sa direction à une nouvelle équipe, en grande partie formée par eux, et se tournent chacun vers de nouveaux projets.

Un demi-siècle plus tard, un duo, féminin cette fois, Anni Borzeix et Gwenaële Rot, publie un ouvrage sur la genèse et les débuts de *ST*. Le sujet est bien choisi : au cours de la période étudiée, le quatuor, grâce notamment à la revue qu'il avait créée, a su donner un nouveau cours à la sociologie française, voire lui faire connaître un certain âge d'or – « Nous avons réinventé la sociologie », assurait Crozier dans le cadre d'un hommage à Henri Mendras (*L'œil du sociologue*, Presses du Centre Unesco de Besançon, 1998, p. 93.)

Le livre s'organise en trois parties. Tout d'abord, la parole est donnée aux fondateurs de la revue, interviewés séparément puis invités, dans des « portraits croisés », à réagir aux propos de leurs collègues. La deuxième partie met ces propos d'ego-histoire à l'épreuve de recoupements avec des analyses d'archives et avec d'autres témoignages, notamment ceux de Bernard Mottez, Claude Durand, Yves Delamotte. Le bilan des travaux publiés par *ST* de 1959 à 1966 fait l'objet de la dernière partie : cette sociologie du travail est caractérisée comme une sociologie du *labour* plutôt que du *work*, c'est-à-dire du travail organisé plutôt que de l'activité de travail, et comme prenant principalement appui sur des enquêtes localisées, qualitatives ou quantitatives.

Le ton de certains des échanges entre les fondateurs de la revue, empreint d'estime mutuelle mais parfois vigoureusement critique, avait déjà été donné par Crozier dans ses *Mémoires*. « *ST* [...] était la revue française de notre génération et [...] obtenait, à ce titre, un succès prometteur auprès des responsables en relations humaines et des étudiants intéressés par les problèmes sociaux. Nous y militions en faveur du travail de terrain qui était, pour nous, comme un sacerdoce

à partir duquel on allait pouvoir réformer la société française. C'est autour de *ST* que s'organisaient les équipes, et plus particulièrement celle d'Alain Touraine et la mienne [...]. L'attelage des quatre, à *ST*, fonctionna finalement très bien tant qu'Alain ne chercha pas à prendre vraiment la direction de l'ensemble. Jean-Daniel Reynaud nous apportait une sagesse souriante et rigoureuse, et Jean-René Tréanton, qui se chargeait des recensions et des chroniques, y ajoutait une touche de persiflage et d'humour qui nous aidait, surtout Alain et moi, à ne pas trop nous prendre au sérieux. » (*Ma belle époque. Mémoires I, 1947-1969*, Fayard, 2002, p. 209).

Les quatre fondateurs s'inspirent de formules d'enquête découvertes outre-Atlantique. Depuis 1949, ils ont tous séjourné aux États-Unis, dans le cadre de bourses de recherche, de missions de productivité, d'invitations sous des statuts divers. Autour des années du lancement de *ST*, Crozier devient proche de William F. Whyte, qui a mis au clair dans la postface de 1955 à *Street corner society* sa conception de l'enquête par observation participante. En matière d'enquêtes statistiques, l'auteur de référence est Paul F. Lazarsfeld, que Jean Stoetzel, vice-président de *ST* (la présidence revenant à Georges Friedmann), contribue à faire connaître en France. Le « credo commun » aux quatre fondateurs, bien défini par Borzeix et Rot, repose sur trois lignes de force : « une défiance affichée à l'égard du Parti communiste et du marxisme idéologique », une distance « vis-à-vis de la sociologie spéculative et de la philosophie », et enfin un paradigme naissant, celui « d'une sociologie de l'acteur que chacun des fondateurs taillera à sa propre mesure : elle se déclinera un peu plus tard chez Michel Crozier sous la forme de l'analyse stratégique, chez Alain Touraine par la sociologie de l'action et chez Jean-Daniel Reynaud par la sociologie de la régulation » (pp. 25-26). Ces trois orientations trouveront des prolongements institutionnels

durables dans les cadres respectifs du Centre de sociologie des organisations, du Laboratoire de sociologie industrielle et de ses continuations au Centre d'études des mouvements sociaux puis au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, et du laboratoire de sociologie du CNAM.

Elles vont de pair avec une ouverture sur la cité et le refus d'un académisme étroit. De 1959 à 1961, Reynaud est Délégué général à la promotion sociale auprès du Premier ministre Michel Debré. Crozier et Reynaud ont fait partie du comité directeur du Club Jean Moulin (voir C. Andrieu, *Pour l'amour de la République. Le Club Jean Moulin, 1958-1970*, Fayard, 2002). Touraine milite au PSA puis au PSU. Les recherches dont rend compte *ST* ont souvent été menées à bien grâce au soutien de hauts fonctionnaires, de dirigeants et cadres d'entreprises, de responsables syndicaux – professions qui vont fournir une part importante du lectorat de la revue. Deux partenaires, l'Institut des sciences sociales du travail et les Éditions du Seuil, jouent un rôle stratégique dans la genèse et les débuts de *ST*.

En 1958, le titre de la revue en projet était *ST, revue trimestrielle de l'Institut des sciences sociales du travail*. Créé en 1951 par l'Université de Paris et le ministère du Travail, l'ISST réunit des responsables de l'administration publique, des dirigeants d'entreprises, des syndicalistes et des universitaires avec une mission principale de formation syndicale (voir M. Rose, *Servants of post-industrial power ? Sociologie du travail in modern France*, Macmillan, 1979 et L. Tanguy, « Retour sur l'histoire de la sociologie du travail en France : place et rôle de l'Institut des sciences sociales du travail », *Revue française de sociologie*, 2008, 49, 4). Il se dote en 1954 d'une unité de recherche, dirigée par Stoetzel, dont les travaux, qui mobilisent des budgets plus importants que ceux du Centre d'études sociologiques, vont occuper une grande place dans *ST*.

L'étude sur l'usine de tôlerie de Mont-Saint-Martin à Longwy, dirigée par Touraine et Reynaud, soutenue par le Commissariat général du Plan, financée par la Communauté européenne du charbon et de l'acier et aussi, pour partie, par le plan Marshall, joue un rôle pivot parce qu'elle permet de recruter et de tester au sein de l'ISST des chercheurs dont certains vont faire partie de la deuxième génération des animateurs de *ST*, Mottez et Durand ; Jacques Dofny, de nationalité belge, sera expulsé de France après avoir signé l'appel des 121 en faveur de l'insoumission en Algérie : il mettra ses talents d'organisateur au service du développement de la sociologie québécoise. Embauchés à l'ISST fin 1954, Dofny et Mottez se désignaient comme « les Gaston » : tels les Dupont et Dupond chers à Hergé, ils enquêtaient maladroitement sur les sidérurgistes lorrains, sous la direction de Reynaud et Touraine, qu'entre eux ils appelaient leurs *Leiter*, un terme dont beaucoup de Français venaient de découvrir le sens sous l'Occupation (voir G. Rot et F. Vatin, « L'enquête des Gaston ou les sociologues au travail. Jacques Dofny et Bernard Mottez à la tôlerie de Mont-Saint-Martin en 1955 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008, 175).

ST paraît aux Éditions du Seuil, qui ont publié des textes critiquant la politique française en Indochine puis en Algérie, et qui lancent en 1959 le premier livre du Club Jean Moulin, *L'État et le citoyen*, dont Crozier est l'un des auteurs. À leur catalogue, Paul Mus, Serge Mallet, Joffre Dumazedier, Edgar Morin, plus tard John Goldthorpe, Pierre Grémion, Erhard Friedberg, etc. ; et surtout, au début des années 1960, les ouvrages majeurs des responsables de *ST* : en 1963, *Le phénomène bureaucratique* (Crozier) et *Les syndicats en France* (Reynaud) ; en 1965, *Sociologie de l'action* (Touraine). Ces livres novateurs suscitent des débats, notamment dans les pages de *ST* et de la *Revue française de*

sociologie, mais aussi à l'étranger. Si *Le phénomène bureaucratique*, issu de la thèse d'État de Crozier, devient un best-seller aux États-Unis après sa parution aux Presses de l'Université d'Harvard (Crozier déclinera l'offre d'aller exercer comme professeur titulaire dans cet établissement), la *Sociologie de l'action* d'Alain Touraine exerce une forte influence dans le monde latino-américain via sa traduction en espagnol.

L'orientation internationale de la revue est fortement affirmée. Borzeix et Rot montrent que *ST* fait place, pour un tiers de ses pages, à des auteurs non francophones, souvent sollicités dans le cadre de numéros thématiques (Amérique latine, Brésil, Pologne, etc.). Certains articles portent la signature de personnalités encore peu connues : Bruno Trentin, qui dirigera la Confédération générale italienne du travail, Fernando Henrique Cardoso, qui présidera la République du Brésil. Du jeune Pierre Bourdieu paraissent deux articles de sociologie de l'Algérie – sur la hantise du chômage parmi les ouvriers, et sur les transformations des attitudes à l'égard du temps parmi les paysans.

L'ouvrage au total se distingue par un souci constant de recoupement entre différentes sources et témoignages, ainsi que par une grande vigilance dans l'évitement de l'écueil du présentisme. Il est toutefois dommage que l'analyse de certains des choix éditoriaux de la revue n'ait pas donné lieu à de plus amples développements. Certes, Borzeix et Rot retracent précisément les conditions dans lesquelles la mouvance navillienne, bien représentée dans le *Traité de sociologie du travail* de 1961-1962, tient peu de place dans les pages de la revue (les *Cahiers de l'automation* avaient été créés deux ans avant *ST* ; Pierre Naville s'était quelque peu dérobé aux invitations de Touraine à contribuer à *ST* ; le seul article de lui qui paraisse dans la revue donne lieu à un aigre échange de courrier suite aux retouches apportées par la rédaction) ; par ailleurs, elles relèvent à

juste titre que l'observation participante est la méthode la moins sollicitée dans les travaux publiés, et citent l'article de Jean Peneff, « Les débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine » (*Sociologie du travail*, 1996, 38, 1), qui mentionne une série de recherches françaises dont les auteurs n'ont pas contribué à *ST*. Mais elles auraient pu pousser plus loin l'analyse des références étatsuniennes de *ST*. Il y avait lieu d'opérer une plus nette distinction entre deux conceptions de l'enquête de type ethnographique, l'une plutôt pratiquée par Whyte d'une part, l'autre inspirée par Everett C. Hughes à Chicago puis en Californie d'autre part. Jennifer Platt a relevé que « le groupe d'Harvard était très engagé dans la sociologie industrielle et adoptait souvent le point de vue des directions – ce qui n'est pas surprenant, puisque la plupart des travaux étaient réalisés dans l'École de Commerce. Leur approche n'avait donc rien à voir avec l'idéologie et le style "contre-culture" chers aux disciples californiens de la tradition de Chicago » (« Hughes et l'école de Chicago : méthodes de recherche, réputation et réalité », *Sociétés contemporaines*, 1997, 27, p. 24). Whyte était allé travailler à l'université de Chicago mais avait conservé une affinité pour le style de travail qui prédominait à Harvard, où il s'était formé. Tréanton, qui a eu certes le mérite de rédiger les premières recensions françaises de livres de Hughes, exprime sa préférence pour Whyte plutôt que pour ce dernier, et les choix éditoriaux de *ST* vont bien dans ce sens : pas beaucoup de marxisme, mais pas non plus d'écho aux travaux sur des *underdogs* chers à l'École de Chicago première manière, *hobo*, *jack-roller*, entraîneuse de *taxi-dance hall*, ou seconde manière, aliénés de Goffman, pianistes de bastringue de Becker, etc. – autant de recherches individuelles menées longuement et avec très peu de moyens. Les préférences thématiques et méthodologiques de *ST* étaient bien en rapport avec les caractéristiques des principaux commanditaires de l'ISST, et plus

largement avec l'environnement institutionnel dans lequel évoluaient les fondateurs de la revue. Dans le contexte d'un vigoureux essor du capitalisme managérial, il était souhaitable d'apporter des réponses aux problèmes sociaux qui se posaient aux directions des ressources humaines des grandes organisations publiques ou privées, ou aux partenaires de ces DRH du côté des syndicats de salariés. S'ensuivait un type de recherche impliquant en général une division du travail au sein des équipes de recherche (entre les « Gaston » et les « Leiter ») et la fourniture aux commanditaires de premiers comptes rendus rédigés dans d'assez courts délais – Peneff souligne que l'observation participante approfondie prend beaucoup de temps ; or, Crozier et Touraine ont toujours aimé travailler vite (« Je voulais que l'enquête fût réalisée très vite car j'avais remarqué que la rapidité est un facteur de succès », dit Crozier à propos de son enquête sur le monopole français des tabacs [2002, p. 113]).

Autre critique, la formule-titre « genèse d'une discipline » est discutable : l'un des points sur lesquels s'entendent les membres du quatuor est la reconnaissance de leur commune appartenance à une discipline, la sociologie, dont la genèse est déjà ancienne et dont la sociologie du travail n'est qu'une déclinaison en termes de domaine. Crozier s'intéresse aux organisations bureaucratiques davantage qu'au travail, Touraine va se tourner vers l'étude des mouvements sociaux, les quatre fondateurs de *ST* sont avant tout des sociologues, non des sociologues du travail.

En dépit de ces deux réserves, l'ouvrage est destiné à faire référence grâce à la clarté de ses formulations, à l'originalité des thèses défendues, à l'ampleur de la documentation rassemblée. Il est doté d'un index des noms et des matières, et d'une bibliographie solide. Défauts mineurs : quelques noms sont estropiés, on relève une tendance à redoubler les « n », dans le prénom de Viviane Isambert ou

dans les patronymes Hyman et Braverman ; Maurice Montuclard est parfois doté d'une particule (probablement du fait d'une confusion subconsciente avec Maurice de Montmollin). Mais on doit saluer la présence de fac-similés bien choisis (lettres, questionnaires, cartes perforées, etc.) qui participent d'une *thick description* des méthodes de travail des sociologues d'il y a un demi-siècle.

Alain Chenu

*Observatoire sociologique du changement
Sciences Po-Cnrs*

Duru-Bellat (Marie). – *Le mérite contre la justice.*

Paris, Les Presses de Sciences Po (Nouveaux débats), 2009, 166 p., 12 €.

Les notions de mérite et de justice renvoient à une longue tradition remontant à l'antiquité grecque. Au XX^e siècle, ces termes ont inspiré aussi bien des auteurs anglo-saxons – sociologues, philosophes et économistes tels que Talcott Parsons, John Rawls ou Amartya Sen – que français, comme en témoignent les écrits récents de François Dubet et Patrick Savidan. À cette abondance d'analyses, il faut ajouter un engouement politique et idéologique. Les questions du mérite et de la justice ont fait irruption dans le débat public, notamment lors de la dernière campagne présidentielle de 2007. Le futur président s'est positionné « contre l'égalitarisme, l'assistantat, le nivellement ; pour le mérite, la juste récompense des efforts de chacun et la promotion sociale ». Quelles sont les significations de ces termes ? L'égalité s'oppose-t-elle forcément au mérite ? L'assistantat à la juste récompense ?

La réflexion menée par Marie Duru-Bellat ne se limite pas à la cohabitation entre mérite et justice. La promotion du mérite s'est en effet accompagnée du succès grandissant du thème de l'égalité des chances. Mérite, justice, égalité, termes omniprésents et polémiques, font

l'objet d'usages fluctuants selon les circonstances. La méritocratie tout comme la justice ou l'égalité des chances sont de fausses évidences. Elles posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses ; elles renvoient à des choix de société dont il faut éclairer les tenants et les aboutissants. Autant de raisons qui justifient l'analyse menée par Duru-Bellat dans son récent ouvrage, *Le mérite contre la justice*. Sur cette question, l'auteur poursuit une réflexion déjà engagée avec Élise Tenret sur l'emprise de la légitimité scolaire et Yaël Brinbaum sur la méritocratie scolaire.

Le chapitre premier de l'ouvrage est consacré aux justifications naturaliste, psychologique et sociale du mérite. Une justification ancienne et toujours actuelle du mérite réside dans sa naturalisation. La dissymétrie des positions sociales entre hommes et femmes a longtemps été expliquée par leurs spécificités biologiques, qui justifiaient une « égalité dans la différence » : la nature fixait les compétences immanentes de chaque sexe. Les débats sur le « sexe du cerveau » et le succès des neurosciences témoignent de la prégnance contemporaine de ces justifications naturalistes des mérites. Dans les explications des difficultés scolaires des élèves, la centration sur les troubles de comportements, les inaptitudes ou anomalies précoces révèle une psychologisation qui constitue, tout comme la référence à la nature, une dénégation des déterminants sociaux.

La psychologie contemporaine a bien montré le caractère « psychologiquement fonctionnel » de la croyance en un monde juste portée par les explications naturalistes. Cette croyance, qui serait d'autant plus nécessaire que l'on est soi-même démuné, participe aux systèmes de légitimation du monde. Dans les sociétés libérales occidentales, cette croyance est confortée par la norme d'internalité, norme de jugement accordant aux individus un rôle causal aux événements de leur vie au détriment des explications en termes de destin, de hasard ou de déter-

minants sociaux. Une partie de ces approches psychologiques sont parfois voisines des analyses sociologiques. Ces dernières sont toutefois davantage centrées, dans la postérité de Max Weber, sur la croyance en la légitimité des règles propres à tout mode de domination et sur le rôle des idéologies qui structurent les schémas cognitifs et délimitent le pensable et l'impensable.

Au-delà d'une synthèse bienvenue des modalités de justification du mérite, Duru-Bellat présente des travaux sociologiques récents, notamment ceux de Dubet, qui se sont attachés à montrer que les dominants et dominés ne partagent ni la même définition du mérite, ni les mêmes univers de justice. Les ouvriers préfèrent l'égalité ; les cadres, et plus encore les indépendants, accordent une place plus grande au mérite. Cette variation des croyances est également présente au niveau international. Aux États-Unis, en Allemagne ou au Japon domine l'idée d'une récompense juste des efforts et de capacités de chacun. Cette croyance est moins présente en France et encore moins dans les pays d'Europe centrale, pour lesquels les inégalités sociales sont jugées plus souvent peu légitimes, c'est-à-dire injustes.

La définition du mérite scolaire est abordée dans le deuxième chapitre. Quelle est la pertinence de la notion ? Les données mobilisées par Duru-Bellat sont classiques. La proportion d'enfants de cadres dans la population active est d'environ 15 % parmi les 20-24 ans et ceux-ci représentent 30 % des effectifs universitaires, 60 % des élèves des écoles d'ingénieurs et plus de 80 % des diplômés des grandes écoles. La genèse de ces inégalités scolaires a été largement étudiée. Dès 5 ans, les concurrents de la compétition scolaire sont déjà inégaux : les inégalités de développement cognitif et langagier entre les enfants s'expliquent pour 70 % par le milieu familial, notamment le style éducatif des parents. Ces inégalités initiales, loin d'être limitées par l'école, s'accroissent au cours de la

scolarité. À la fin de la scolarité primaire, 94 % des enfants de cadres ont échappé au redoublement. Cette proportion n'est que de 66 % parmi les enfants d'ouvriers. À ces inégalités de compétences, très tôt établies, s'ajoutent des inégalités d'orientation – à compétences égales, les enfants d'ouvriers choisissent plus fréquemment des orientations courtes – et des inégalités liées au contexte de scolarisation. La fréquentation des « bons établissements », dont les enfants d'origine aisée bénéficient davantage, exerce un effet favorable sur les aspirations professionnelles et les apprentissages scolaires. Finalement, les inégalités sociales de destins scolaires sont tellement massives et constantes qu'il est difficile de les relier à un quelconque mérite individuel. Les trois quarts des enseignants considèrent d'ailleurs que l'école ne modifie pas de façon essentielle les inégalités sociales entre élèves si bien que, pour reprendre l'expression de Rawls, « nul ne mérite totalement son mérite ». Les différences de cursus scolaires entre élèves sont-elles pour autant des inégalités injustes ? Pas forcément. Une partie de ces inégalités scolaires ne provient pas d'inégalités familiales ou d'un déficit de la méritocratie scolaire, c'est-à-dire d'une inégalité des chances scolaires. L'argumentation est certes recevable mais la faible consistance de la notion de mérite scolaire individuel débouche sur une frontière empirique totalement indéfinie entre ce qui est mérité ou pas, juste ou injuste. Seule une minorité d'adultes considèrent d'ailleurs que l'école récompense les capacités et les efforts individuels. Le scepticisme sur l'effectivité de la méritocratie scolaire est commun aux analyses scientifiques et à l'opinion.

La question du mérite dans la « vraie vie » est abordée dans le chapitre 3 de l'ouvrage. Reposant sur une sélection limitée et arbitraire des compétences individuelles, les classements scolaires constituent-ils une « tyrannie » dont l'emprise se perpétue sur le marché du travail ? En France, il existe une relation

forte entre diplôme et emploi. En ce sens, le mérite scolaire, dont les ambiguïtés sont pourtant patentées, exerce ses effets de façon durable. Il faut toutefois limiter cet effet de plusieurs façons. D'abord, le lien entre type de formation et type d'emploi est assez souple, tout particulièrement pour les diplômés des sciences sociales et humaines, pour lesquels l'emploi est fréquemment sans rapport avec la formation. Ensuite, l'abondance du nombre de diplômés du supérieur pour les générations nées à partir du milieu des années 1960 aboutit à diminuer le rôle sélectif des diplômes : les employeurs deviennent plus sensibles à d'autres compétences individuelles telles que les qualités relationnelles, le dynamisme, etc. Enfin, les employeurs peuvent prendre en considération des indicateurs tels que l'origine ethnique, le sexe ou la stature, notamment la taille, dont on connaît les effets sur la carrière professionnelle. Le recours à d'autres critères de sélection que le diplôme semble parfois plus légitime que ce dernier mais moins légitime lorsque sont valorisées des compétences sociales éventuellement liées à l'origine sociale telles que l'aisance linguistique ou la présentation de soi. Si le recours au seul mérite scolaire n'entraîne pas l'adhésion, les solutions alternatives ne sont pas forcément plus justes.

L'analyse du mérite dans la vie professionnelle peut également se centrer sur l'opinion des individus. Les enquêtes montrent que si la rémunération plus élevée des diplômés fait consensus parmi les cadres diplômés, les actifs peu diplômés considèrent qu'il serait légitime d'accorder une plus grande importance aux qualités morales, au sens du contact, aux conditions de travail exigeantes et aux responsabilités effectives. Le débat sur ce point aurait pu être approfondi davantage eu égard aux questions d'actualité posées par la réforme des retraites ou le statut particulier de la responsabilité des dirigeants des grandes entreprises, pour lesquels le licenciement est associé

à des compensations financières parfois considérables. Dans cette situation, largement médiatisée, comment définir le mérite quand même l'échec est récompensé ? D'autant que, parallèlement, une partie des actifs n'occupent pas la position sociale correspondant à leur niveau de diplôme. Ceux-là sont les plus critiques à l'égard de la méritocratie scolaire. L'analyse montre nettement qu'une définition consensuelle du mérite est une impasse puisqu'elle nécessiterait que les individus partagent les mêmes valeurs ; situation impossible puisque les valeurs sont en partie corrélées aux positions sociales.

Le dernier chapitre est consacré à « l'enfer du seul mérite ». Une société davantage fondée sur le mérite serait-elle plus juste, plus efficace, plus enviable ? La méritocratie scolaire produit déjà une perversion des missions de l'école. Le savoir pour tous est fortement concurrencé par le travail continu de sélection opéré par l'école. Le principe de l'égalité des chances n'a plus pour objet d'assurer un savoir minimum, comme l'atteste la proportion des sorties sans diplôme (17 % des sorties du système éducatif), mais tente d'abord d'organiser une juste inégalité des résultats lors de la sélection et la fabrication des élèves jugés les plus brillants. L'hégémonie du mérite s'affirme au détriment d'une égalité qui donnerait à chacun des chances d'insertion sociale et professionnelle. Cette sélection constitue un coût pour les perdants de la compétition scolaire en termes d'estime de soi, un coût économique lié à la sur- et à la sous-éducation et une discrimination sociale quand sont écartés de l'emploi des individus sans diplôme alors que celui-ci n'est pas indispensable pour assurer le travail demandé. L'hégémonie du mérite stimule aussi la « partialité légitime » des familles, qui œuvrent de façon déterminante au développement cognitif de leur progéniture. Nul n'ayant mérité sa famille et les avantages qu'elle procure, l'action publique peut légitimement se donner pour objectif

de taxer les héritages, de limiter le piston et de modifier les stratégies scolaires de partialité légitime des parents en égalisant par exemple les différences de qualité des établissements.

Dans le monde du travail, l'enfer du seul mérite produit le culte de la performance et les « maladies de l'excellence » – stress, *burn out*, syndromes dépressifs liés au travail – attachées à la tyrannie de la norme d'internalité. La tyrannie du mérite favorise aussi une lecture morale des inégalités : l'indifférence et la suspicion à l'égard des perdants, l'acceptation d'inégalités grandissantes et le refus de la redistribution. Si une société totalement assujettie au mérite devient tyrannique et en partie arbitraire, le rejet de celui-ci au nom de la justice et de l'incertitude du mérite pose la question de la distribution des récompenses individuelles face aux contributions inégales des individus au bien commun. Duru-Bellat conclut en faveur d'un mérite pondéré et d'une polyarchie des principes de justice. Elle s'interroge aussi sur l'engouement consensuel à l'égard des politiques de discrimination positive, censées assurer l'égalité des chances et susceptibles de masquer un conservatisme discret sur les inégalités effectives.

Le livre est clair et richement documenté. Une réserve toutefois peut venir au lecteur. Duru-Bellat débute son ouvrage en référence au programme politique de l'actuel président de la République. Pour cette raison, il aurait été possible de soumettre à l'épreuve du débat les principales mesures prises au nom du mérite et de la justice : instauration du bouclier fiscal, réduction des droits de succession, assouplissement de la carte scolaire, limitation accélérée de la scolarité à deux ans, etc. L'auteure limite les exemples d'actualité qui pourtant ne manquent pas. En ce domaine, il existe parfois une autocensure des chercheurs reposant probablement sur l'idée qu'une analyse scientifique est plus facilement acceptée, en tout cas moins critiquée, si elle ne débouche pas sur des

interrogations trop directement politiques. L'analyse n'est pourtant pas moins scientifique en évitant les questions vives ; son utilité sociale est seulement moindre. Ce reproche est toutefois difficile à soutenir pleinement, l'ouvrage de Marie Duru-Bellat a justement le mérite d'aborder des questions épineuses et risquées...

Pierre Merle

IUFM de Bretagne – Université de Bretagne occidentale

Liebow (Elliot). – *Tally's corner. Les Noirs du coin de la rue.*
Traduction et préface de Célia Bense Ferreira Alves.

Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Le sens social), 2010, 160 p., 12 €.

Ce petit livre – par la taille – est un grand classique de l'ethnographie urbaine, aussi apprécié par les spécialistes de l'étude de la pauvreté en tant que modèle d'enquête et de rédaction (voir l'introduction à la réédition, en 2003, de William Julius Wilson) que par les spécialistes de la démarche ethnographique (voir M. Duneier, « On the legacy of Elliot Liebow and Carol Stack : context-driven fieldwork and the need for continuous ethnography », *Focus*, 2007, 25, 1). Apprécié aussi par un lectorat grand public puisque, selon l'enquête auprès des éditeurs d'Herbert Gans (« Best-sellers by sociologists », *Contemporary sociology*, 1997, 26, 2), le livre s'est vendu, entre 1967 et 1995, à 700 000 exemplaires, la plus forte diffusion d'un livre de sociologie après l'ouvrage de David Riesman, Nathan Glazer et Reuel Denney, *The lonely crowd*. Thèse d'anthropologie entreprise sous le patronage du sociologue Hyman Lewis, auteur d'un classique des études de communautés du sud, *Blackways of Kent*, l'ouvrage d'Elliot Liebow rend compte d'une recherche réalisée dans le ghetto noir de Washington en 1962-1963, à un

moment critique de la lutte des Noirs pour l'égalité raciale. La question n'est pas mentionnée autrement que dans quelques allusions, car ce sont ici les activités ordinaires de l'existence des jeunes hommes Noirs qui sont examinées, dans le contexte d'un manque endémique de travail, d'instabilités familiales – une situation sur laquelle le sociologue Franklin Frazier attirait au même moment l'attention dans son ultime essai, « Condition of Negroes in American cities » (*Transactions of the fifth world congress of sociology*, Washington DC, 2-8 september 1962, vol. 3).

Au moment où Liebow a commencé ses recherches, les hommes des ghettos constituaient une population mal connue des sciences sociales. Contrairement aux femmes et aux enfants, ces hommes n'avaient que peu de contacts avec les services sociaux ; ils échappaient également aux agents recenseurs. Le titre de l'ouvrage indique où on les trouve lorsqu'ils ne travaillent pas et ne sont pas occupés par leurs affaires sentimentales ou sexuelles : au coin de la rue, plus facilement que chez eux, si ce terme désigne le logement où vivent leurs femmes et enfants. Liebow a pour objectif de fournir au lecteur une compréhension approfondie des comportements et du « monde intime » de ces hommes qui ne sont généralement connus des classes moyennes blanches que par une accumulation de traits négatifs stéréotypés. La documentation utilisée en vue de cet objectif a été obtenue en suivant dans leur existence quotidienne un groupe d'une vingtaine d'habitants d'un même quartier de Washington. Liebow retient comme exemples principaux quatre d'entre eux, âgés de 24 à 33 ans, des hommes pas du tout ou faiblement scolarisés, et qui occupent, quand ils travaillent, des emplois de manœuvre du bâtiment, de concierge, de livreur, etc. Une annexe qui explique comment Liebow est entré en contact avec eux insiste sur la barrière que constituait le fait qu'il était un Blanc, et présente avec prudence et modestie ce

qu'il a perçu des perceptions de lui-même par ses enquêtes.

L'organisation de l'ouvrage en chapitres est calquée sur le découpage conventionnel des activités de ces hommes dans la vie quotidienne : le travail, les relations avec leurs enfants et ceux de leurs compagnes du moment, avec leurs épouses, avec leurs maîtresses, et enfin avec leurs réseaux d'amis et de connaissances. La rédaction, vivante et riche en illustrations précises, fait accéder progressivement le lecteur à la perspective de l'auteur. Par exemple, le premier chapitre part d'une scène banale : le passage en camionnette, tôt le matin, d'un employeur qui cherche à recruter pour la journée des manœuvres, mais essuie de nombreux refus d'hommes adultes qui semblent pourtant inoccupés. En montrant ce qui explique ceux-ci, Liebow offre une récusation efficace du stéréotype affirmant que ces hommes refusent tout travail.

Quels sont les mérites particuliers de l'ethnographie de Liebow ? D'abord de ne pas s'être laissé abuser par les propos tenus par les hommes étudiés, propos qu'il rapporte par ailleurs abondamment. Ces propos, souvent des remarques saisies au vol, sont replacés dans un contexte plus large, dont les actes postérieurs ou passés, les propos recueillis à un autre moment sont les éléments essentiels, avec les situations d'interaction dans lesquels ils sont prononcés – puisque, comme le remarque Liebow en citant Everett Hughes, « l'essence des interactions sociales est la dissimulation et la protection de son moi » (p. 135). Liebow met à l'épreuve les interprétations qu'il propose en les confrontant à d'autres exemples qui démentent fréquemment le sens qu'un observateur serait tenté de leur conférer immédiatement. L'interprétation que donne Liebow de leurs comportements s'écarte des stéréotypes constitués, mais aussi souvent des interprétations que suggèrent les explications des intéressés. Ces analyses

font évidemment douter de la solidité des recherches reposant sur des questionnaires ou des entretiens, même approfondis – mais Liebow ne relève pas ce point ; elles devraient aussi faire réfléchir ceux qui n'ont pour modèles de comportements que ceux que leur inspire la « rationalité » confortable de leurs bureaux d'universitaires. Liebow insiste sur les dimensions temporelles spécifiques de l'existence de ces hommes, par lesquelles ils se distinguent fondamentalement de leurs homologues des classes moyennes. Leurs actions s'inscrivent toujours dans des temporalités courtes, aussi bien en matière de travail qu'en matière de relations sentimentales ou de relations d'amitié intense avec les hommes partageant leur temps au coin de la rue. Accompagnées de services variés, de prêts d'argent, de soutiens affectifs, ces relations d'amitié sont présentées ostensiblement par les hommes comme désintéressées, mais l'observation prolongée montre qu'elles résistent mal à la pression d'une crise ou d'un conflit d'intérêts, et durent le plus souvent peu de temps.

Bien que l'ouvrage abonde en scènes et en anecdotes, on est donc très loin, avec Liebow, d'une ethnographie essentiellement descriptive, même si c'est ainsi qu'a sans doute été lu l'ouvrage par une partie de ses lecteurs. On trouve dans les notes et dans la conclusion les principaux éléments pour saisir les analyses de la pauvreté urbaine auxquelles s'opposent les analyses de l'auteur, c'est-à-dire les théories de la « culture de pauvreté ». Formulées initialement par l'anthropologue Oscar Lewis, reprises et prolongées à propos des Noirs américains dans un rapport officiel du sociologue et sénateur Patrick Moynihan, en 1965, ces analyses avancent qu'un ensemble de normes et d'attitudes produites par l'adaptation aux circonstances défavorables enferment les habitants des ghettos noirs dans un état de pauvreté qui se transmet de génération en génération. À cette interprétation, qui attribue un rôle « pathologique » à la

structure matriarcale de la famille noire, Liebow oppose une interprétation structurale analogue à celle qu'esquissait Frazier (qu'il ne cite pas sur ce point). Le plus souvent dépourvus d'instruction formelle et de qualification professionnelle, et ainsi condamnés à des emplois mal rémunérés et sans avenir auxquels ils ne peuvent s'attacher, les hommes du ghetto se trouvent hors d'état de réaliser ce à quoi ils aspirent : se marier et subvenir aux besoins d'une famille, « ce qui fait que, dans notre société, on est un homme » (p. 130). Ces hommes, qui tirent de leurs expériences de travail une absence de confiance en eux-mêmes, rapportent leurs échecs à la maison, c'est-à-dire constatent leur incapacité à remplir leurs rôles de maris et de pères, qu'ils justifient à l'occasion par une « théorie de l'imperfection masculine ». Ils se tournent ainsi vers un « système fantôme de valeurs élaboré à partir de fictions publiques » (p. 131) qui inspire leurs propos en présence de leurs pairs. Liebow conclut que « le comportement des hommes noirs de classe populaire n'apparaît pas tant comme une façon de réaliser les buts et les valeurs différentes de [leur] propre sous-culture, ou comme une façon de se conformer aux modèles que prône celle-ci que comme [leur] façon d'essayer de réaliser de nombreux buts et moyens de la société dans son ensemble, de ne pas y arriver, et de masquer [leur] échec à [leurs] yeux et aux yeux des autres » (p. 135).

Pour toute recherche de ce genre, on ne peut manquer de se poser la question du domaine de validité des résultats obtenus à partir de l'observation, à un moment particulier de l'histoire, d'un groupe d'individus rencontrés fortuitement. On peut relever d'abord que Liebow n'a pas accordé beaucoup d'attention à des éléments qui sont apparus ultérieurement importants. Il ne signale qu'en passant, et sans jamais entrer dans le détail, les contacts pourtant assez fréquents des hommes « du coin de la rue » avec la police (à l'occasion de

violences sur leurs compagnes, leurs pairs, et parfois de vols) et leurs séjours en prison. Quoiqu'un flux régulier d'enquêtes ethnographiques – depuis *The social order of the slum* (1968) de Gerald Suttles, *All our kin* (1974) de Carol Stack, *A place in the corner* (1976) d'Elijah Anderson, jusqu'à *Streetwise* (1990) du même Anderson et *Slim's table* (1992) de Mitchell Duneier, ou plus récemment *Off the books: the underground economy of the urban poor* (2006) de Sudir Vankatesh – aient porté sur les quartiers urbains pauvres, les recoupements avec l'enquête de Liebow ne sont pas nombreux, et ils suggèrent plutôt qu'il existe une diversité dans la population de ces quartiers que l'ouvrage d'Elliot Liebow laissait dans l'ombre. Sous le rapport des évolutions qui ont concerné ces quartiers au cours des soixante dernières années, les comportements décrits dans *Tally's corner* se placent avant la réforme des aides aux familles qui élèvent un enfant (qui favorisait l'éloignement des pères) et surtout avant le développement massif d'une économie reposant sur la drogue.

La traduction française, dont les partis pris sont explicités, a évité judicieusement les anachronismes qu'aurait comportés l'usage d'un vocabulaire trop contemporain. Soulignons aussi la pertinence d'une introduction substantielle qui replace l'ouvrage dans son contexte historique et de nombreuses notes, biographiques ou autres.

Souhaitons pour terminer que d'autres classiques de la riche tradition ethnographique qui a été longtemps – mais n'est plus – quasiment l'apanage de la sociologie américaine trouvent, sans attendre autant que *Tally's corner*, traducteurs et éditeurs. Un regret : la taille, trop petite pour le format de l'ouvrage, du caractère adopté par l'édition française, qui rend peut-être la lecture moins aisée que celle de l'édition de poche américaine.

Jean-Michel Chapoulie

Université Paris 1

White (Michael J.), Glick (Jennifer E.).
– *Achieving anew. How new immigrants do in American schools, jobs, and neighbourhoods.*

New York (NY), Russell Sage Foundation, 2009, x-226 p., \$ 37,50.

Depuis la loi sur l'immigration de 1965 qui met fin au système des contingents par nationalités instauré en 1924, les États-Unis voient de nouveau arriver des flux importants d'immigrants qui, sans atteindre les niveaux des dernières décennies du XIX^e siècle et du début du XX^e, ont modifié la démographie et les dynamiques sociopolitiques du pays. À la différence des vagues migratoires précédentes, composées pour l'essentiel d'Européens, ces migrants viennent principalement d'Amérique latine (du Mexique en grande majorité) et d'Asie, et ils s'emploient bien moins dans l'industrie que dans le commerce et les services. Leur présence massive et visible sur le sol des États-Unis ravive de vieilles polémiques sur la place des immigrants dans la société américaine. D'aucuns se demandent en particulier – comme l'a fait en 2004 le politiste Samuel Huntington dans un essai retentissant – s'ils parviendront à s'assimiler comme leurs prédécesseurs ou si, au contraire, ils resteront des groupes distincts susceptibles de remettre en question l'identité nationale.

Michael White et Jennifer Glick apportent des réponses importantes à la question du destin de ces nouveaux immigrants. À partir d'une approche longitudinale, ils analysent les trajectoires de plusieurs générations, en plaçant plus particulièrement l'accent sur la réussite scolaire, l'emploi occupé et l'inscription résidentielle. Cette perspective qui, précisent-ils d'emblée, est loin d'être la seule à pouvoir rendre compte de l'immigration contemporaine permet toutefois, selon eux, de fournir des données susceptibles de contribuer de façon originale aux discussions théoriques sur l'assimilation. Après avoir brossé un tableau synthétique de ces nouvelles vagues

migratoires en les comparant aux précédentes, White et Glick consacrent d'ailleurs un chapitre à présenter le cadre de leur recherche par rapport aux différentes théories de l'assimilation. Ils reviennent d'abord à cet effet sur les problèmes épistémologiques posés par les termes « assimilation » et « adaptation » dans les études sur l'immigration aux États-Unis, où abondent des analyses culturalistes, normatives ou à visée téléologique. Si les recherches sur la question ont aujourd'hui dépassé une conception de l'assimilation fondée sur l'adoption progressive des valeurs anglo-saxonnes, ainsi que sa critique que représentait le paradigme du *melting pot*, il n'existe aucun consensus en la matière. Les différentes théories désormais en présence – parmi lesquelles se détache celle de l'« assimilation segmentée » (*segmented assimilation*) – ont toutefois en commun de souligner l'importance du contexte de réception dans la compréhension de l'expérience des immigrants et de leurs descendants. Or, relèvent White et Glick, ces travaux ont trop souvent négligé la distinction fondamentale entre le point de départ d'un flux migratoire et la trajectoire qu'il a ensuite connue sur plusieurs générations.

L'analyse longitudinale qu'ils proposent entend justement rendre compte, à partir d'une même situation initiale, de la diversité des parcours et des facteurs qui les conditionnent. Ils différencient notamment l'impact des politiques migratoires, qui déterminent les conditions d'entrée aux États-Unis et la composition de la population immigrante, et celui des politiques concernant les immigrants, qui renvoient aux conditions de leur séjour, qu'il s'agisse de l'accès à la nationalité américaine ou aux dispositifs d'action publique. Ces deux types de politiques ont des conséquences majeures sur l'entrée des immigrants dans les principaux cercles de la société américaine, soit ce que Milton Gordon, dans un livre célèbre (*Assimilation in American life*, 1964), nomme l'assimilation structurelle,

une notion au centre de la recherche de White et Glick. Pour le mettre précisément en évidence, ils concentrent leur attention sur les trois domaines où l'intervention politique leur paraît avoir le plus d'impact à ce sujet : l'éducation, le marché du travail et la distribution spatiale.

L'école constitue le premier domaine étudié, en ce qu'elle est un lieu majeur de transmission de ressources jouant un rôle essentiel dans l'accès à une position sociale favorable. La réussite scolaire est ainsi, rappellent les auteurs, un indicateur permettant d'apprécier l'assimilation socioéconomique et la mobilité sociale dans les groupes d'immigrants, ainsi que le destin de leurs descendants. En s'appuyant sur les données du recensement et de deux études de cohortes, ils montrent ainsi que, si les immigrants atteignent en moyenne un niveau de formation inférieur à celui des individus nés aux États-Unis, on ne saurait se satisfaire du seul constat de leur moindre réussite scolaire. Une analyse fine des trajectoires met effectivement en évidence le rôle majeur joué par le capital scolaire de la famille et, dans une moindre mesure, par l'ethnicité. L'origine étrangère n'apparaît en revanche être qu'un facteur secondaire des trajectoires éducatives.

L'étude du marché du travail va dans le même sens. Les données longitudinales révèlent tout d'abord que les immigrants et leurs enfants ne réussissent pas moins bien que tous les individus de même origine socioéconomique. Elles traduisent aussi la diversité de parcours et de situations que rendent mal des descriptions dans les catégories simples du succès et de l'échec. Elles remettent surtout en question l'idée d'une assimilation segmentée qui verrait chaque groupe d'immigrants connaître une trajectoire fondamentalement déterminée par les relations ethniques et raciales prévalant dans la société américaine. Si l'identité ethno-raciale des immigrants ainsi que leur langue maternelle constituent assurément des déterminants des trajectoires

individuelles, ces dernières ne s'y laissent pas réduire et, sur la durée, ils tendent même à s'estomper.

Cadre essentiel de la vie sociale aux États-Unis, le quartier est un espace où s'observent les tensions relatives à la coexistence, la diversité des formes de socialisation et les différences d'accès aux services publics. White et Glick lui consacrent pour cette raison un long chapitre où, en utilisant l'indice de dissimilarité, ils mesurent et comparent la ségrégation que connaissent les nouveaux immigrants et les groupes ethniques composant la société américaine. Ils établissent que la ségrégation générale de ces immigrants est relativement faible et inférieure à celle des principaux groupes panethniques (Noirs, Asiatiques, Hispaniques). Leur assimilation résidentielle se produit de surcroît sur la durée, comme en témoigne la comparaison entre les immigrants arrivés avant 1965 et ceux des années 1990, ce qui corrobore l'idée d'un processus individuel qui conduit au mélange résidentiel. Les données disponibles sur les grandes zones métropolitaines (et, notamment, New York, Los Angeles et Chicago) montrent toutefois que ce sont les formes de ségrégation ethno-raciale anciennes qui influent avant tout sur le lieu de résidence où s'installent les immigrants, en particulier pour ceux originaires du Mexique, d'Afrique et des Caraïbes. Il n'y a de ce fait rien qui permette véritablement d'affirmer que les nouvelles vagues migratoires contribuent à accroître la ségrégation dans les villes américaines.

Le chapitre de conclusion présente de façon synthétique d'autres domaines de l'assimilation structurelle : l'acquisition de la langue anglaise, la naturalisation, la formation d'une famille et le mariage hors du groupe d'origine. Dans tous les cas, les indicateurs confirment ce qui a été précédemment établi à propos de l'école, du marché du travail et du logement : à savoir la grande diversité des trajectoires des immigrants issus des dernières vagues migratoires, l'affaiblis-

sement progressif des différences avec les comportements prévalant en moyenne au sein de la société américaine et l'effet des clivages ethno-raciaux anciens sur les conduites des nouveaux venus. Michael White et Jennifer Glick en déduisent que, contrairement à ce que soutiennent les tenants de l'assimilation segmentée, les immigrants arrivés après 1965 sont bien engagés dans un processus d'assimilation à la société américaine, bien que leurs caractéristiques diffèrent sensiblement de ceux qui débarquaient à Ellis Island un siècle plus tôt. La question n'est donc pas, pour eux, de se demander si l'assimilation a eu lieu ou non, mais de l'appréhender dans sa diversité et ses contextes. Ils terminent alors leur ouvrage par un ensemble de préconisations d'action publique. Considérant que ces nouveaux immigrants et leurs descendants finissent par avoir des modes de vie similaires à ceux des individus de même origine nés aux États-Unis, ils recommandent des politiques plus offensives de lutte contre la discrimination raciale, ainsi que des actions centrées sur les enfants, en particulier l'apprentissage de l'anglais.

Didactique et bien documenté, ce livre a vocation à retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'immigration et aux transformations de la société américaine. Il expose en particulier clairement les termes dans lesquels se pose aujourd'hui aux États-Unis la question de l'installation des migrants et de leur inclusion sociale, en soulignant les continuités et les changements intervenus depuis un siècle. Leur étude a ainsi le grand mérite de présenter les débats actuels sur l'assimilation en les confrontant à des données statistiques minutieusement présentées. L'apport des démarches quantitatives dans ce domaine apparaît ici dans toute son évidence, même si l'on peut regretter que le raisonnement des auteurs n'accorde guère de place à d'autres formes d'enquête en sciences sociales. L'analyse des trajectoires aurait ainsi considérablement tiré parti des travaux sur les dimensions

subjectives de l'expérience migratoire et les pratiques ordinaires des immigrants. Deux autres regrets peuvent être par ailleurs formulés. En premier lieu, la conviction maintes fois exprimée d'une poursuite du processus d'assimilation tend à s'accompagner d'une vision irénique du sort des immigrants aux États-Unis, alors que quantité d'études montrent les difficultés qu'ils rencontrent et que la législation rend de plus en plus difficiles leurs conditions de séjour. En second lieu, l'insuffisance du recours à la comparaison internationale prive la démonstration de mises en perspective qui lui auraient donné plus de relief. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage offre un regard précieux sur le devenir des populations issues de l'immigration, que devraient apprécier ceux qui estiment insuffisantes les données disponibles en France à ce sujet.

Dominique Vidal

Université Paris Diderot – URMIS

Gewirtz (Sharon), Cribb (Alan). – *Understanding education. A sociological perspective.*

Cambridge, Polity Press, 2009, 240 p., £ 50.

Understanding education n'est pas, comme le titre (et le sous-titre) pourrait le laisser entendre, un manuel de sociologie de l'éducation. Il l'est certes à certains égards : il présente en effet les principales approches existant dans ce champ, depuis le structuro-fonctionnalisme jusqu'à la sociologie féministe, ainsi que, de manière fort claire, la façon dont le clivage *structure/agency* s'y déploie. Mais cet ouvrage entend avant tout montrer comment, dans ce domaine, les chercheurs incorporent à toutes les étapes de leur travail des présupposés normatifs : cet « agenda normatif » de la sociologie de l'éducation recouvre à la fois les valeurs qui, implicitement ou explicitement, informent les recherches, et les implications qu'elles ont pour l'ac-

tion publique. Sharon Gewirtz et Alan Cribb, à la fois enseignants-chercheurs au King's College de Londres et, notamment pour la première, membre de réseaux d'experts en éducation, livrent ici un livre profondément engagé quant aux finalités que poursuit et devrait poursuivre l'éducation. Cependant, leur thèse – la dimension normative n'est pas un simple fond de carte de la recherche sociologique mais en est constitutive – ne saurait se borner au seul champ de l'éducation, et, de fait, cet ouvrage interroge l'ensemble des pratiques sociologiques.

Les auteurs partent d'exemples : ainsi, les travaux qui s'inquiètent de l'abandon scolaire précoce des filles dans certaines régions du monde reposent sur le présupposé que les acteurs ont « tort » et que le problème est en eux et non dans ce que l'école leur offre. À travers divers exemples, les auteurs montrent que le sociologue se saisit de ces phénomènes parce qu'« il faut faire quelque chose », et même s'il mobilise ensuite une démarche systématique garante d'un travail scientifique, il ne peut raisonnablement prétendre à un regard « de nulle part » (selon l'expression de Thomas Nagel), impersonnel, aculturel...

De manière plus académique, Gewirtz et Cribb présentent ensuite les perspectives concurrentes dominant ce champ de la sociologie – fonctionnalisme, marxisme, interactionnisme symbolique et « nouvelle sociologie de l'éducation » – en y débusquant systématiquement leur dimension normative et idéologique. C'est évidemment très explicite pour la veine marxiste ou pour la démarche bourdieusienne ; cela mériterait d'être souligné pour toute cette « nouvelle sociologie du curriculum », qui analyse comment les structures marquent l'organisation de l'école, la distribution des contenus et cadrent ainsi les expériences scolaires. Même s'il y a dans ces approches des différences quant à la place des structures et de l'« *agency* » (de l'acteur) dans l'explication, elles partagent une forte dimension normative, et de fait pointent

souvent le rôle de l'« *agency* » précisé-ment pour suggérer que le déterminisme des structures n'est pas total et que des changements sont possibles. L'évolution dans la façon de problématiser les inégalités est également révélatrice. Ainsi, dans les travaux sur les inégalités de genre, se sont succédé trois perspectives : celle classique de l'égalité des chances, qui défend un accès égal aux différentes filières telles qu'elles sont ; celle des féministes radicales, qui critique le sexisme caché des formations et remet en cause les contenus et les hiérarchies de savoir ; enfin, une approche poststructuraliste contestant le clivage masculin/féminin lui-même, et pointant le caractère fluide des identités.

Ces glissements s'observent aussi dans les problématiques les plus classiques de la sociologie de l'éducation comme celui de la reproduction. Les recherches, au dire des auteurs, abandonnent l'universalisme et le déterminisme des travaux fondateurs pour examiner comment le processus de reproduction se fabrique différemment selon les lieux, dans le temps, non sans phénomènes de résistance... De manière générale, les sociologues cherchent à articuler des approches déterministes et des approches donnant plus de place à l'« *agency* », ce qui exige davantage de réflexivité et augure évidemment de débouchés politiques contrastés selon que l'accent est mis sur la causalité des structures ou sur les choix des acteurs. Ceci nourrit des débats complexes, comme ceux qui émaillent la sociologie des contenus. Alors que la « nouvelle sociologie de l'éducation britannique » s'est attelée, dans les années 1980, à élucider comment la définition et la distribution des savoirs scolaires, loin de découler des acquis de la science, étaient produites socialement et contribuaient à la reproduction des rapports sociaux, la mouvance poststructuraliste est venue bousculer cette perspective en mettant en cause la possibilité d'établir des savoirs « objectifs ». En réaction, le courant promu par Roy Nash

(« Can the arbitrary and the necessary be reconciled ? Scientific realism and the school curriculum », *Journal of curriculum studies*, 2004, 36, 5), sous l'étendard de « *social realism* », s'est développé contre le relativisme inhérent à ces approches et leur réductionnisme (le savoir comme réduit aux intérêts des groupes dominants ou aux points de vue des acteurs). Il y aurait donc du « nécessaire » et pas seulement de l'« arbitraire » dans les curricula, et, poursuit Nash – qui dévoile ainsi des positions normatives –, il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour que le savoir puisse être une ressource pour la mobilisation et le changement. Il y a donc, à nouveau, une tension entre des perspectives – le constructivisme et le « réalisme » – qui sont imprégnées de présupposés normatifs et d'implications politiques.

Le passage de la science des sociologues aux pratiques des acteurs pose lui-même des problèmes spécifiques, que les auteurs abordent dans le chapitre consacré à l'identité – un autre thème récurrent du champ. Ainsi, en montrant les tensions entre culture scolaire et cultures familiales que vivent parfois les élèves pour construire leur identité, le sociologue est enclin à prôner une éducation multiculturelle, refusant tout ethnocentrisme insidieux. Mais, dans l'action, les éducateurs ont besoin de se reposer sur certaines catégorisations, notamment s'ils veulent mettre en œuvre des pratiques adaptées à certains groupes, au risque de figer des identités en devenir. Ils ne peuvent pas non plus récuser toute hiérarchie, sinon la notion même de progrès scolaire tombe ; comment de plus renoncer à armer leurs élèves pour qu'ils ne soient pas perdants dans la société hiérarchisée qui les attend ? Enfin, faut-il reconnaître des identités dont on sait qu'elles auront des conséquences négatives sur le devenir social des personnes (telle cette *anti-school culture*) ? Ils butent donc très concrètement sur une tension entre recherche d'égalité de reconnaissance (des minorités cultu-

relles) et recherche d'égalité des chances dans la société telle qu'elle est, avec, de plus, le risque de polariser l'attention sur les dimensions culturelles de l'inégalité au détriment des dimensions structurelles, notamment économiques. Face à ces tensions inévitables pour les éducateurs, le sociologue ne peut rester dans sa tour d'ivoire et se doit de les alerter des risques que feraient courir des pratiques superficiellement multiculturelles.

L'analyse des politiques éducatives met également au jour des tensions de ce type, comme le montre l'exemple de l'évolution du travail enseignant. Soucieux de préserver une certaine homogénéité des acquis des élèves, les politiques mettent en place, pour accompagner une autonomie donnant plus de marge de manœuvre aux enseignants, des contrôles plus nombreux de ces acquis, qui, à l'inverse, constituent un contrôle bien plus fort de leurs pratiques. L'effet global sur la créativité pédagogique des enseignants est alors incertain, et les conclusions des sociologues quant aux effets des réformes vont l'être tout autant. Tout dépend des conceptions de l'autonomie : est-elle au cœur de l'expertise professionnelle des enseignants, puisque leur pratique ne se déduit d'aucune règle toute faite ? Au contraire, ne faut-il pas mettre des limites à leur autonomie, pour préserver une égalité des chances d'apprendre des élèves ? Le sociologue se doit d'explicitier cette complexité des effets ambivalents de l'autonomie, ce qui complique évidemment tout jugement évaluatif global sur les politiques en la matière. Pour autant, si les auteurs sont réservés par rapport à toute conclusion politique tirée mécaniquement des recherches, ils récusent aussi nettement une attitude puriste se gardant bien de se salir les mains avec toute implication de ce genre.

Dans la conclusion, Gewirtz et Cribb reviennent avec un dernier exemple sur leur thèse : à propos de l'échec des garçons noirs en Grande-Bretagne, la recherche propose deux types d'explica-

tions sociologiques contrastées : soit celui-ci résulte du racisme de l'école, soit de la culture de ces jeunes et de la pression des pairs (*anti-school peer-group culture*). Ils soulignent qu'en l'état de la recherche il n'existe pas de formule mathématique susceptible de spécifier le poids explicatif de chacune de ces pistes ; le sociologue va donc choisir de mettre l'accent sur l'une ou l'autre, ce qui évidemment a des incidences politiques très différentes – faut-il diriger les efforts vers l'institution ou vers les jeunes eux-mêmes ? La « contamination » des conclusions des sociologues par des choix normatifs, ici évidente, est-elle finalement un problème ou un parti à revendiquer, comme le font avec vigueur les auteurs dans leur conclusion, ode à une « *ethically reflexive sociology of education* » ? Ils ont certes conscience qu'il s'agit là d'une question classique en sociologie, dont ils ont eux-mêmes débattu depuis une décennie avec des collègues comme Martyn Hammersley ou John Abraham (voir leurs contributions, et la réponse de Gewirtz et Cribb, dans le *British journal of sociology of education*, 2008, 29, 5). Le premier prône au contraire comme un idéal à poursuivre une mise à distance stricte des jugements de valeur, et une abstention de toute prescription politique, d'autant plus qu'elle serait présentée comme découlant nécessairement de la recherche. Avec Abraham, on peut souligner que, lorsque les auteurs arguent du caractère souvent indéterminé des résultats pour défendre leur contamination inévitable par des valeurs, cela peut être relativisé en tenant compte du type de recherches, souvent impressionnistes, qu'ils mobilisent ; à propos de l'échec des élèves noirs par exemple, est-il vraiment impossible, en comparant des élèves scolarisés dans des écoles différentes, d'indiquer de quel côté des deux pôles – l'école ou la culture des jeunes – penche le curseur ? Et si ce n'est pas possible, peut-on alors parler de résultat ? Sharon Gewirtz et Alan Cribb ne disent pas un mot des recherches mobilisant des analyses statistiques qui

précisément permettent de chiffrer le pouvoir explicatif des pistes et des variables mobilisées, et donc le degré d'incertitude attaché aux résultats. Sans aller jusqu'à dire que les problèmes qu'ils pointent sont spécifiques aux approches dites qualitatives, il conviendrait au moins d'embrasser toute la variété de la production sociologique.

On peut également contester la thèse selon laquelle toute recherche a de fait des implications politiques univoques, découlant strictement des analyses. Car l'ouvrage pointe à maintes reprises que ces implications sont souvent ambivalentes ; *in fine*, ce sont les valeurs des politiques qui vont trancher, ainsi que des considérations pratiques. Qu'on le déplore ou non, nous ne sommes pas dans une « république des savants », et la plupart des questions d'éducation sont bien moins consensuelles que l'on a tendance à le penser. Mais ceci n'est pas en première ligne dans cet ouvrage : peut-être pris au piège de leurs propres valeurs, les auteurs ont l'air de considérer que tout le monde veut l'égalité à l'école... Il reste que ce livre discutabile rappelle avec force que les travaux des sociologues non seulement peuvent informer les débats publics, mais doivent le faire, avec responsabilité et réflexivité.

Marie Duru-Bellat

OSC – Sciences Po

**Barbier (Marc), Granjou (Céline). –
*Métamorphoses de l'expertise.
Précaution et maladie à prions.***

Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Versailles, Éditions Quæ (Natures sociales), 2010, 304 p., 26 €.

Les débats actuels concernant le changement climatique ou la toxicité des nanoparticules et des nanotubes de carbones invitent à réfléchir sur l'expertise scientifique dans ces sujets où les enjeux sont à la fois économiques, politiques et sociaux. Si la création d'agences

sanitaires destinées à produire une expertise « indépendante » est une étape importante dans l'histoire des crises et des affaires apparues depuis les années 1980, une autre approche consiste à se demander comment ces différents dossiers influencent l'expertise. Dans cette perspective, Céline Granjou et Marc Barbier proposent dans leur ouvrage d'étudier les transformations de l'expertise scientifique à destination politique, à partir du domaine des prions et des encéphalites spongiformes subaiguës transmissibles (ESST) à la fin des années 1990. Le paysage français est marqué à cette époque par l'apparition de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), dont le comité d'experts contribue, selon eux, à une standardisation de l'expertise.

En adoptant une démarche pragmatique et historique, les deux sociologues entendent mettre au jour les dynamiques entre action publique, expertise et recherche. Ils ne se centrent donc pas sur la crise de la « vache folle », mais sur l'évolution de l'expertise, en cherchant à saisir ce que ce domaine fait à l'expertise et à la gouvernance des risques sanitaires. L'un des intérêts de cet ouvrage est de se démarquer des discours qui conçoivent la participation du public comme le moyen permettant de garantir la défense de l'intérêt général dans le domaine des sciences et des techniques. Les auteurs proposent une analyse du fonctionnement des comités d'experts et du travail de production des énoncés d'expertise afin de dégager les normes que les acteurs suivent et les évolutions entre les différents comités. À partir de ce travail sur l'expertise à destination politique, l'ambition de l'ouvrage est de contribuer à l'étude des rapports entre science et politique. À quelles conditions des experts parviennent-ils à produire des avis dans un domaine caractérisé par l'incertitude ? Comment l'expertise réussit-elle à s'affranchir de la demande politique ? De manière plus générale, il s'agit de démontrer que le domaine des ESST

permet de repenser les relations entre expertise et action publique.

Le livre aborde successivement la structuration progressive du domaine de recherche sur les maladies à prions, les différents styles d'expertise, les relations entre les experts et leur tutelle, et les relations entre experts et citoyens à partir du thème de la formulation du risque. Afin de saisir l'évolution des connaissances sur les maladies à prions et les ESST, et d'analyser le régime de production des connaissances qui prévaut en France, les auteurs s'appuient sur des données bibliométriques et sur les appels d'offres publiés dans ces domaines. L'enjeu de cette première partie est d'abord de montrer l'existence d'une rupture par rapport aux théories pasteuriennes. Dans la recherche sur les ESST, il y a une rupture épistémique entre le modèle proposé par Stanley B. Prusiner au début des années 1980 et le modèle de la biologie moléculaire qui prévalait jusqu'alors. Les auteurs s'intéressent à cette rupture qui bouscule les conceptions pasteuriennes des maladies infectieuses, en la situant par rapport à l'action publique afin de définir l'émergence d'un régime de savoirs dans ce domaine. De ce point de vue, la recherche française se structure assez tardivement et les auteurs parlent d'un « silence réglementaire » concernant la gestion des risques. En 1992, la dynamique change avec le rapport rédigé par Dominique Dormont, qui marque les débuts d'un nouveau régime de production de savoirs dans lequel la recherche est devenue un enjeu majeur. La création de l'AFSSA, en 1998, marquera une nouvelle étape.

En réalisant des entretiens avec les membres des deux principaux comités d'experts et en analysant les différentes étapes de la rédaction des avis rendus par les comités, Barbier et Granjou étudient la transformation progressive du style d'expertise. Le Comité interministériel sur les ESST (CIESST) – appelé aussi comité Dormont – qui a été créé suite au rapport Dormont est comparé au Comité

d'experts spécialisés (CES) sur les ESST créé en 2001 au sein de l'AFSSA. Le comité Dormont est un comité pluridisciplinaire dont les membres sont exclusivement des scientifiques (médecins, vétérinaires et chercheurs). Outre le fonctionnement collégial de ce comité, impliquant notamment l'adoption de différents rôles par les chercheurs selon les sujets abordés, son originalité tient à son activité de programmation de la recherche. Il répond aux saisines émanant des autorités de tutelle, mais il gère aussi les appels d'offres. Selon les deux sociologues, la création du CES sur les ESST au sein de l'AFSSA conduit à une standardisation de l'expertise. L'apparition des acteurs du centre technique de la filière viande, c'est-à-dire de technologues, constitue une première différence avec le comité Dormont. La seconde différence importante concerne les avis rendus par le comité. Si le rythme auquel ils sont rendus tend à s'accélérer, c'est essentiellement le style de l'expertise qui change. Les avis délaissent en effet les questions fondamentales et la compréhension des mécanismes pour une évaluation routinière mobilisant des données épidémiologiques et techniques. L'activité de programmation de la recherche est laissée de côté au profit d'activités expérimentales et calculatoires destinées à instruire les avis. L'importance de l'épidémiologie au sein du CES est caractéristique de cette transition. La figure de l'expert statisticien et la culture épistémique propre à l'épidémiologie infléchissent l'expertise scientifique : « Dans le cas du comité de l'agence, la délibération tend à se confondre avec un rôle de validation de l'étape, essentielle, d'instruction de l'avis, au travers du travail *ad hoc* réalisé par certains experts qui permet de pallier les déficits de savoirs disponibles. Ces modes de construction de la parole experte paraissent caractéristiques de la distinction entre une pratique démonstrative de l'expertise et une pratique délibérative. » (p. 135). Cette évolution se traduit également par le fait que la crédibilité de la gestion de la santé

publique repose sur le recours organisé à la science.

L'évolution qui est décrite entre les deux comités d'experts renvoie également à une modification des relations que les experts entretiennent avec leur tutelle. Le refus de voir les avis rendus par le comité Dormont légitimer des décisions politiques a favorisé certaines règles, comme le refus de la polémique entre les experts par exemple. L'analyse des différentes versions d'un même avis permet également de souligner une référence grandissante à la précaution. Les auteurs conçoivent le recours à l'épidémiologie au sein du CES et la volonté d'exclure l'arbitraire associé aux intérêts politico-économiques comme un dispositif de purification de l'expertise scientifique. Cette image d'une science pure contribue à rendre indiscutable l'action publique et empêche la « mise en politique ». Le thème de la précaution est approfondi à travers la responsabilité des experts face aux citoyens. Il ne s'agit pas ici de définir la notion de précaution, mais plutôt de concevoir la précaution à partir du travail d'écriture des experts et de la « rhétorique de l'incertitude » qu'ils mobilisent dans les avis.

Même si l'observation directe des comités d'experts n'a pas été possible au cours de l'enquête qui a été menée, l'approche pragmatique de Barbier et Granjou permet de mettre en évidence différentes figures d'experts et des variations de positionnement au sein des comités en fonction de la saisine. Ils parviennent à reconstituer avec finesse les normes qui guident le travail de l'expert et la façon dont les acteurs s'approprient cette fonction au sein des comités. Ils mettent l'accent sur la circulation des rôles au sein des comités, et leur travail montre bien les différences existant entre les deux comités d'experts. La volonté de produire une expertise indépendante au sein d'une structure particulière ne présage en rien du « bon » fonctionnement du comité. Sur ce point, les auteurs semblent concevoir le comité Dormont

comme un modèle pour penser l'expertise scientifique à destination politique.

L'analyse de l'expertise permet aux auteurs de se distinguer de deux discours très prégnants aujourd'hui. Le travail de Barbier et Granjou nuance l'impératif participatif dans le domaine des sciences et des techniques qui fait de la participation des citoyens une nécessité absolue. Le second discours consiste à penser que la création d'organisations indépendantes suffirait pour introduire du pluralisme dans le domaine de l'expertise scientifique. L'ouvrage insiste au contraire sur l'importance de la négociation au sein des comités et sur l'appropriation des rôles par les acteurs. Selon les auteurs, la distribution des rôles entre les experts, mais aussi la mise en visibilité des incertitudes dans les dossiers traités et l'orientation de la recherche contribuent à la production d'avis scientifiques permettant d'orienter l'action publique de manière pertinente.

Du point de vue historique, les sociologues soulignent l'importance de la philosophie de la précaution dans les deux comités d'experts. Cependant, dans le cas de l'AFSSA, elle repose essentiellement sur le recours à des outils produisant une description quantifiée des risques. Cette quantification et l'abandon de l'activité de programmation de la recherche tendent alors à creuser un fossé entre l'expertise et l'arène de la recherche. En insistant sur ces différentes tensions, ce travail montre bien les recompositions du modèle d'expertise rationnel-légal qui domine en France, dans lequel l'action publique repose exclusivement sur les compétences des experts mandatés par l'État. Si le comité Dormont semblait se détacher de ce modèle, la standardisation de l'expertise à l'AFSSA s'apparente à un « recyclage précautionneux du modèle rationnel-légal » (p. 200).

L'évaluation des risques liés aux prions permet à Marc Barbier et Céline Granjou d'entrevoir l'émergence d'un modèle procédural de l'expertise caracté-

risé par le fait que les énoncés font état des limites des connaissances scientifiques et des difficultés rencontrées. Ce modèle remet en cause l'idée selon laquelle plus d'expertise conduirait nécessairement à davantage d'objectivité dans les décisions publiques. Si l'ouvrage éclaire bien les liens entre expertise et action publique, le modèle procédural qui dévoilerait les incertitudes et assurerait une régulation plus transparente reste un idéal aujourd'hui.

Renaud Debailly

Certop – Université Toulouse 3

Fillion (Emmanuelle). – À l'épreuve du sang contaminé. Pour une sociologie des affaires médicales.

Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (En temps et lieux), 2009, 323 p., 20 €.

Dans ce livre issu de son travail de thèse, Emmanuelle Fillion propose une analyse passionnante de la manière dont un monde social, le monde de l'hémophilie, est transformé par une crise sanitaire tragique : « l'affaire du sang contaminé ». L'appréhension de cet objet bien particulier mérite quelques explications préliminaires, que l'auteure nous livre d'ailleurs dès l'introduction avec clarté et précision. L'hémophilie est une maladie innée, génétique et rare du sang, liée à l'absence de facteurs assurant la coagulation. Touchant surtout les hommes en raison de son mode de transmission héréditaire, la maladie peut avoir des conséquences très lourdes en l'absence de traitement, allant de l'invalidité au décès. Le traitement consiste à introduire, par transfusion, un « facteur de substitution », afin de stopper ou de prévenir l'hémorragie. Au-delà de la désignation de la maladie, l'hémophilie désigne un monde social spécifique, constitué autour des hémophiles (aujourd'hui 3 500 personnes environ en France), leurs proches, et leurs médecins. C'est ce monde social qui est

frappé de plein fouet par le scandale de la contamination des hémophiles par le VIH entre 1984 et 1985, lorsque leur sont injectés des traitements constitués à partir de lots de sang contaminé. Fillion nous livre à ce sujet quelques chiffres sidérants. Sur les 5 000 patients hémophiles français recensés au début des années 1980, 1 350 ont été contaminés par le VIH, dont environ 1 000 sont décédés du sida aujourd'hui. À la fois « scandale » médiatique, « crise de confiance » des hémophiles envers leurs médecins, et événement judiciaire mettant en cause les acteurs politiques et professionnels du système transfusionnel français, l'affaire ne se constitue que progressivement sur la scène publique, à partir de 1989. Elle est clôturée en 2003 par l'acquiescement des responsables de l'administration sanitaire.

Prolongeant les travaux de Danièle Carricaburu sur l'hémophilie, Fillion place au cœur de son ouvrage la question du changement social. Comment ce monde social, dans ses différentes dimensions, est-il reconfiguré par une « affaire », par un « scandale » de cette ampleur ? Les affaires médicales sont ici appréhendées comme des « épreuves » pour les acteurs, des « moteurs » de transformations sociales qu'il s'agit d'identifier empiriquement. L'approche défendue dans l'ouvrage, parfaitement explicitée dans l'introduction et dans l'annexe méthodologique, est résolument une approche de sociologie pragmatique et compréhensive, construite à partir d'un matériau empirique impressionnant, dont le lecteur a l'occasion de percevoir la richesse. Des entretiens approfondis ont été réalisés auprès de l'ensemble des acteurs du monde de l'hémophilie, complétés par des observations informées au sein de l'Association française des hémophiles (AFH) représentant les malades, ainsi que par un travail de documentation conséquent concernant le traitement médiatique de l'affaire. Le livre est construit en trois parties articulées autour de l'expérience de cette crise par trois

types d'acteurs. À l'intérieur de chaque partie, l'approche est chronologique.

La première partie du livre saisit la recomposition du monde médical de l'hémophilie. L'auteure commence par une mise en lumière du contexte et des facteurs d'émergence du scandale qui est le cœur de son analyse. Elle se livre à une présentation détaillée du monde de l'hémophilie avant la seconde moitié des années 1980, des pratiques médicales qui y ont cours ainsi que du type de relation thérapeutique qui y prévaut. Le monde de l'hémophilie du début des années 1980 est organisé autour de deux grandes caractéristiques : un modèle industriel fondé sur « l'exception française » et des pratiques médicales structurées autour de relations personnelles. À travers deux organismes publics (Centre national de la transfusion sanguine et Institut Pasteur), « l'exception française » souhaite réunir sous une même bannière la non-marchandisation des dérivés sanguins et un projet industriel de production autosuffisant, voire même compétitif sur le marché européen. Ce système, monopolistique, dicte aux médecins les produits devant être prescrits. Il repose par ailleurs sur une technologie de « mélange » du sang collecté sur le principe du don. La tentative de préservation de ce modèle, ainsi que la volonté de rentabiliser les investissements venant d'être engagés, et ce en dépit des premières alertes au début des années 1980, sont déterminantes dans l'émergence du scandale. Par ailleurs, l'auteure décrit ce monde de l'hémophilie comme un univers très confiné dans lequel prévaut le modèle de la clinique traditionnelle, qui accorde beaucoup de place à l'autonomie professionnelle, à l'inventivité thérapeutique et à une forme d'héroïsme médical. Ces quelques dizaines de médecins, très légitimes, entretiennent des relations personnelles intenses avec leurs patients. Ce modèle renvoie à une forme parsonienne de la relation thérapeutique, c'est-à-dire une relation asymétrique dans laquelle le médecin, assurant la fonction sociale du soin, définit la norme pour un malade

dépendant de son savoir et de son autorité. L'un des enjeux du livre consiste donc à saisir empiriquement, à la faveur d'une affaire médicale, le passage au modèle straussien de cette relation. Celui-ci renvoie, par contraste, à une relation plus symétrique, négociée dans l'interaction entre un patient qui dispose d'une marge de manœuvre, et qui est capable de s'équiper d'un savoir médical, et un médecin qui n'est plus tout-puissant. Le scandale en lui-même se manifeste par une crise dans la relation thérapeutique. Dans le contexte de cette relation « domestique » particulière, la crise est vécue de chaque côté comme une trahison. La situation est d'autant plus délicate que médecins et patients demeurent fortement liés par la maladie. L'auteure fait le constat fort qu'il n'existe pas à cette époque de grammaire autre que juridique permettant de qualifier les faits et de distribuer les responsabilités. La réglementation sanitaire est faible et les normes de qualité ne sont pas encore définies. La responsabilité est par conséquent diluée dans la chaîne des intervenants : médecins, profession médicale, administration de la santé. D'où le regret exprimé par Fillion que le scandale n'ait pas donné lieu à un questionnement fondamental sur ce qui s'est passé. Le scandale occasionne le retour de l'État à travers la création d'un cadre réglementaire, la loi de 1993, ainsi qu'à travers la création de nouvelles structures de gestion sanitaire. Il contribue aussi à légitimer l'idée même de la réforme du système transfusionnel ainsi que son ouverture au marché. La gestion du risque fait son apparition comme nouveau cadre d'exercice de la médecine. Le dernier chapitre décrit le développement et la légitimation d'une pluralité de nouvelles épistémologies et formes d'engagement médical : une pratique plus collégiale, plus scientifique, plus vigilante, aux côtés d'une clinique traditionnelle en déclin.

La deuxième partie du livre interroge la reconfiguration des formes collectives d'engagement, de mobilisation et de

représentation des hémophiles à l'épreuve du scandale. Ces évolutions prennent place au sein de l'AFH, unique association représentant les malades et constituant le seul cadre d'expérience collective de la maladie. Avant la crise, l'AFH joue essentiellement le rôle d'une instance d'échange et d'information pour les patients concernant les progrès thérapeutiques. Elle est alors caractérisée par une délégation totale de l'expertise scientifique à des médecins renommés et très impliqués dans les décisions de l'association. C'est dans ce contexte que survient la contamination. Dans un premier temps, entre 1985 et 1987, l'association tente de « contenir » la crise à travers une forme de « paternalisme associatif », cherchant à garantir la cohésion interne sans remettre en cause le modèle de coopération avec les médecins. Le soutien aux victimes s'accompagne alors de tentatives d'empêcher que le « drame » éclate en « scandale » public. Mais progressivement, entre 1987 et 1989, au fur et à mesure de la montée en gravité de la catastrophe, des « victimes accusatrices » de plus en plus nombreuses, et réalisant un intense travail critique, poussent l'AFH à abandonner sa position devenue intenable. À partir de 1989 et suite à son échec pour obtenir des indemnités, l'AFH est contrainte par le positionnement plus « offensif » d'une autre association. En 1991, elle est également forcée de prendre publiquement position, suite à l'éclatement médiatique du scandale. La crise est ainsi à l'origine d'un « éclatement » sans précédent de l'organisation collective des hémophiles, qui se reconstruit au cours de la décennie 1990-2000, autour de deux dynamiques. En premier lieu, les hémophiles s'équipent à l'intérieur de l'association d'une expertise scientifique indépendante, qui se constitue toutefois dans un cadre fortement contraint par la nécessité de poursuivre la relation thérapeutique. En second lieu, le positionnement de l'association change, dans un paysage sanitaire lui-même en mutation, autour du développement des notions de démocratie

sanitaire et de gestion des risques. L'AFH se retrouve ainsi en position de négocier avec les pouvoirs publics la nouvelle vigilance sanitaire.

La troisième partie du livre décrit l'expérience de la crise par les hémophiles et leurs proches. L'affaire est vécue comme une « épreuve morale » à laquelle les individus font face en reconfigurant leur manière d'appréhender la médecine. Ces quatre chapitres décrivent le passage d'une coopération indéniable, avec un monde médical vis-à-vis duquel les patients sont dépendants, qu'ils considèrent comme légitime et seul à même d'exercer l'expertise, à une pluralité d'approches de la maladie et de relations aux cadres médicaux. Avant l'affaire, certaines caractéristiques de la maladie la constituent déjà en expérience sociale et morale extrêmement marquante. Prenant appui sur la sociologie d'Erving Goffman, Fillion analyse les « stigmates » associés à l'hémophilie. Jusque dans les années 1970, les hémophiles sont pris en charge dans des structures qui s'apparentent à des « institutions totales », et qui structurent un mode relationnel « domestique », autour de liens particuliers de dépendance, d'affection et de petits arrangements informels avec les médecins. La crise arrive dans le prolongement de ce contexte. Mais elle n'éclate pas brusquement. Les années 1985 à 1991 sont marquées par « le sceau du soupçon », qui attaque progressivement la relation entre médecins et patients. L'accusation est d'abord portée sur un plan « moral » et « individuel », plutôt que contre le système transfusionnel, la profession médicale ou l'État. Dans un second temps, et à l'occasion de l'action de l'AFH, les hémophiles et leurs proches se lancent dans un travail critique plus ou moins radical, plus ou moins réformateur selon les individus. Entre 1990 et 2000, le rapport de délégation aux « spécialistes » que sont les médecins recule au profit de relations plus équilibrées. Les hémophiles s'équipent de connaissances médico-scientifi-

ques leur permettant d'échanger avec leur médecin sur des bases plus symétriques. L'expérience de cette crise a donc impliqué un processus de démocratisation, ou en tout cas d'ouverture et d'investissement de l'expertise par les hémophiles et leurs représentants. Le dernier chapitre de cette troisième partie permet de saisir la diversité des positionnements actuels des hémophiles par rapport à l'expertise médicale, à travers une typologie en quatre modèles : rétraction, allégeance éclairée, insertion, veille.

En définitive, Fillion appréhende la question du changement social à travers l'image de la « métamorphose », permettant de décrire la transformation profonde d'une entité, modifiée par une série d'événements bien identifiés, mais conservant son identité propre. Si cette élégante image de la métamorphose permet d'articuler empiriquement « affaire » et « changement social », elle n'est pas dénuée de toute ambiguïté. En effet, la crise semble être perçue tour à tour comme un « moteur » ou comme un « traceur » du changement social. Analyser la crise comme un « moteur » revient à mettre l'accent sur la singularité du cas de l'hémophilie : l'affaire est directement à l'origine du travail critique des hémophiles, de la reconfiguration de leurs liens thérapeutiques et de la transformation de leurs modes de représentation. En revanche, considérer la crise comme un « traceur » ou un « catalyseur » permet plutôt de mettre en exergue des évolutions plus générales, dont le cas de l'hémophilie ne présente finalement qu'une modalité : ouverture de l'expertise médicale aux patients et démocratie sanitaire, essor de la médecine des preuves, investissement recomposé de l'État sur la régulation des risques sanitaires. Or, l'analyse oscille entre ces deux « pôles », sans jamais clarifier totalement le passage du particulier au général, et réciproquement. Ainsi, Emmanuelle Fillion applique à son cas des catégories relevant d'un cadre général d'analyse de l'essor de la démocratie sanitaire, forte-

ment inspiré des travaux de Janine Barbot et Nicolas Dodier, ce qui l'amène à minimiser certains éléments de continuité ressortant malgré tout en plusieurs passages de son analyse. Par ailleurs, on peut se demander dans quelle mesure l'ampleur de cette dynamique générale, qualifiée dans le livre de « processus irréversible », n'est pas surestimée à la lumière d'un cas qui demeure singulier, du fait de la nature de la pathologie, du caractère tragique de la contamination, de l'ampleur du « scandale » et de l'interdépendance forte entre les acteurs de ce monde confiné que constitue l'hémophilie.

Alain Abena Tsoungui

*Centre de sociologie des organisations
Cnrs-Sciences Po*

Hugo Bertillot

*Centre de sociologie des organisations
Cnrs-Sciences Po*

**La Rochebrochard (Élise de) (dir.). –
*De la pilule au bébé-éprouvette.
Choix individuels ou stratégies
médicales ?* Préface de Claude
Sureau.**

Paris, Ined, 2008, 260 p., 25 €.

Le prix Nobel de médecine vient d'être attribué à Robert Edwards, qui a permis la réussite de la première fécondation *in vitro* au niveau mondial. En France, en ces temps de débats sur les lois bioéthiques ancrés dans les enjeux scientifiques et sociaux d'aujourd'hui, cet ouvrage, alliant diverses approches méthodologiques et disciplinaires, constitue un point de départ pour qui souhaite s'interroger à partir d'un point de vue sociologique sur l'envers du décor de la médicalisation de la procréation. Qui décide ? Quelle est la part d'action et quelles sont les marges de manœuvre des acteurs vis-à-vis des institutions ? Autant

de questions qui constituent la trame de l'ouvrage et interrogent « l'équilibre instable » (p. 27) esquissé par les nouvelles configurations du système de santé.

Dans sa préface, Claude Sureau pose les jalons historiques des nouvelles problématiques construisant et nourrissant l'évolution de la médecine de la procréation. Au-delà d'une présentation historique, elle met en lumière les différentes interactions entre le domaine médical, la jurisprudence et les acteurs, et montre l'apparition des conflits d'intérêts entre le père et la mère, entre le patient, le médecin et l'ensemble de la société, voire même entre le fœtus considéré comme personne et la mère. Le chapitre introductif, rédigé par Élise de la Rochebrochard et Henri Leridon, alimente ce questionnement au moyen d'une interrogation visant à dépasser l'opposition de la vision « rose ou noire de la médicalisation ». L'approche historique montre ainsi un processus d'abord centré sur une dynamique professionnelle avec l'expansion des différents métiers liés à la médecine, puis se généralisant à l'ensemble de la société, préoccupée par la santé et les soins du corps. Ces développements introduisent un ouvrage dans lequel la réflexion se fonde sur trois axes : les inégalités, la relation médecin/patient et l'expérience.

La première partie de l'ouvrage présente les inégalités entre individus au sein des parcours. Ce recours différencié aux soins met en avant, dans le chapitre 2, la question de l'accès et du moment de consultation pour infertilité. Suite aux hypothèses de Leridon montrant des « couples plus impatientes ou moins résignés » (p. 69) face à l'infertilité, Rémy Slama, Caroline Moreau et Alfred Spira proposent d'estimer la probabilité de consultation médicale au cours d'une tentative de grossesse par une utilisation des « modèles de survie » (p. 64). La mise en lumière de la manière dont le délai d'infécondité involontaire se construit leur permet de relever les inégalités

sociales de santé en contexte d'infécondité. Notons que l'enquête ne relève pas d'éléments montrant une augmentation des difficultés à concevoir, résultat contradictoire avec l'enquête de Leridon qui pourrait s'expliquer par les différences d'échantillonnage et de conditions d'enquête. Le chapitre 3 questionne les stratégies de prévention de la transmission mère-enfant du VIH. La comparaison de ces stratégies avec deux groupes de femmes, l'un de France métropolitaine, l'autre d'origine d'Afrique subsaharienne, a permis à Carine Jasseron et Josiane Warszawski, pour l'équipe ANRS-EPF, d'étudier l'adéquation de la stratégie rétrovirale mise en place par le médecin et adoptée par la patiente. Comme le soulignent les auteures, l'intérêt de l'étude pour les stratégies de prévention contre le VIH est la confirmation que « l'absence de prophylaxie n'est pas liée à l'origine géographique » (p. 90) mais plutôt au retard de diagnostic chez les séropositifs africains. Le chapitre 4, écrit par Jennifer Zeitlin, Hélène Charreire, Evelyne Combiér, Hugo Pilkington, Lucille Rivera et Bernard Topuz, s'intéresse aux grossesses et à leurs prises en charge. Les auteurs soulignent l'impact de l'interaction entre les caractéristiques socioéconomiques de la population et l'emplacement spatial des structures d'accueil et de prise en charge. Le chapitre 5, rédigé par Alain Giami, montre le fonctionnement différencié de la médicalisation de la vie reproductive en remarquant que les groupes professionnels restent fortement indexés à une « volonté de savoir » où l'homme et la femme sont encore imprégnés des représentations différentielles du XIX^e siècle. L'appréciation de l'activité sexuelle comme indicateur de santé, notamment dans la période de vieillissement, s'avère, en effet, bien distincte selon le sexe. Les hommes sont soumis à « une obligation et une nécessité physiologique d'avoir des relations sexuelles » (p. 123), tandis que, pour les femmes, la baisse de désir sexuel est justifiée par une « série de conditions psychosociales » (*ibid.*).

La deuxième partie de l'ouvrage développe une réflexion centrée sur la relation entre médecin et patient, et plus particulièrement sur les modalités des reconfigurations de leurs relations, mais aussi des places et des pouvoirs de chacun. Le chapitre 6, écrit par Moreau, Nathalie Bajos et l'équipe Cocon, met en avant un contexte de diversification des méthodes contraceptives qui réinterroge les logiques médicales de prescriptions et la notion de choix chez les femmes. Ces logiques de prescriptions sont également questionnées dans le chapitre 7, avec le choix de la technique d'avortement en France. Là aussi, Clémentine Rossier, François Michelot et l'équipe Cocon notent que le choix de la technique d'IVG montre l'impact de l'offre institutionnelle sur la prise de décision des femmes. Le chapitre 8, rédigé par Valérie Seror, rend compte des prises de décision et des attitudes des femmes face aux dépistages et diagnostics médicaux. L'auteur montre comment la délégation de l'action au médecin par ses patientes peut faire partie d'une stratégie réfléchie et informée de l'acteur et s'opposer à l'interprétation paternaliste de la prise de décision. Quant au chapitre 9, il porte sur les infections sexuellement transmissibles (IST) et l'information des partenaires. Warszawski, Élisabeth Couturier, Evelyne Ribert et Laurence Meyer remarquent que l'information des partenaires en cas d'IST dépend de l'attitude des médecins et du sexe du consultant. Comme le notent les auteures, il y a une différence sexuée dans la communication des informations concernant les IST, les hommes s'avérant moins enclins au dialogue sur ce thème. Cette situation pénalisante pour les femmes est particulièrement préjudiciable au regard des conséquences corporelles puisqu'elles « supportent l'essentiel des complications des IST » (p. 190).

La troisième partie apporte un éclairage sur l'expérience vécue lors des parcours médicalisés, notamment les souffrances endurées. Le chapitre 10,

écrit par Annie Bachelot, Anaïs Sitruk, Catherine Lasnier, Jean-Luc Pouly, Nadine Job-Spira et Jean Bouyer, relève l'état dépressif après une grossesse extra-utérine. Il s'expliquerait moins par le traitement médical, jugé moins invasif, que par l'isolement qu'il implique et l'absence de suivi après l'intervention. Le chapitre 11 traite du recueil de sperme infertile en laboratoire et interroge les pratiques médicales et sexuelles qui le permettent. Giami, Lina Calderon-Velásquez et Doris Vasconcellos analysent une forme de souffrance produite par la médicalisation de la reproduction et sa rencontre avec l'intimité des hommes. Le recueil de sperme fondé sur la pratique masturbatoire, pratique jugée condamnable, questionne et perturbe le montage médical qui le légitime. La banalisation de cette pratique pour la reproduction assistée met en lumière les tensions entre les différentes interprétations des normes de sexualité et de reproduction. Le chapitre 12, écrit par Annie Bachelot, Jacques de Mouzon et Maurice Adjiman, met en avant l'expérience difficile marquant les parcours de fécondation *in vitro*. Comme les auteurs le montrent, il s'agit pour ces couples d'éviter la médecine « vétérinaire » (p. 247) en prenant part aux décisions afin de mettre en œuvre de véritables stratégies pour réussir ce « parcours du combattant ». Ces trajectoires contribuent à l'appropriation du savoir du médecin par les patients, construisant une ligne de conduite ou se mêlent conjointement une tentative de maîtrise des éléments et une véritable recherche de performance dans la médicalisation. Cette ambivalence des trajectoires amène les auteurs à suggérer que « la demande faite à la médecine dépasse le simple cadre de la stérilité et concerne un processus de réparation et d'intégration sociale plus complexe » (p. 259).

En définitive, la teneur de l'ouvrage tient d'abord à la richesse des résultats d'un travail pluridisciplinaire soulevant de nouvelles questions et des pistes de

recherches stimulantes à plusieurs niveaux. Notons des résultats d'enquêtes contradictoires, notamment ceux de Slama, Moreau et Spira sur le choix de la médicalisation de l'infécondité avec les résultats de Leridon. Rappelons l'intérêt du croisement des catégories ethniques, socioprofessionnelles et géographiques ainsi qu'une attention pour la notion de genre. Soulignons aussi les pistes de prévention proposées pour les institutions, dans les chapitres des deuxième et troisième parties, pour améliorer le vécu des acteurs et les services proposés.

Simultanément, l'intérêt de ce travail est de susciter la discussion. Deux questionnements sociologiques concernant le genre puis les liens entre acteurs et institutions peuvent être abordés. Premièrement, bien que la perspective des rapports de sexe soit citée, elle n'est pas réellement problématisée. En effet, si le sexe est considéré comme une variable importante, le genre, en tant que « système social de différenciation et de hiérarchisation qui opère une bi-catégorisation relativement arbitraire dans le continuum des caractéristiques sexuelles des êtres humains » (N. Le Feuvre, « Le genre : de la catégorisation du sexe », *UTINAM, revue de sociologie et d'anthropologie*, 2002, 5, pp. 12-13), n'est pas réellement mobilisé dans l'analyse. Deuxièmement, l'intérêt affirmé pour l'expérience des acteurs gagnerait à être approfondi par une posture scientifique clairement revendiquée prenant en compte à la fois le point de vue de l'acteur et les cadres sociaux. Ce point aveugle manque pour étayer et comprendre les situations d'action, notamment lorsque les auteurs utilisent la notion de « choix » pour comprendre les prises de décision des acteurs. C'est ainsi que la pluridisciplinarité et les analyses multiniveaux proposées, qui constituent un apport majeur, seraient plus pertinentes avec l'appui d'une théorisation plus globale. Bien qu'un fil conducteur soit proposé avec le concept de médicalisation, une posture issue d'une sociologie

générale bâtirait un cadre plus fécond pour répondre à la question première : choix individuels ou stratégies médicales ? Les résultats mis en lumière sont donc une première étape d'un travail plus large qui demande maintenant une interrogation plus dialectique. En effet, l'étude des relations entre institutions et acteurs fondée sur des dimensions cognitives et structurelles partagées permettrait selon nous de créer des passerelles entre les différents niveaux d'analyse et approches pluridisciplinaires déployés dans l'ouvrage.

Cet ouvrage collectif constitue un véritable terreau de données et d'analyses pluridisciplinaires qui ouvrent des pistes pour nourrir les questionnements délicats concernant la place de l'acteur et le contrôle du processus de médicalisation. Comme le suggère Freidson, différentes configurations sont possibles selon que le contrôle s'effectue prioritairement par les usagers, la profession médicale ou les managers. En ce qui concerne le domaine de la reproduction en France, la question semble ouverte à l'issue de ce panorama empirique.

Laurence Tain

Centre Max Weber
Université Lumière Lyon 2

Alexandra Levasseur

Centre Max Weber
Université Lumière Lyon 2

Le Van (Charlotte). – *Les quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique.*

Paris, Payot & Rivages, 2010, 300 p., 20 €.

Dans cet ouvrage, Charlotte Le Van se livre à une analyse sociologique de l'infidélité. L'objectif est d'examiner les raisons de déroger à la norme de l'exclusivité sexuelle dans le couple. L'enquête prend appui sur des récits de vie « d'infidélité ».

dèles » : des hommes et des femmes « vivant (ou ayant vécu) en couple hétérosexuel, ayant (ou ayant eu) volontairement des relations sexuelles extraconjugales avec un(e) partenaire, à l'insu et contre le gré de leur conjoint(e) ou compagnon (compagne) » (p. 37). Plus précisément, le matériau mobilisé est composé de cinquante entretiens (31 femmes et 19 hommes) vivant (ou ayant vécu) en couple cohabitant depuis au moins un an, mariés ou non. Les interviewés ont entre 19 et 67 ans et vingt-quatre d'entre eux ont un niveau scolaire inférieur au bac.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'élaboration d'une typologie de l'infidélité. Le sens donné par les interviewés à leurs relations extraconjugales se décline en deux logiques contrastées. D'un côté, il y a ceux dont les histoires relèvent de ce que l'auteure appelle « l'infidélité relationnelle », autrement dit une infidélité en lien étroit avec la problématique du couple officiel. D'un autre côté, on trouve « l'infidélité personnelle », qui, elle, entretient un lien faible avec la situation conjugale et renvoie plutôt au parcours et à la personnalité des individus. Ces deux grands registres d'infidélité se divisent à leur tour chacun en deux sous-types. Ils constituent les « quatre visages de l'infidélité ».

Le premier « visage » est « l'infidélité résultant d'une insatisfaction ». Il est caractérisé par la récurrence de la thématique du « manque ». Les interviewés expriment des carences affectives, sexuelles ou communicationnelles dans leur couple qu'ils cherchent à combler dans une relation extraconjugale. Cette quête se traduit par trois démarches différentes selon les individus et le type de relation conjugale. La première est l'infidélité « faux-pas ». Il s'agit d'une transgression occasionnelle du contrat d'exclusivité sexuelle dans le couple. Elle n'a pas d'impact majeur sur la vie conjugale. La deuxième est l'infidélité par « désamour » : les « infidèles » déclarent ne plus aimer leur conjoint. La troisième est

l'infidélité « compensation », dans laquelle les personnes développent deux relations parallèles, l'une officielle, l'autre secrète, qui se compensent l'une l'autre. Ce type d'infidélité peut paradoxalement contribuer à la pérennité du couple en lui permettant de résister à l'usure des sentiments et aux désaccords entre les conjoints. Le deuxième « visage » est l'« infidélité instrumentale ». Cette forme d'infidélité est spécifiquement féminine. Il s'agit de femmes qui utilisent l'infidélité soit pour mettre fin à leur union conjugale (infidélité « prétexte »), soit pour se venger de l'infidélité de leur conjoint (infidélité « vengeance »), soit pour échapper à leur condition (se sentir valorisées, sortir du confinement domestique ou fréquenter un milieu social plus élevé que le leur). Le troisième « visage » est « l'infidélité expérience ». Elle concerne plutôt des jeunes engagés précocement dans une vie de couple exclusive. Pour eux, quelques relations extraconjugales contribuent à l'enrichissement de leurs expériences amoureuses et sexuelles. Le quatrième « visage » est « l'infidélité comme composante "normale" de la vie de couple ». Il se divise en deux catégories. La première est l'infidélité « chronique ». Elle se caractérise par une tendance irrépressible à multiplier les partenaires qui conduit les individus à se percevoir souvent comme « malades ». La seconde est l'infidélité comme « principe », qui procède d'une approche hédoniste de l'existence où la séduction et la sexualité tiennent une place centrale.

Hormis les « faux-pas », les « infidélités relationnelles » donnent fréquemment lieu à une réorganisation conséquente de l'existence. Quand l'infidélité est expliquée par le désamour conjugal, la relation secrète sonne souvent le glas de l'union officielle et parfois la relation adultère devient la relation officielle. Les personnes qui ont suivi cette voie se déclarent en général satisfaites de leur choix. En revanche, dans les situations de « compensation », les destinées des

amants sont moins enviables. Les individus s'installent dans une double vie, source de souffrances : « dans la mesure où les deux relations – officielle et clandestine – sont affectivement investies, ils [les « infidèles »] se retrouvent en effet confrontés à la double contrainte du “ni avec toi, ni sans toi”. La plupart du temps, tiraillés entre deux alternatives concurrentes, ils ne parviennent pas à faire un choix » (p. 70). L'équilibre mis en place pour maintenir les deux relations, parfois durant plusieurs années, est fragile et se rompt un jour ou l'autre. Souvent, c'est la découverte de l'extraconjugalité par le conjoint qui met fin à la relation illégitime. Parfois, les difficultés occasionnées par la double vie conduisent l'un des amants à rompre, ce qui se traduit aussi par la rupture de l'union officielle. En effet, dans la configuration de la compensation, une relation ne tient que parce que l'autre existe.

Les interviewées qui ont usé de l'infidélité comme d'un « prétexte » pour apporter une réponse à un problème personnel ou conjugal connaissent aussi des ruptures matrimoniales. Pour certaines femmes, rompre avec le contrat d'exclusivité sexuelle dans le couple permet de mettre fin à une union dont elles ne veulent plus et dont elles ne savent comment sortir. Faire connaître au conjoint l'infidélité marque ainsi la fin de la relation conjugale. D'autres femmes aiment avoir des amants de milieux sociaux plus élevés que le leur afin de sortir d'une condition sociale qui leur pèse. Beaux hôtels, restaurants, petits cadeaux, mais aussi accès à une autre vision du monde sont autant d'aspects recherchés dans une infidélité qui ne vise pas à mettre fin à l'union officielle mais à rendre le quotidien plus léger. En ce qui concerne les plus jeunes (« infidélité expérience »), ni les hommes ni les femmes n'envisagent une rupture avec leur partenaire officiel qu'ils disent aimer et tous déclarent se sentir coupables. Ici, l'infidélité est vécue comme un passage vers une stabilisation de leur relation conjugale.

Lorsque l'infidélité est liée à leur histoire personnelle, les interviewés définis comme « infidèles chroniques » souffrent (ou ont souffert) d'avoir un comportement qu'ils qualifient eux-mêmes de « maladif » ou « compulsif ». En revanche, les « infidèles par principe » revendiquent, eux, leur désir de connaître plusieurs aventures. Néanmoins, ils souhaitent aussi avoir une relation conjugale durable, et comme leur conjoint ne partage pas toujours leur point de vue, les ruptures émaillent le parcours de nombre d'entre eux.

La seconde partie du livre est structurée autour de trois axes d'analyse : les formes temporellement différenciées des relations illégitimes, le « choix » du partenaire extraconjugal et les relations entre le modèle de fidélité et les pratiques « infidèles ». Tout d'abord, à partir de sa typologie, l'auteur dégage quatre scénarios d'infidélité : *la transition, l'infidélité instituée, le turnover* et *l'aventure sans lendemain*. Ces formes de relations extraconjugales peuvent être vécues simultanément par un même individu (par exemple, l'infidélité par principe emprunte à la fois à *l'infidélité instituée* et à *l'infidélité turnover*). En outre, une relation clandestine peut prendre des visages différents au cours du temps. Enfin, le devenir d'une relation clandestine ne dépend pas seulement de l'« infidèle » mais aussi de ses partenaires officiel et clandestin. De plus, mis à part les cas où des femmes veulent sortir de leur condition socioéconomique, les relations extraconjugales se tissent, à l'image des mariages, sur les bases de l'homogamie sociale. Enfin, pour ce qui concerne les relations entre l'infidélité et le modèle dominant de conjugalité (et d'amour) qui implique l'exclusivité, seuls les infidèles « par principe » valorisent l'infidélité. Les autres la condamnent et regrettent d'y être entrés. Même les « infidèles par désamour » qui ont quitté leur conjoint et vivent une relation qui les comble avec leur ancien amant auraient préféré ne pas

passer par une phase d'infidélité. Paradoxalement, la fidélité est une valeur importante pour les « infidèles ».

Les formes de l'infidélité sont diverses et il n'est pas possible d'en dresser un portrait unique. En revanche, on constate que la durée de l'union officielle revient régulièrement comme un élément explicatif de la transgression de la norme d'exclusivité. Le temps a raison du désir et de l'amour, qui sont au fondement des unions contemporaines. À cela s'ajoute que, dans notre société, les aspirations individuelles à la mobilité et au changement sont érigées en valeur culturelle et considérées comme synonymes de progrès. Le changement de partenaire apparaît ainsi comme un élément de l'ethos individualiste qui, d'un côté, prône la permanence et la stabilité et, de l'autre, les conteste. L'accès des femmes à l'emploi, la mise en question des rôles sexués traditionnels et l'allongement de la durée de vie (les unions d'autrefois n'étaient pas plus stables que les unions actuelles, mais c'était la mort qui les dissolvait, et non une rupture des liens juridiques) constituent aussi des facteurs favorisant les infidélités et les changements de partenaires. Transformations sociales, valorisation du mariage d'amour, injonctions à la réalisation de soi et à l'épanouissement personnel favorisent ainsi les entrées dans l'infidélité. Cependant, celle-ci n'est pas un phénomène nouveau, loin s'en faut.

Le livre de Le Van est novateur, intéressant et aborde un sujet négligé par la sociologie. Cependant, d'un point de vue méthodologique, deux questions méritent d'être posées. Tout d'abord, on peut se demander si le nombre d'entretiens analysés pour la construction de chacune des catégories et sous-catégories, inférieur à dix, ne rend pas la montée en généralité, via la typologie, un peu périlleuse. Certes, nous sommes en présence d'une enquête qualitative, mais en faisant varier à la fois les critères socioéconomiques, conjugaux (mariés ou non, couples depuis un an ou plusieurs dizaines d'an-

nées, etc.) et les situations d'infidélité (installées, occasionnelles, plurielles, uniques, etc.) à partir d'un nombre relativement réduit de cas, il peut paraître abusif de catégoriser les situations. Il aurait peut-être été plus pertinent de raisonner en termes de « portraits » ou de « cas » analysés singulièrement. Ensuite, l'enquête se fonde sur des histoires passées et elle fait du dénouement des relations extraconjugales un élément de construction de la typologie. Or, le sens que les acteurs donnent à leur histoire est largement et profondément travaillé par leur situation actuelle. « Faux-pas », « désamour », « compensation », « expérience », etc. prennent sens non pas dans la situation d'infidélité elle-même, mais dans le devenir des « infidèles ». Il faudrait préciser que la typologie repose sur le sens donné à l'infidélité *a posteriori* et non pas sur le sens qu'elle pourrait avoir au moment où les individus la vivent. Finalement, le livre de Charlotte Le Van montre que l'infidélité est un fait social complexe que l'on ne saurait aborder comme une « anomalie » de la relation conjugale et qui mérite que la sociologie s'y intéresse. Il constitue une excellente base pour des enquêtes plus ciblées au niveau des caractéristiques sociodémographiques de la population et des situations conjugales et extraconjugales.

Marie-Carmen Garcia

Centre Max Weber
Université Lumière Lyon 2

Glevarec (Hervé). – *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial.*

Paris, La Documentation Française (Questions de culture), 2010, 184 p., 19 €.

En intitulant son livre *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*, Hervé Glevarec souligne d'emblée les

trois champs sociologiques dans lesquels il entend se situer : celui de la jeunesse, celui de la culture et celui de la famille. Plusieurs lectures peuvent donc être faites de cet ouvrage, en fonction du regard que l'on décide de porter sur lui.

Le sociologue de la jeunesse y verra d'abord une enquête sur une période peu investie par les chercheurs français : celle de la préadolescence. Identifier ce « moment préadolescent » (titre du deuxième chapitre), le délimiter, tel est le premier dessein que semble poursuivre Glevarec. L'exploitation secondaire d'enquêtes statistiques sur les loisirs et les centres d'intérêt des 2-19 ans montre alors ici toute sa pertinence puisqu'elle permet à l'auteur de découper plusieurs périodes distinctes (enfance, préadolescence, adolescence), habilement mises en valeur par un jeu de couleurs différentes dans les graphiques qu'il présente. En ne restreignant pas son champ d'étude à une tranche d'âge définie, Glevarec se donne les moyens d'observer les ruptures ou les changements qui marquent la fin de l'enfance, mais qui ne témoignent pas encore d'une culture adolescente. L'étude des goûts musicaux (graphique 5, p. 39) montre, par exemple, un intérêt des préadolescents pour des styles (rap, hip-hop, R'n'B) que n'écourent pas les enfants, mais dont se désintéressent peu à peu les adolescents de plus de 14 ans. Plusieurs pratiques retenues par l'auteur (jeux, lectures) suggèrent donc l'émergence d'une période spécifique – la préadolescence – qui se différencie tout à la fois de l'enfance et de l'adolescence. L'apparition de nouvelles revues, ciblant plus spécifiquement les préadolescentes (graphique 2, p. 34), témoigne de l'institutionnalisation de ce « nouvel âge » (p. 47) de la vie.

Si Glevarec rejoint le plaidoyer de ses contemporains pour un redécoupage des âges de la jeunesse (graphique 7, p. 43), il s'en distingue néanmoins par la précocité à laquelle il situe le début de cette période : dès 8 ou 9 ans. Tandis que la plupart des enquêtes sociologiques

récentes font coïncider le début de la préadolescence avec l'entrée au collège (les « adonassants » interrogés par François de Singly [2006] sont ainsi âgés de 11 à 13 ans), les données recueillies par l'auteur tendent à montrer que des changements s'amorcent bien avant ce tournant scolaire.

Au-delà d'une identification statistique de seuils d'âge, la recherche menée par Glevarec permet également d'éclairer le débat sur les caractéristiques de la préadolescence. Deux d'entre elles sont mises en avant par l'auteur. Moment de l'émergence d'un goût propre, la préadolescence est surtout un « nouvel âge » (p. 47), dont l'apparition est concomitante de l'utilisation généralisée des technologies de l'information et de la communication.

La préadolescence est d'abord définie par Glevarec comme un moment de transition : elle marque l'émergence d'un goût propre du préadolescent, mais dont l'expression demeure encore sous le contrôle parental. Ce goût propre se manifeste notamment dans son appropriation progressive de la chambre, qui ne représente guère plus pour l'enfant qu'un simple « espace de jeux » (p. 52). Si le préadolescent investit peu à peu sa chambre comme un espace personnel, elle n'est pas encore « ce lieu de l'expression de la personnalité » (p. 50) caractéristique de l'adolescence. En effet, le préadolescent n'est pas libre d'afficher ses goûts : c'est l'objet d'une négociation avec ses parents et la décoration de la chambre reflète l'objet de ces arbitrages. L'enquête ethnographique, menée au domicile d'une quinzaine de familles, en donne de nombreux exemples. Les entretiens, réalisés séparément auprès des parents et de leurs enfants, montrent les tensions qui se cristallisent parfois autour de la décoration des murs de la chambre. Les photos – prises par l'auteur au sein de différents foyers et qu'il commente avec justesse – donnent à voir l'agencement de cet espace où se juxtaposent posters de *pop stars* et tableaux choisis initialement par les parents.

La chambre n'est pas seulement l'espace dans lequel le préadolescent exprime peu à peu sa personnalité, elle est également le lieu de l'apprentissage de l'autonomie. Par la multiplication des outils technologiques et informatiques (télévision, ordinateur, téléphone portable) au sein même de la chambre, le préadolescent acquiert une autonomie dont ne bénéficiaient pas les générations précédentes : « depuis leur chambre et par l'intermédiaire des médias, ils peuvent entrer en relation avec d'autres individus et d'autres mondes » (p. 47). Si les jeux vidéo sont particulièrement plébiscités par les garçons, les préadolescentes s'intéressent davantage à la fonction d'échange que permettent ces nouveaux outils : « l'ordinateur connecté à Internet est prisé par les filles. Ces dernières y valorisent prioritairement les échanges, courriels et *chats*, prolongeant ou déplaçant des interactions qu'elles peuvent avoir par téléphone » (p. 140). Cette autonomie relationnelle et culturelle est, selon Glevarec, inédite. C'est elle qui permet l'émergence de ce « nouvel âge » (p. 47) qu'est la préadolescence. Pour l'auteur, il est donc impossible de séparer le « mouvement historique de constitution d'une préadolescence [...] du contexte médiatique contemporain qui multiplie les liens sociaux » (p. 45). Analyser et définir la préadolescence supposent ainsi de s'intéresser à l'utilisation de ces nouveaux médias et à ce que leur utilisation signifie, tant pour les préadolescents que pour leurs parents.

Le sociologue de la culture lira donc avec intérêt cette enquête qui permet de mieux comprendre les pratiques et consommations médiatiques des préadolescents. Il la lira avec d'autant plus de curiosité que la recherche française s'est peu intéressée à ce sujet, à l'exception de quelques rares recherches dans les années 1990. Avec les travaux de Céline Metton et d'Aurélia Mardon (on peut regretter que l'auteur n'ait pas comparé ses résultats aux leurs), ce livre témoigne du regain d'intérêt de la sociologie française

pour le rapport à la culture médiatique des plus jeunes. Ce rapport est notamment exploré grâce à un support original, celui des carnets d'activités, remplis par les préadolescents dont Glevarec a rencontré les familles. Bien qu'il soit intégralement reproduit en annexe et brièvement commenté ensuite, le lecteur aurait aimé connaître les « ficelles du métier » qu'a développées l'auteur pour utiliser ce support peu fréquent. Quels en sont les avantages et les inconvénients ? Dans quelle mesure l'enfant l'a-t-il rempli seul ou avec ses parents ? Un article méthodologique, consacré à ces questions, pourrait venir utilement renseigner les chercheurs intéressés par cette méthode. Elle semble, en tous les cas, permettre aux enfants et aux préadolescents d'exprimer le sens qu'ils donnent à leurs différents loisirs. En agençant dessins, commentaires et collages, ceux-ci mettent en valeur les activités qui font leur quotidien. L'exemple de la télévision, développé tout au long de l'ouvrage, est particulièrement intéressant. À travers les carnets des enfants, elle apparaît tout d'abord comme une fenêtre sur le monde extérieur et favorise de ce fait leur autonomie. Certains préadolescents y voient un apprentissage de la « vraie vie », qu'ils opposent parfois à ce que l'école leur transmet. La fonction de délasserment, de distraction de la télévision ressort également très explicitement dans plusieurs témoignages. Enfin, la convivialité qu'elle crée au sein de la famille est plus inattendue. Si certaines émissions n'intéressent que les préadolescents, d'autres sont au goût de l'ensemble de la famille et réunissent plusieurs générations autour de la télévision. Dans les milieux populaires, les séries télévisées américaines constituent ainsi une culture commune aux parents et à leurs enfants. Ce constat doit, selon Glevarec, amener à réinterroger la place de la culture dans la famille.

C'est le second apport de cet ouvrage à la sociologie de la culture puisqu'il

invite à revisiter la problématique de la culture dans la famille. De façon pédagogique, l'auteur retrace les trois temps qui ont marqué cette analyse (graphique 11). Le premier est dominé par l'analyse de Pierre Bourdieu, qui « insiste sur la continuité culturelle entre les deux générations d'ascendants et d'héritiers » (p. 74). Travailler sur le rapport famille/culture, c'est donc essayer de comprendre comment agit cette fonction de reproduction. Le deuxième temps regroupe des sociologues qui pointent « l'antagonisme des styles entre parents et enfants » (*ibid.*). L'analyse du rapport famille/culture doit donc permettre de mieux cibler les spécificités de la « culture jeune ». Le troisième temps est plus récent. Il postule une capacité du sujet à prendre de la distance tant par rapport à la culture jeune que par rapport à la culture familiale. C'est cette position théorique que soutient l'auteur tout au long de l'ouvrage. Dans cette perspective, il insiste donc sur la double transmission au sein de la famille. Paroles de préadolescents et de parents alternent pour montrer comment les uns et les autres s'approprient des références (musicales, cinématographiques) qui n'appartiennent pas à leur culture générationnelle.

Le sociologue de la famille relèvera ces résultats sur la transmission, mais il sera surtout intéressé par la description des stratégies éducatives des parents dans les classes moyennes et supérieures. Bien que l'auteur affirme que « les milieux sociaux des enfants sont représentatifs des classes populaires, moyennes et supérieures » (p. 176), une lecture attentive de la PCS de leurs parents montre, au contraire, que cette enquête inclut peu d'enfants de milieux populaires (le terme « représentatif » nous semble par ailleurs peu adapté à la description d'un corpus d'entretiens d'une enquête qualitative). Les résultats de l'enquête de Glevarec confirment, en effet, certains constats de recherches françaises et internationales sur les valeurs et les pratiques éducatives

des parents dans les milieux favorisés. Tout d'abord, la norme d'épanouissement – sur laquelle Singly insiste dans de nombreuses publications – est prédominante dans le discours des parents interrogés. Ensuite, la négociation (concernant notamment la décoration de la chambre) semble être une pratique fréquente parmi les parents interrogés. La culture du contrat est également souvent de mise dans ces familles. Le contrat d'argent de poche entre Amélie, 10 ans, et ses parents, est particulièrement révélateur : pour deux euros par mois, la jeune fille s'engage à ranger sa chambre, s'exprimer correctement, faire du solfège et du piano régulièrement, etc. Les loisirs des préadolescents dans les classes moyennes et supérieures sont, en effet, très organisés et visent prioritairement à développer certaines qualités ou compétences : « ils acquièrent une valeur ambiguë dans les milieux cultivés, puisque leur aspect d'*otium* ou d'oisiveté semble s'éloigner au profit du rendement parascolaire qu'ils peuvent procurer » (p. 116). Ce constat rejoint celui d'Annette Lareau, qui, dans son livre *Unequal childhoods* (2003), montre un fort encadrement des activités enfantines dans les milieux les plus favorisés. Ce contrôle des parents se fait rarement sur un mode autoritaire mais s'exerce par des temps et des espaces délimités. Par exemple, la présence d'une salle de jeux permet de mettre à distance certains objets (console de jeux vidéo, karaoké) dont les parents ne veulent pas dans la chambre de leur enfant, conçue comme son espace intime et personnel. On observe donc une stratégie de distanciation de la culture de masse, à laquelle le préadolescent accède, mais sous certaines conditions.

Par la combinaison de plusieurs méthodes (exploitation secondaire d'enquêtes statistiques, entretiens, carnets d'activités), Hervé Glevarec montre donc comment la chambre – loin d'être un simple espace à coucher – est révélatrice de la socialisation familiale des préadolescents dans une société dominée par la

culture médiatique et ses nombreux produits dérivés.

Marie-Clémence Le Pape

Centre Max Weber
Cnrs-Université Lumière Lyon 2

Lahire (Bernard). – *Franz Kafka, éléments pour une théorie de la création littéraire.*

Paris, La Découverte (Textes à l'appui), 2010, 636 p., 27 €.

Dans la continuité de son analyse critique de la théorie des champs et du concept de l'habitus de Pierre Bourdieu, Bernard Lahire pose les fondements d'une théorie de la création littéraire. Le sociologue poursuit son travail sur la littérature (*La condition littéraire : la double vie des écrivains*, La Découverte, 2006) en cherchant ici à percer les mystères de l'acte créatif. Gustave Flaubert représentait l'écrivain modèle de la théorie du champ littéraire de Bourdieu (*Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Le Seuil, 1992), Lahire s'intéresse quant à lui à un auteur d'avant-garde : Kafka. Ses textes souvent jugés énigmatiques, très inventifs ou encore absurdes constituent un véritable défi à l'analyse sociologique. « Pourquoi Franz Kafka écrit-il ce qu'il écrit comme il l'écrit ? » (p. 9). Il s'agit de relier une analyse sociologique des œuvres aux multiples dimensions de la socialisation de l'auteur du *Verdict*, du *Procès*, ou encore du *Château*. Lahire propose une « biographie sociologique », où il décompose la création littéraire pour mettre en relation le contenu et les formes (thématiques, genre, style, types de personnages) des œuvres écrites avec les conditions sociales de la vie de l'auteur (contraintes extérieures et intérieures à la création). Lahire revendique la légitimité du sociologue à aller au-delà des contextes sociaux de production, à pénétrer à l'intérieur même des œuvres et à les interpréter. Pour ne pas réduire la portée générale de la théorie proposée, l'ouvrage met en

exergue un auteur dont les écrits ne sont pas explicitement autobiographiques.

Cette grande enquête condense les problématiques centrales qui animent depuis plusieurs années les recherches du sociologue : la socialisation, le poids des déterminations sociales, la singularité individuelle. La construction identitaire de Kafka relève d'une pluralité de dispositions sociales, hétérogènes et parfois contradictoires. Lahire utilise son travail sur un écrivain singulier pour illustrer et confirmer sa thèse de l'individu pluriel (*L'homme pluriel*, Nathan, 1998). L'entreprise scientifique originale, résumée ici, multiplie les échelles d'observation – macrosociologique et microsociologique – et s'appuie, de surcroît, sur l'interdisciplinarité en convoquant les apports de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la philosophie, de la critique littéraire, de la sociologie. Cet ouvrage en quatre parties représente donc un aboutissement logique de réflexions antérieures sur les rapports entre singularités individuelles et héritage social.

Franz Kafka, éléments pour une théorie de la création littéraire débute par la formulation de principes théoriques et méthodologiques mis en œuvre dans les parties suivantes. Si Kafka n'a connu qu'une reconnaissance posthume, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le sociologue souhaite ne pas restreindre l'analyse à celle de la réception de l'œuvre littéraire ou à celle des contextes sociaux de création, mais investir directement les textes sous leurs aspects formels et thématiques. Lahire entend dépasser la sociologie bourdieusienne de la production sociale de la valeur des œuvres, qui réduit ces dernières à des jeux de positionnement, et proposer une sociologie de la création littéraire qui prend en compte le « hors-champ » littéraire. Lahire revendique l'héritage de Norbert Elias (*Mozart. Sociologie d'un génie*, Le Seuil, 1991), et va retracer les différentes expériences socialisatrices, avant et pendant la création, de Kafka : de la situation historique générale de l'époque à la

description de groupes d'appartenance plus restreints (famille, amis, compagnes) aux logiques d'action intimes et singulières à l'écrivain. « On ne peut comprendre précisément ce qu'écrit un auteur si on ne sait rien de tous les problèmes très réels qu'il a dû affronter dans son existence et qui ne se réduisent pas à des problèmes littéraires. » (p. 34). De plus, l'originalité de l'enquête tient tant à la démarche empirique fondée sur l'exploitation directe et intégrale des sources, sur leur rapport systématique au contexte historique, qu'à l'ampleur du corpus empirique étudié, soit quatre-vingts textes littéraires, de nombreux matériaux biographiques (journal intime, lettres, témoignages) et matériaux critiques produits sur l'objet d'étude.

Dans la deuxième partie, « La fabrique de Franz Kafka », la sociogenèse d'un habitus individuel commence. Au prisme de la métaphore filée de l'objectif de la caméra, d'abord panoramique puis, réalisant des plans moyens et enfin des gros plans, Lahire déroule le parcours biographique de Kafka, illustré de manière systématique par de nombreuses analyses de textes précis. Né en 1883 à Prague, où il réside, l'écrivain est de confession juive, parle et écrit l'allemand. Il grandit dans le contexte du déclin de l'influence économique et politique allemande en faveur du nationalisme tchèque. Sa famille, travaillant activement à son ascension sociale, vit du commerce et s'occupe peu des enfants. Kafka se singularise très tôt par sa solitude et un goût prononcé pour la lecture. Après des études de droit, il ne reprendra pas les affaires familiales et tentera de concilier son travail bureaucratique et son travail d'écriture, vécu comme une activité de consolation. La fabrique sociale de l'auteur permet ainsi d'éclairer sa fabrique littéraire. Des interrogations existentielles, posées de manière prosaïque dans les correspondances privées, le journal intime de Kafka ou relatées par ceux qui l'ont côtoyé, se retrouvent métaphorisées,

sublimées dans l'écriture. Lahire explicite des analogies entre des « situations-problèmes vécues » par l'écrivain et des « situations-problèmes mises en scène dans le texte littéraire » par des procédés de création spécifiques. Par exemple, la différenciation avec le milieu familial, les oppositions à l'autorité patriarcale et les rapports père-fils, les contraintes économiques, le célibat, la crainte du mariage, la solitude, les sentiments d'exclusion, qui semblent dominer la vie de l'écrivain jusqu'à sa mort en 1924, constituent autant de problématiques transposées dans les textes sous la forme de conflits intérieurs. La sociogenèse des procédés formels d'écriture prend tout son sens dans l'étude du patrimoine de dispositions, de compétences et d'expériences de Kafka. Par exemple, ce dernier correspond au modèle de l'écrivain de vocation mais à « second métier » déjà analysé (Lahire, 2006). L'écriture ne constitue pas l'activité rémunératrice principale de Kafka, qui travaille aussi dans une société d'assurances. Ce statut implique des choix spécifiques d'écriture : des textes courts, des nouvelles et des aphorismes.

Le troisième point fort du livre repose sur la compréhension de la position de Kafka dans le jeu littéraire par ses rapports à l'écriture, aux éditeurs et aux autres auteurs, sa conception de sa vocation. Kafka a toujours protégé ses activités de création de ce qui pouvait l'en détourner : la famille, le mariage, son travail au bureau, une grande sociabilité. Il s'astreint à un travail d'écriture quotidien, intense et se tient à l'écart des éditeurs et des critiques, leur préférant la solitude de l'écriture. Ainsi, sa reconnaissance littéraire restera faible de son vivant. C'est l'un de ses amis, Max Brod, également écrivain, qui assure l'insertion de Kafka dans le milieu littéraire contemporain et le fait connaître des éditeurs. Kafka ne publiera que des récits et des nouvelles dans des revues, aucun roman. Son désintérêt pour la concurrence et les querelles littéraires de son époque se

comprend par des dispositions familiales à l'ascétisme, à l'humilité et à l'autodépréciation, par la faible rentabilité économique de ses écrits, et non par une stratégie de position consciente. En effet, Kafka nourrit une véritable vocation pour l'écriture, qu'il conçoit comme un projet de connaissance de la vérité des choses, et en particulier de soi. Une vérité souvent sombre et douloureuse à entendre. Plus que la recherche d'un style original, écrire doit permettre de réveiller les consciences, de bouleverser les cadres habituels de perception, de libérer des souffrances intérieures.

La dernière partie de l'ouvrage propose d'aborder l'une des problématiques existentielles récurrentes chez l'auteur pragueois : les rapports au pouvoir. Ces derniers apparaissent le plus souvent du point de vue du dominé, de la victime et abordent les sentiments d'infériorité, de culpabilité, la capacité à l'obéissance, à l'autodépréciation. Les relations de l'écrivain à son père autoritaire et pragmatique apparaissent déterminantes des angoisses, du manque de confiance en soi et des images négatives que le premier nourrit sur lui-même. Ici encore, la « biographie sociologique » de Kafka renvoie au social à l'état incorporé, plié – déplié par le chercheur qui explore les expressions littéraires des processus difficiles de la construction de soi, et des rapports aux autres : lutte de soi contre soi (*Le terrier*), métaphore du combat (*Description d'un combat*), du jugement des autres (*Le procès*, *Lettre au père*), de la tyrannie exercée par les autres (*Le verdict*), de l'exclusion (*L'Amérique*), de la figure de l'étranger (*Le château*). Kafka met en scène des intrigues qui pensent les liens interdépendants entre le dominant et le dominé, entre l'arbitraire du pouvoir et les faiblesses de l'opprimé. Dès lors, Bernard Lahire montre la valeur heuristique de l'examen sociologique des œuvres. On est loin de la logique du champ, qui, chez Bourdieu, explique les choix esthétiques et les récurrences thématiques des écrivains par leurs straté-

gies de positionnement au sein du jeu littéraire hiérarchisé et concurrentiel.

La sociologie des œuvres en France s'enrichit d'un nouvel ouvrage, qui ne manque pas de renforcer la pertinence de cette démarche scientifique. Le livre invite le lecteur à une réflexion sur les apports de la discipline sociologique à la compréhension des dimensions esthétiques et thématiques de la littérature. Loin de l'interprétation interne textualiste (analyse immanente) des œuvres et de la théorie du reflet (des structures sociales dans les œuvres, analyses contextuelles), le chercheur affirme que la sociologie des arts ne doit pas opérer de séparation entre le fond et la forme, mais à l'inverse les concilier pour faire ressortir leurs significations communes.

La méthodologie mobilisée pour répondre à ce défi scientifique suscite toutefois certaines nuances. On regrettera que certains extraits de textes ne soient pas analysés avec plus de distance et que les sources de ces écrits se constituent principalement de traductions. L'accès aux textes originaux aurait permis d'éviter les interprétations approximatives, reprochées par les chercheurs en littérature. Le concept de « biographie sociologique » mérite aussi d'être précisé pour être davantage distingué de celui de biographie historique. L'apport qui serait singulier à la sociologie de penser la biographie comme une trajectoire sociale est peu convaincant. Enfin, la complexité de la socialisation continue d'un individu, soulignée dans l'ouvrage, demanderait des sources d'enquête variées et multiples. Si le raisonnement sociologique apparaît compatible avec l'étude d'un seul cas individuel, un travail sur des sources indirectes, les écrits laissés par l'écrivain, ne garantit pas suffisamment des risques d'extrapolation ou de minoration de certains éléments biographiques.

Sophie Barreau-Brouste

Cerlis – Cnrs

**Bernard (Julien). – Croquemort.
Une anthropologie des émotions.**

Paris, Métailié, 2009, 217 p., 18 €.

Travailler *avec* et *sur* les « croquemorts » ne tient pas de l'évidence. C'est au cours de son parcours universitaire que Julien Bernard en vient à inscrire sa démarche de recherche sur ce terrain résolument atypique. Voulant investir le domaine des émotions par le biais de la réception des médias, il opte, hasard des événements, pour un objet bien différent, lequel s'offre à lui au détour d'une expérience professionnelle de « porteur ». Grand bien lui en a pris, puisque pénétrer de l'intérieur cet univers des pompes funèbres constitue une vraie opportunité.

Ainsi débute l'initiation d'un jeune homme qui, s'extrayant des bizutages réservés au novice, va peu à peu acquérir des compétences techniques, relationnelles et émotionnelles. La maîtrise du dégoût est une étape décisive sans quoi la poursuite de l'activité est inconcevable. Faisant l'expérience du « toujours la même chose » ou autrement dit de la répétitivité des tâches, et en parallèle du « jamais pareil » revenant à dire que le contexte de déroulement de l'activité n'est pas neutre en matière affective (p. 24), notre « apprenti sociologue » semble s'aguerrir bien vite.

Écrit sous la forme d'un journal de bord, l'entame insiste sur la démarche. Néanmoins, le parti pris de l'ouvrage est de se centrer sur trois éléments thématiques fondamentaux : l'organisation des obsèques (partie 1), l'exécution des prestations (partie 2) et, pour finir, la place des émotions (partie 3). Dès lors, la description ethnographique se double d'une analyse sociologique qui fait le point sur une activité professionnelle méconnue, en insistant sur le travail d'accueil et de coordination, sur la pénibilité des tâches et la nécessité d'une distanciation. Par extension, c'est la socialisation des émotions qui est analysée avec la définition des « jugements de normalité » – *quels comportements, réactions sont-ils*

normaux ? – et les régulations que cela suppose.

L'organisation des obsèques est d'emblée soumise à une distorsion. La souffrance des familles et leur désarroi contrastent avec le caractère réglé de la prestation. Comme pour atténuer le poids des contraintes administratives et logistiques, et surtout trouver un équilibre entre l'incertitude des uns et la routine des autres, la situation d'entretien entre l'assistant funéraire et les proches permet de réduire le sentiment d'une totale dépendance vis-à-vis du prestataire et de « co-construire la demande » (p. 34). S'inscrivant, dans cette première partie, dans la droite ligne des travaux de Pascale Trompette, l'auteur insiste sur le « mandat » donné au professionnel, qui l'amène à prendre en charge un événement que la famille ne peut à elle seule assumer. Toute la tension réside dans la capacité du conseiller funéraire à faire oublier les représentations tenaces (confrontation à l'impur par l'intermédiaire de la manipulation des cadavres, qui, de surcroît, s'exprime ici dans une relation marchande) et à établir une relation de confiance. En conséquence, l'un des enjeux de la profession consiste à retourner le *stigmata*, ou tout au moins à l'atténuer en mobilisant la dimension émotionnelle comme une passerelle pour aller vers la famille. En deçà de cette analyse surplombante, l'auteur prend la peine de décrire l'activité au quotidien. Il en précise les codes tacites, les compétences acquises sur le tas, les spécificités locales et insiste surtout sur le travail de coordination et la discrétion à l'égard de l'environnement qu'elle nécessite.

Comme les coulisses d'un théâtre, chaque acteur (assistant funéraire, porteurs, maître de cérémonie, etc.) maîtrise sa partition et l'exécute de manière discrète avec une économie de gestes. La deuxième partie de l'ouvrage insiste donc sur l'exécution des prestations, avec pour premier acte la prise en charge du corps – du constat de décès à la mise en bière. Si l'état cadavérique

certifie le décès et fixe à jamais le défunt dans une certaine immobilité, le traitement du cadavre passe lui par une série d'étapes qui supposent au contraire le mouvement, d'où la nécessité de leur « réussite ». Le maintien ou non au domicile, le transport avant la mise en bière, les soins, tout concourt à préparer la phase de séparation qui suivra. Bien que ce traitement du corps semble immuable, un constat s'impose néanmoins. Depuis les années 1980, une série de pratiques tendent à rendre le mort plus proche, moins « autre ». L'intervention d'un thanatopracteur vise à rendre « normale » cette situation, et à faire du cadavre un corps présentable. Pour Bernard, ces nouvelles formes d'intervention représentent « un point central du travail de la culture sur les émotions des survivants » (p. 92), elles constituent également le socle d'une rhétorique professionnelle qui assoit la légitimité de chacune de ces pratiques. Si l'ensemble de ces prestations paraît être homogène, il ne faut pas néanmoins en exagérer le caractère monolithique. Prenant l'exemple de la mise en bière, l'auteur montre combien le lieu de la fermeture du cercueil est important. Le cadre intime de la maison permet l'expression d'une palette d'émotions plus large que celui de la chambre funéraire, qui, en tant qu'espace public, requiert une certaine retenue. Le décor comme les gestes des professionnels doivent être au diapason de la situation, d'où leur acuité à l'égard de la scène en présence. La fermeture du cercueil, puis la levée du corps sont des actes symboliques forts. Elles entérinent la fin d'une relation et marquent une rupture visuelle. S'ensuit la cérémonie funèbre. Relatant chacun des gestes des professionnels, en particulier leur « engagement à distance », cette partie du texte est riche en anecdotes. De l'accomplissement de gestes rodés, aux doutes, en passant par la gestion de situations exceptionnelles, toute la palette du dispositif est bien décrite et donne accès à une activité habituellement dissimulée. Peu à peu, le « professionnel » sur-présent (que ce soit

un homme, un lieu ou des techniques) s'efface et laisse place à l'intimité familiale. Après la fermeture de la tombe ou la remise de l'urne, la prestation funéraire semble se terminer. Or, depuis peu, de nouvelles offres tendent à élargir le cadre d'intervention en s'appuyant sur l'idée qu'il faut ménager un temps spécifique après la cérémonie pour mieux magnifier le « retour à la vie ».

Pour clore cette observation en profondeur, l'auteur a souhaité, dans une troisième et dernière partie, mettre en exergue la dimension sensible du travail en se fondant sur une analyse des émotions. Devant faire face à l'ambiguïté d'une relation empathique aux familles, tout en maintenant une certaine distance, chacun des métiers du funéraire a maille à partir avec une gestion des émotions. Or, cette gestion s'élabore avant tout grâce à une connaissance pratique, sorte de répertoire tendant à devenir un enjeu de reconnaissance professionnelle comme savoir-faire. Afin de clarifier cet impact des émotions sur le travail, Bernard s'appuie sur une littérature assez conséquente et repère trois niveaux d'expression du sensible, lequel s'immisce dans le face-à-face avec le public, les nombreuses interactions entre professionnels et proches du défunt, et l'éthique professionnelle. Le professionnel doit montrer un minimum de compassion, à savoir une sensibilité appropriée, pour ne pas être en total décalage avec la situation de deuil sur lequel il intervient. Le contrôle des émotions (comme compétence intrinsèque qui se manifesterait par un « travail sur soi ») ne suffit pas à comprendre les enjeux relatifs à l'étude des émotions dans ce champ professionnel. En effet, il s'agit moins d'un contrôle que d'une « intelligence émotionnelle et rationnelle » (p. 145). La demande sociale exige des intervenants un engagement subjectif, non une totale maîtrise, d'où cette idée récurrente d'*orchestration*. Cette demande n'est pas sans conséquence puisque les agents funéraires doivent assumer la surcharge

des émotions relatives au contexte, tout en étant d'une totale disponibilité d'esprit à l'égard de la clientèle. Si l'idéal voudrait que l'interaction soit d'égal à égal, c'est davantage l'existence d'une « bonne distance » qui est en jeu, l'empathie venant suppléer la compassion. La division des tâches, comme la possibilité de s'appuyer sur un travail en équipe, peut permettre à chacun de se préserver. L'adaptation au public, qui suppose de faire le point sur la demande et de mesurer l'impact psychique du deuil sur la personne, permettrait de définir quelle conduite tenir. La possibilité d'identifier un trop-plein d'émotions ou leur absence, de déterminer des conduites comme déviantes (à savoir en décalage avec les codes culturels funéraires) suppose l'existence d'un « jugement de normalité » présent chez les professionnels eux-mêmes, d'où la nécessité de régulations. Selon l'auteur, dans notre culture, l'on s'attend à un niveau d'émotion « moyen », qui tranche avec certains rituels plus ostentatoires. Ainsi l'analyse des émotions permet-elle d'accéder en profondeur au rapport à la mort et de voir comment la modernité se saisit des questions relatives au deuil.

En raison de la place centrale qu'occupent les pompes funèbres dans les dispositifs présents et compte tenu des enjeux actuels (recompositions familiales et dispersion sur le territoire, laïcisation des pratiques et nouvelles religiosités, reconfiguration du deuil comme épreuve individuelle), l'étude de ce secteur d'activité est absolument indispensable. Pourtant, s'il ne fait aucun doute que les enjeux professionnels des pompes funèbres recouvrent en partie ceux relatifs aux funérailles et au deuil, reste qu'ils ne les recourent pas terme à terme. Qui plus est, pourquoi mobiliser des catégories aussi datées et connotées que celle de « croquemort », si l'objet est de décrire l'activité d'une profession en profonde mutation ?

Plus globalement, c'est le projet qui reste à clarifier. Excellent travail d'investi-

gation, les descriptions donnent accès à une profession méconnue du grand public en montrant que les questions relatives à une gestion des émotions sont cruciales. Mais quel est réellement le projet de l'auteur : une immersion longue sur un terrain de type ethnographique ? Une étude de sociologie des professions qui viserait à donner accès à un secteur d'activité et à des métiers méconnus ? Une contribution à la sociologie des émotions tout juste à l'état d'ébauche en France ? Une sociologie du deuil qui viendrait redéfinir les contours du rapport à la mort en insistant sur la personnalisation des obsèques ? Il semblerait que chacun de ces aspects aient été tenus de front, rendant le texte composite.

Ayant opté pour une méthode résolument ethnographique, Bernard aurait dû spécifier plus clairement son positionnement. Certes, le « hasard » a favorisé cette insertion dans le milieu justifiant les « zones d'ombre » des premiers mois, pourtant le lecteur aurait souhaité en savoir davantage sur cette approche décrite comme « flottante » (p. 25). Au cœur de la problématique, qui, rappelons-le, « consiste à dévoiler et à montrer, de l'intérieur, le comportement social et l'expression des émotions » (p. 22) à partir de la connaissance des gestes et des attitudes des agents des pompes funèbres, le regard du chercheur est rivé au terrain. Pourtant, de grandes considérations sont produites et les catégories d'analyse mobilisées sont relativement « larges », d'où ce type d'assertion : « les émotions font le rituel et les rituels créent les émotions » (p. 182).

Certes appuyé sur des faits, l'auteur parvient-il pour autant à son objectif liminaire de déconstruire les dispositifs et représentations déjà ancrés ? Oui et non, mais ne s'agit-il pas là de la légitime ambition d'un jeune chercheur qui veut asseoir sa thèse ? Le texte oscille, tant dans le style, l'organisation de l'ouvrage que les concepts mobilisés, entre une restitution sous la forme d'un journal de bord et une approche plus déductive et

analytique. Si l'ouvrage ne souffre pas de cette ambiguïté en raison de la richesse du propos et de son caractère novateur, des questions de fond restent en suspens. En voici deux livrés à brûle-pourpoint. Comment l'auteur se positionne-t-il par rapport à une littérature sociologique dont la production s'intensifie d'année en année ? Par exemple, il semble prendre ses distances avec les thèses d'un « déni de la mort », mais n'approfondit guère cette question. Quels enseignements tire-t-il de cette expérience d'un point de vue méthodologique ? Car si les émotions sont prises à bras-le-corps, rien n'est dit ou presque sur la position de l'ethnologue/porteur face à cette question.

Vraie réussite au demeurant, puisqu'en lieu et place de refermer l'ouvrage, une page est ouverte. On ne peut donc que louer la volonté de Julien Bernard de s'être inséré dans un milieu « difficile » et d'avoir su tenir son pari de restituer avec finesse les zones d'ombre et les points de frottement d'une profession habituellement silencieuse.

Gaëlle Clavandier

Centre Max Weber
Cnrs-Université Jean Monnet (Saint-Étienne)

Marchal (Emmanuelle), Rieucou (Géraldine). – *Le recrutement.*

Paris, La Découverte (Repères. Sociologie, 558), 2010, 128 p., 9,50 €.

L'ouvrage rédigé par Emmanuelle Marchal et Géraldine Rieucou se présente comme la synthèse d'approches sociologiques et économiques sur un thème qui déborde largement le champ de ces deux disciplines. Le recrutement intéresse en effet aussi bien les spécialistes académiques, au rang desquels il conviendrait d'ajouter les gestionnaires et les psychologues, que les professionnels et les chercheurs d'emploi eux-mêmes. En ouvrant leur livre par un hommage aux travaux de

Mark Granovetter sur l'importance des réseaux dans la recherche d'un emploi, les auteurs se situent d'emblée dans le paradigme de la sociologie économique (voir, par exemple, la préface de *Le marché autrement. Essais de Mark Granovetter*, Desclée de Brouwer, 2000).

Cela leur permet d'aborder le recrutement à la fois comme une pratique propre au fonctionnement du marché du travail, avec une présentation de ses canaux de mise en relation de l'offre et de la demande (chap. 1 et 2) accompagnée d'une analyse de leur fonctionnement (chap. 3), et comme une pratique sociale sensible que constitue la sélection des candidats opérés par des professionnels de diverses natures (chap. 4 et 5). Cette combinaison d'approches se révèle particulièrement heuristique pour rendre compte de mécanismes généralement peu accessibles au grand public et éclairer certains comportements d'acteurs parfois qualifiés « d'injustes » voire « d'irrationnels ».

Le chapitre 1 présente une analyse originale des canaux par lesquels transitent les offres et les demandes d'emploi, en articulant à la fois les points de vue du demandeur d'emploi et celui de l'entreprise, avec la phase de recherche et celle de la sélection. Au total, ce sont quatre situations distinctes qui sont dessinées et offrent des réalités bien différentes en France de celles d'autres pays européens. Les différents modes d'embauche sont exposés et une évolution des pratiques est présentée sur la base de plusieurs enquêtes plus ou moins récurrentes. On y apprend notamment que les marchés ne sont pas visibles de la même manière, fortement marqués par l'importance des liens forts en Espagne, et au contraire relativement équipés au Royaume-Uni. En France, les candidatures spontanées restent le premier mode de recrutement, notamment pour les CDD, suivi de près par les relations, les annonces permettant de pourvoir moins de 15 % des emplois.

Les auteurs présentent ensuite (chap. 2) la manière dont cette réalité des canaux

de distribution de l'offre de travail est abordée par différents courants de la littérature. Ainsi, l'analyse économique standard présente deux modèles, celui du *job search* et celui de l'*employer search*, qui s'efforcent de mettre en lumière les stratégies les plus efficaces pour diminuer le chômage. Les limites de ces approches tiennent au fait que les modèles proposés se concentrent sur un intermédiaire de type unique, peinant à intégrer la diversité des canaux existants. Par ailleurs, ces derniers sont spécialisés selon les emplois ou les profils recherchés et s'inscrivent dans la segmentation du marché du travail, tout en participant à son intensification. La mobilisation de la théorie de la segmentation permet alors d'expliquer les inégalités d'accès aux canaux, qu'elles soient d'ordre « spatial » (proximité des intermédiaires publics, par exemple), ou liées à des caractéristiques individuelles. Ainsi, les différents canaux n'opèrent pas sur les mêmes segments et ne concernent pas les mêmes profils. Enfin, au-delà de ces préoccupations relatives aux démarches effectuées tant du côté de l'offre que de la demande d'emploi, le courant conventionnaliste s'intéresse plus particulièrement aux processus de coordination et à l'action des intermédiaires. L'intérêt majeur de ce courant consiste, à notre avis, à mettre l'accent sur le rôle majeur et différencié que joue chaque canal sur la formation du jugement de compétences et, *in fine*, sur le choix d'un candidat unique. Les exemples proposés par les auteures (la rédaction d'une petite annonce pour la presse, ou la codification des informations présentées sur un site Internet, p. 41), issus de travaux antérieurs réalisés par l'une d'elles, mettent en lumière les processus de traduction et de formatage de l'information qui se révéleront déterminants pour la définition des profils et des compétences des candidats et donc des personnes recrutées.

Enfin, le chapitre 3 boucle sur la question des canaux et de leur distribution, en focalisant l'analyse sur chaque mode de

mise en relation et les tensions qu'il comporte. Les auteures proposent d'abord une typologie des modes d'entrée en relation, selon que celle-ci est intermédiée ou non, et de manière plus ou moins distante. L'analyse particulière des réseaux que proposent Marchal et Rieucan met l'accent sur l'ambivalence de ces derniers, qui peuvent aussi bien intégrer qu'exclure. Les réseaux ont en effet « fait leurs preuves » en termes de productivité (forte) et de coût (faible), et pour leur capacité à ajuster précisément l'offre et la demande. Cependant, les études montrent également leur propension à conforter les discriminations, notamment celles liées au genre ou à l'origine. Ces questions sont, pour les auteures, révélatrices des enjeux caractéristiques du marché du placement. Ceux-ci tiennent en effet à l'étendue et à l'hétérogénéité de ce marché qui mêle acteurs privés et publics, acteurs institutionnels agissant sur des marchés locaux ou spécialisés (chambres de commerce ou syndicats professionnels, par exemple) et sites Internet de tous ordres. Cette complexité pose la question de leur expertise en lien avec l'ampleur de leur champ d'action. Sur ce point, Marchal et Rieucan insistent sur les tensions qui se produisent inévitablement entre tous ces partenaires du recrutement, notamment du point de vue de leur propension et de leur capacité à discuter les offres émises et donc à produire « le meilleur appariement » entre un emploi et une candidature.

Les deux chapitres suivants traitent du cœur de la relation que constitue tout recrutement. Dans un premier temps (chap. 4), l'analyse porte sur les éléments qui interviennent dans la mise en relation et constituent autant d'indices et de repères facilitant la coordination et la sélection. Les auteurs montrent comment ces repères évoluent selon les périodes et les contextes sociaux. En particulier, les critères affichés sont aujourd'hui plus formalisés et les exigences qu'ils expriment plus diversifiées. La question

cruciale reste pourtant celle de la pertinence d'une multitude de critères mobilisés pour asseoir le jugement de compétence : le diplôme, les prétentions salariales ou la durée éventuelle du chômage restent discutables comme révélateurs de la compétence et/ou de la productivité recherchées. Dans un second temps (notamment au chapitre 5), Marchal et Rieucan adoptent une approche pragmatique, celle de l'action des recruteurs, et traitent des méthodes d'évaluation en vigueur dans les organisations largement étudiées par la psychologie sociale. Elles proposent de parler d'« épreuves de sélection » et de mettre ainsi l'accent sur leur articulation et leur ordonnancement, notamment pour rendre compte des processus de discrimination et d'exclusion. La légitimité de ces épreuves, y compris celles des concours de la fonction publique, peut ainsi être interrogée du point de vue de la justice et de l'équité. La dernière étape du processus concerne l'élaboration du jugement de compétence par le recruteur, c'est-à-dire le plus souvent une pluralité d'acteurs intervenant, de près ou de loin, de façon plus ou moins directe, dans ce jugement dont l'équilibre ne va pas de soi. En effet, les auteures recourent aux apports de l'économie des conventions pour insister sur « l'instabilité du jugement qui résulte de la pluralité des conventions de compétences » (p. 101). Selon que le jugement est plus ou moins équipé, et que le recruteur est plus ou moins proche de la situation de travail, certaines compétences seront valorisées plutôt que d'autres. Sur cette base, quatre situations peuvent être dégagées d'une analyse des pratiques : les jugements simplifiés (ceux des petites structures, pressées, mobilisant leur réseau), les jugements standard (recrutement ordinaire), les jugements les plus formalisés (tris très sélectifs, batteries de tests, recours à des intermédiaires lucratifs) et les jugements contextuels (mises à l'essai).

À la lumière de ces développements, les auteures concluent alors par une

discussion sur les « difficultés » du recrutement souvent déplorées par les entreprises ou les pouvoirs publics. Plutôt que d'inviter les demandeurs d'emploi à mieux adapter leur formation aux qualités requises et aux employeurs à faire en sorte d'améliorer l'attractivité de leurs emplois, Marchal et Rieucan suggèrent d'autres pistes d'action. Ainsi, le marché du placement ne serait pas suffisamment étoffé, souffrant d'un déficit d'information ; le diplôme occuperait une place exorbitante dans les critères exigés ; les intermédiaires institutionnels ne joueraient pas suffisamment leur rôle vis-à-vis de ceux qui sont exclus des réseaux, etc. Finalement, le déplacement de regard auquel se livrent les auteures nous semble particulièrement intéressant et utile.

Dans un ouvrage au format resserré, comme il est d'usage dans cette collection, Emmanuelle Marchal et Géraldine Rieucan conduisent une réflexion très riche sur la question du recrutement, abordée selon une grande variété d'angles de vue, en intégrant des recherches tant françaises qu'internationales, produites notamment en sociologie et en économie. Ce faisant, le recrutement est abordé d'une façon globale comme une pratique sociale située dans un contexte mobilisant des acteurs et des enjeux très différents. La posture permet ainsi d'interroger tous les éléments, qu'ils soient d'ordre macro- (économique ou sociologique) ou micro- (de même), qui permettent de comprendre comment s'établit et se conclut la relation entre un emploi et un candidat. Une simple remarque peut être formulée pour nuancer la richesse et l'originalité (certes relative pour tous ceux qui suivent depuis de nombreuses années déjà les travaux novateurs initiés, notamment par l'une des auteures, au Centre d'études de l'emploi) de l'ouvrage : l'approche choisie ici minimise, nous semble-t-il, la manière concrète dont se concluent l'appariement et l'arrangement qui vont donner lieu à l'élaboration d'un contrat de travail, quelle que

soit sa forme. Ainsi, l'ouvrage aurait gagné à mobiliser les approches de la décision pour situer l'acte de recrutement comme une modalité particulière d'action au sein d'une organisation donnée, avec ses codes, sa culture et ses habitudes, soucieuse d'intégrer au mieux de nouvelles personnes dans un corps social donné. Autrement dit, le recrutement n'est pas seulement un dispositif de mise en relation d'une offre et d'une demande, dans un contexte particulièrement hétérogène et complexe. C'est aussi une décision qui s'inscrit dans un fonctionnement organisationnel singulier, qui remplit une

fonction sociale précise (rite de passage, socialisation, etc.), plus ou moins partagée entre acteurs parfois en désaccord (service RH et managers par exemple) et dont les effets ne sont pas attendus seulement à court terme. Ces considérations, plutôt gestionnaires, mériteraient certainement d'être prises en compte pour bien comprendre l'intégralité des enjeux du recrutement.

Frédérique Pigeyre

*Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Institut de recherche en gestion*